

**CONSEIL
JEUNESSE
DE MONTRÉAL**

» **AVIS SUR LA RÉALITÉ MONTRÉLAISE DES JEUNES AUTOCHTONES**



Native Montréal
Montréal Autochtone

Montréal 

CONSEIL JEUNESSE DE MONTRÉAL

Le Conseil jeunesse de Montréal (CJM) est un comité consultatif créé en février 2003 par la Ville de Montréal dans le but de mieux tenir compte des préoccupations des Montréalais âgés de 12 à 30 ans et de les inviter à prendre part aux décisions qui les concernent.

Composé de quinze membres représentatifs de la diversité géographique, linguistique, culturelle et sociale de la jeunesse montréalaise, il a pour mandat de conseiller régulièrement le maire et le comité exécutif sur toutes les questions relatives aux jeunes et d'assurer la prise en compte des préoccupations jeunesse dans les décisions de l'administration municipale.

ENSEMBLE DES MEMBRES

Jessika Brosseau
Rym El-Ouazzani
Trisha Elie
Chahinaze Fala
Denise Felsztyna
Jérémy Gareau
Amina Janssen
Maxime Le Breton
Kunze Li
François Marquette
Albert Phung Khai-Luan
Pascal Rousseau
Kathryn Verville-Provencher
Michael Wrobel

MEMBRES DU COMITÉ AVIS (2015-2016)

Jessika Brosseau
Rym El-Ouazzani
Trisha Elie
Chahinaze Fala
Denise Felsztyna
Jean-Philippe Gagnon
Jérémy Gareau
Gopinath Jeyabalaratnam
Dhaneshan Kistnasamy
Maxime Le Breton
François Marquette
Pascal Rousseau
Mountagha Sow
Kathryn Verville-Provencher
Michael Wrobel

Le présent avis a été élaboré au cours de l'année 2015, soit la douzième année d'existence du Conseil jeunesse de Montréal, et a été adopté par ses membres le 28 janvier 2016.

Conseil jeunesse de Montréal

1550, rue Metcalfe, bureau 1424
Montréal (Québec) H3A 1X6

Téléphone : 514 868-5809

Télécopieur : 514 868-5810

 cjm@ville.montreal.qc.ca

 www.cjmtl.com

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

© Conseil jeunesse de Montréal, 2016

ISBN 978-2-7647-1409-6 (version papier)

ISBN 978-2-7647-1410-2 (version électronique)

Coordination

Geneviève Coulombe

Martin Crépeau

Recherche et rédaction

Mathilde Forest Rivière, Bem & co.

Aide à la recherche

Laurence Godin, Bem & co.

Widia Larivière, Femmes autochtones du Québec

Révision linguistique

Louise-Andrée Lauzière

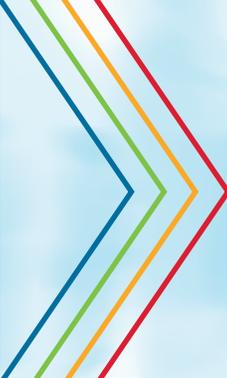
Conception et réalisation graphiques

RouleauPaquin.com

La féminisation, partielle, de ce document utilise la méthode du point (par exemple : répondant.e, participant.es).



» AVIS SUR LA RÉALITÉ MONTRÉALAISE DES JEUNES AUTOCHTONES



SOMMAIRE



Entre 2001 et 2011, une augmentation importante de la migration des personnes autochtones vers les villes s'est traduite par un accroissement de 177 % de leur population à Montréal. Le phénomène n'est pas tout à fait nouveau, mais a pris une ampleur considérable dans les dernières décennies. En raison des transformations démographiques en cours, qui touchent particulièrement la jeune génération, ce phénomène devrait s'intensifier dans les prochaines années. Nombreux sont les jeunes Autochtones âgés de 18 à 35 ans qui élisent domicile à Montréal pour de courts ou de longs séjours, en quête d'une amélioration de leurs conditions de vie. Celle-ci repose généralement sur une amélioration du statut socioéconomique et du niveau de scolarité.

C'est dans ce contexte et afin de déposer un avis informé au conseil municipal que le Conseil jeunesse de Montréal (CJM) a commandé une étude sur la réalité des jeunes Autochtones à Montréal. Il s'agissait ainsi de 1) dresser un portrait de la réalité montréalaise des jeunes Autochtones et de leur niveau d'intégration socioéconomique, 2) déterminer les obstacles et les conditions qui peuvent freiner leur intégration et 3) répertorier les leviers, les outils et les politiques en place, ici et ailleurs, qui puissent favoriser leur insertion. Tel que le démontre le portrait statistique et les consultations effectués dans le cadre de cette enquête, les défis auxquels doivent faire face les jeunes Autochtones sont multiples et profonds. Plusieurs enjeux et pistes de solution sont à explorer pour favoriser une meilleure intégration des jeunes Autochtones à Montréal.

De tous les éléments qui entrent en jeu en ce qui concerne **l'accueil et la vie quotidienne** des jeunes Autochtones à Montréal, le logement est sans contredit le plus important. Il a une influence fondamentale sur la qualité de vie et est intimement lié à l'état de santé et au sentiment général de bien-être. Les données disponibles démontrent que les ménages autochtones sont plus susceptibles de vivre dans un logement inadéquat que

les ménages non autochtones. À cet effet, la mise en place de projets de logements sociaux qui s'adressent à des jeunes Autochtones et à de jeunes familles autochtones s'avère fondamentale à une meilleure intégration économique et sociale de cette population.

Il est essentiel de souligner le rôle des services d'accueil pour faciliter l'arrivée à Montréal et l'organisation de la vie personnelle et familiale des jeunes Autochtones. Ces services concernent notamment le logement et le transport, les services de garde et le développement des compétences nécessaires à la vie urbaine. Plusieurs Autochtones et Inuits arrivés du Nord et des réserves rapportent avoir eu du mal à apprivoiser la vie urbaine. Pour les jeunes Autochtones montréalais, le passage d'un milieu rural à un milieu urbain est rendu plus ardu par le manque de moyens financiers ainsi que par le coût élevé et la faible disponibilité des transports. Ces difficultés posent obstacle à l'accès aux services, aux activités et aux loisirs qui peuvent notamment favoriser l'adoption de saines habitudes de vie. Pour parvenir à rejoindre les jeunes Autochtones qui s'installent à Montréal, les organismes concernés doivent par ailleurs composer avec les défis posés par la grande mobilité de cette population.

En matière de **santé et de services sociaux**, le principal problème qui se pose est celui de l'accessibilité des soins et des services, y compris les soins de santé traditionnels et culturellement pertinents. Il importe de noter que l'état de santé est intimement lié aux conditions de logement, au statut socioéconomique, à l'inclusion ou à l'exclusion sociale et au sentiment général de bien-être.

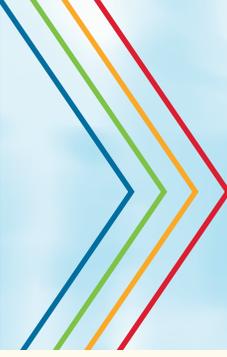
Si les Autochtones qui vivent en milieu urbain présentent généralement un meilleur état de santé que les Autochtones enregistrés qui vivent sur les réserves, ces deux populations se comparent presque toujours négativement par rapport à la population non autochtone. Parmi les défis à surmonter pour les jeunes Autochtones, se trouvent les problèmes liés à la santé physique, mentale et psychosociale, y compris l'itinérance et la consommation abusive d'alcool ou de drogue. Celles-ci comptent d'ailleurs au nombre des préoccupations majeures des autorités publiques et des organismes qui travaillent avec les populations autochtones en milieu urbain.

Les jeunes Autochtones qui ont pris part à cette étude considèrent le réseau de la santé comme un milieu qui devrait être priorisé dans les actions de sensibilisation aux réalités autochtones et dans la définition de mesures de lutte contre le racisme. Le racisme et la discrimination perçus dans le système de santé est l'un des défis importants qu'ils doivent surmonter. D'ailleurs, plusieurs d'entre eux préfèrent les services offerts par les organismes autochtones. Ils souhaitent l'implantation d'une clinique de santé autochtone et déplorent l'absence de soins culturellement pertinents dans les cliniques et les hôpitaux.

La majorité des Autochtones qui arrivent à Montréal y viennent d'abord pour les possibilités d'amélioration du statut socioéconomique qu'offre la ville. En conséquence, le thème de **l'éducation, de l'emploi et de la formation** trône au sommet de leurs priorités.

L'intégration des Autochtones à la vie économique est une condition *sine qua non* de l'amélioration de l'ensemble des sphères de leur existence. C'est aussi sur ce plan que nombre d'entre eux cherchent à agir le plus activement. Si les obstacles sur le chemin de l'insertion socioprofessionnelle sont nombreux, l'obtention d'un emploi stable et de qualité se révèle être l'objectif le plus important à atteindre pour les jeunes Autochtones rencontrés.

L'augmentation de l'employabilité des jeunes Autochtones devrait être au cœur d'une stratégie montréalaise visant à l'amélioration de leurs conditions de vie et de leur statut socioéconomique. Si plusieurs d'entre eux parviennent à bien s'intégrer à la vie sociale et économique de Montréal, la lutte contre la discrimination et les préjugés dans le marché de l'emploi est essentielle. Les écarts de revenu entre Autochtones et Allochtones sont criants, alors que la pauvreté comme les inégalités socioéconomiques limitent significativement les possibilités qui s'offrent aux premiers en matière d'éducation et d'emploi. Le faible niveau de scolarité des jeunes Autochtones et les stéréotypes, les préjugés et les idées reçues sur les membres des Premières Nations sont aussi au nombre des problèmes qui réduisent l'accès à l'emploi.



SOMMAIRE



La difficulté d'accéder à des stages et d'ajouter des expériences de travail et des références professionnelles à leur dossier limitent également leurs possibilités de succès. La méconnaissance ou la faible maîtrise des langues officielles représente également une barrière à l'obtention d'un emploi et à l'intégration socioéconomique des jeunes Autochtones. Ils insistent donc sur l'importance de mettre en place des ressources de mise à niveau linguistique.

Les enjeux liés à l'éducation et à la formation sont centraux pour la pleine intégration des jeunes Autochtones à la vie sociale et économique de Montréal. Or, la persévérance scolaire est un problème de taille pour de nombreux jeunes Autochtones. Le faible taux de diplomation au secondaire et le retard général dans les études entravent fortement l'accès aux études post-secondaires. Les associations étudiantes autochtones présentes dans la plupart des universités montréalaises sont cependant très actives et jouent un rôle rassembleur auprès de leur communauté. Elles représentent de ce fait un partenaire de choix pour la Ville de Montréal dans la mise en œuvre d'actions et de mesures liées à l'éducation. Non seulement les étudiant.es universitaires autochtones entretiennent-ils l'espoir d'une mobilité sociale supérieure en développant les compétences nécessaires pour accéder à des emplois de qualité, mais ils souhaitent représenter un modèle positif pour la génération qui les suivra. De ce fait, ils et elles travaillent activement à paver la voie vers l'amélioration durable de la qualité de vie de leurs communautés.

Le thème de **l'appartenance communautaire et de la lutte à l'exclusion** permet d'aborder de front la question du racisme et de la discrimination qui s'infil-trent dans l'ensemble des dimensions de la vie des jeunes Autochtones. Les enjeux liés à l'intégration sociale et à la création de réseaux de solidarité autochtones s'y greffent également. Le développement d'un sentiment d'appartenance communautaire et l'importance d'une identité culturelle forte et positive en sont les thèmes centraux.

Le racisme et les dynamiques d'exclusion sociale traversent l'ensemble des thèmes abordés dans cette étude. La vaste majorité des Autochtones en milieu urbain y sont confrontés. Les stéréotypes et les préjugés peuvent affecter toutes les sphères de leur existence et poser problème quant à la recherche de logement ou d'emploi, à la possibilité d'obtenir une éducation de qualité, à l'accès aux services de santé et à leur utilisation, ou simplement quant à la possibilité de s'inscrire dans l'espace public.

Autant pour les jeunes consultés que pour les intervenant.es, le développement du leadership et de la participation publique des jeunes Autochtones sont centraux pour lutter contre toutes les formes de racisme. On peut ici penser à la mise en place de programmes de participation citoyenne ou à la promotion de modèles de jeunes Autochtones inspirants sur différentes plateformes de la Ville. En plus de contribuer à contrer les préjugés et à déconstruire les idées reçues, une telle

approche permettrait d'encourager la participation sociale et politique. Dans un esprit semblable, il serait pertinent de mettre en place et d'encourager des initiatives de rapprochement entre les jeunes Allochtones et Autochtones.

La valorisation et le rayonnement **de l'art et de la culture autochtones** s'avèrent quant à eux incontournables pour le développement d'une identité culturelle forte et positive. Cette valorisation passe par le financement soutenu des organismes de création, de diffusion et de mise en valeur de l'art autochtone, mais aussi par le soutien au développement de la carrière des artistes autochtones émergents. Les jeunes créateurs autochtones rencontrés ont avant tout besoin d'un accompagnement pour mieux comprendre les rouages des organismes de financement, des lieux de création, de diffusion et de réseautage, entre autres éléments. Les organismes autochtones qui œuvrent dans le domaine de la culture mentionnent quant à eux l'importance de faciliter la création, la diffusion et la mise en valeur des projets artistiques autochtones afin de faciliter le passage au statut d'artiste professionnel.

La mise en valeur de la culture autochtone repose également sur la maîtrise des langues autochtones. Celle-ci permet de renforcer l'identité culturelle et le sentiment d'appartenance communautaire, deux facteurs importants d'intégration sociale. Or, non seulement la plupart des langues autochtones sont menacées, mais leur transmission dans les villes est relativement faible

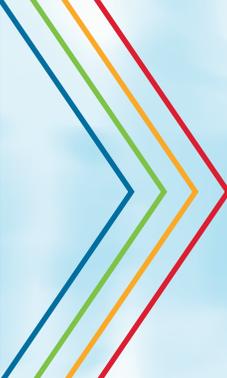
et généralement compromise. En fait, pour l'ensemble des langues autochtones parlées dans les communautés, en milieu rural et en milieu urbain, seuls le cri, l'inuktitut et l'ojibwé échappent à la menace de disparition. La variété même des langues parlées en ville présente un obstacle à leur survie, dans la mesure où la taille de la population qui les utilise se révèle faible et la transmission de génération en génération, en déclin. Il existe pourtant un vif intérêt pour l'apprentissage de ces langues, qui sont l'un des piliers de la culture et de l'identité des communautés autochtones.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE	VIII
INTRODUCTION	1
PARTIE 1 : LEXIQUE, APPROCHE ET MÉTHODOLOGIE	2
1.1 Lexique	2
1.2 Approche et méthodologie utilisées	4
1.3 Recension des programmes et des services actuellement offerts aux Autochtones à Montréal	7
PARTIE 2 : POPULATIONS AUTOCHTONES AU CANADA, AU QUÉBEC ET À MONTRÉAL – SURVOL DES DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES	8
2.1 Autochtones et jeunes Autochtones au Canada et au Québec	8
2.2 Autochtones et jeunes Autochtones à Montréal	12
PARTIE 3 : RÉSULTATS	18
3.1 Accueil et vie quotidienne	18
3.1.1 Revue de la littérature	18
3.1.2 Résultats des consultations sur l'accueil et la vie quotidienne	25
3.1.3 Recommandations pour l'accueil et la vie quotidienne	26
3.2 Santé et services sociaux	27
3.2.1 Revue de la littérature	27
3.2.2 Résultats des consultations sur les services de santé et les services sociaux	34
3.2.3 Recommandations pour les services de santé et les services sociaux	34
3.3 Éducation, emploi et formation	35
3.3.1 Revue de la littérature	35
3.3.2 Résultats des consultations sur l'éducation, l'emploi et la formation	47
3.3.3 Recommandations pour l'éducation, l'emploi et la formation	48
3.4 Appartenance communautaire et lutte à l'exclusion	49
3.4.1 Revue de la littérature	49
3.4.2 Résultats des consultations sur l'appartenance communautaire et la lutte à l'exclusion	54
3.4.3 Recommandations pour l'appartenance communautaire et la lutte à l'exclusion	55
3.5 Arts, culture et réappropriation culturelle	56
3.5.1 Revue de la littérature	56
3.5.2 Résultats des consultations sur les arts, la culture et la réappropriation culturelle	61
3.5.3 Recommandations pour les arts, la culture et la réappropriation culturelle	63
3.6 Recommandations générales	65
SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS	66
CONCLUSION	70
ANNEXES	72
Annexe 1 : Recension des services	72
Annexe 2 : Liste de pratiques inspirantes	78
2.1 Accueil et vie quotidienne	78
2.2 Santé et services sociaux	79
2.3 Éducation, emploi et formation	83
2.4 Appartenance communautaire et lutte à l'exclusion	85
2.5 Arts, culture et réappropriation culturelle	89
BIBLIOGRAPHIE	94
REMERCIEMENTS	100
Tableau 1 : Informations sur les personnes interviewées pour l'enquête	5

Liste des figures

Fig. 1	Répartition des répondant.es selon la nation.	6
Fig. 2	Répartition des répondant.es selon l'âge.	6
Fig. 3	Répartition des répondant.es selon les raisons de l'établissement à Montréal.	7
Fig. 4	Nombre d'Autochtones au Canada par année de recensement.	8
Fig. 5	Répartition des Autochtones selon la province ou le territoire de résidence (2011).	9
Fig. 6	Poids démographique de la population autochtone, selon la province ou le territoire (2011).	9
Fig. 7	Répartition de la population autochtone selon l'identité spécifique (2011).	10
Fig. 8	Répartition des langues autochtones selon l'identité (2011).	10
Fig. 9	Poids démographique des groupes d'âge selon l'identité autochtone (2011).	11
Fig. 10	Poids démographique de la population autochtone selon la région métropolitaine de recensement (2011).	11
Fig. 11	Nombre d'Autochtones à Montréal par année de recensement.	12
Fig. 12	Poids démographique des Autochtones dans les arrondissements et villes de l'agglomération de Montréal (2006).	13
Fig. 13	Répartition de l'identité autochtone spécifique à Montréal (2011).	14
Fig. 14	Connaissance des langues officielles selon l'identité et le lieu de résidence (2011).	14
Fig. 15	Lieu de naissance des Autochtones montréalais.es (2011).	15
Fig. 16	Durée de résidence à Montréal des Autochtones montréalais.es (2011).	15
Fig. 17	Tranches d'âge de la population selon l'identité autochtone et le lieu de résidence (2011).	16
Fig. 18	Raisons évoquées par les jeunes pour expliquer leur arrivée en milieu urbain (2009).	17
Fig. 19	Raisons expliquant que les répondant.es habitent à Montréal.	19
Fig. 20	Situation de logement selon l'identité et le lieu de résidence (2011).	21
Fig. 21	Adultes autochtones ayant consommé de l'alcool, par lieu de résidence (12 mois précédant l'enquête), en % (2006).	28
Fig. 22	Répartition des peuples autochtones et itinérance (2006).	29
Fig. 23	Taux d'activité, d'emploi et de chômage selon l'identité et le lieu de résidence, en % (2011).	36
Fig. 24	Personnes au travail et nombre moyen de semaines travaillées selon l'identité et le lieu de résidence, en % (2011).	37
Fig. 25	Revenu selon l'identité et le lieu de résidence, en \$ (2011).	37
Fig. 26	Fréquence du faible revenu selon l'identité et le lieu de résidence, en % (2011).	38
Fig. 27	Revenu des Autochtones montréalais.es selon le sexe, en \$ (2011).	38
Fig. 28	Situation familiale selon l'identité et le lieu de résidence, en % (2011).	39
Fig. 29	Situation familiale des Autochtones montréalais.es selon le sexe, en % (2011).	39
Fig. 30	Profession selon l'identité et le lieu de résidence, en % (2011).	40
Fig. 31	Niveau de scolarité des 15 ans et plus selon l'identité et le lieu de résidence, en % (2011).	41
Fig. 32	Comportements négatifs : « Je pense que les autres se comportent d'une manière injuste/négative envers les Autochtones ».	49
Fig. 33	Traitement injuste : « J'ai été l'objet de plaisanteries ou d'insultes en raison de mon origine autochtone ».	49



PRÉFACE



Kuei,

Bonjour,

Avec le 375^e anniversaire de Montréal qui approche, il est important de voir à quel point l'initiative et l'implication du Conseil jeunesse de Montréal en vue de faire de Montréal une ville accueillante pour la jeunesse autochtone sont fondamentales.

La ville de Montréal a coulé ses fondations sur des terres occupées par les Premières Nations depuis le recul des eaux de la mer de Champlain. Le site Dawson, un des premiers sites archéologiques en Amérique du Nord, est maintenant entouré de dizaines de gratte-ciels. Comme pour l'ancien village d'Hochelaga, les Premières Nations ont une histoire et une appartenance riches liées au territoire, mais encore vivantes en 2016. Il apparaît tout naturel que les peuples qui appartiennent depuis si longtemps à ce territoire puissent enfin prospérer.

L'histoire des peuples autochtones, à travers la Loi sur les Indiens, la mise en réserves, les pensionnats, la rafle des années 1960 (*Sixties Scoop*) et les politiques de discrimination institutionnalisées, est truffée d'obstacles auxquels ont été confrontées les dernières générations. Les pistes qui sont offertes dans ce document, par ses recommandations, permettent un point de départ vers une nouvelle relation, porteuse d'avenir. Que ce soit par l'accueil, l'éducation, la santé, l'emploi, l'accès à des services, il arrive trop souvent encore que l'accès à la ville soit difficile.

Cependant, c'est par des initiatives comme celle-ci que la décolonisation des institutions municipales, provinciales et fédérales pourra enfin advenir, favorisant une guérison de la relation entre Autochtones et Allochtones. Que cette initiative soit née de la volonté de la jeunesse pour la jeunesse démontre encore mieux comment les générations futures en bénéficieront et qu'elles peuvent espérer accéder aux mêmes chances et à l'équité, grâce à un désir de justice de base universelle.

Tshinashkumitin!

Melissa Mollen Dupuis

Innue en territoire traditionnel non-cédé Kanien'kehá:ka

Melissa Mollen Dupuis



Melissa Mollen Dupuis est Innue, originaire d'Ekuanitshit sur la Côte-Nord. En 13 ans de travail d'animatrice scientifique au Jardin des Premières-Nations du Jardin botanique de Montréal, elle a pu exposer la richesse de cette culture aux visiteurs et aux jeunes de Montréal. Depuis des années, elle fait découvrir sa double appartenance – innue et québécoise –, les conflits et les métissages qui en sont issus. C'est par les arts visuels, l'animation, la vidéo, la performance et le conte qu'elle est amenée à explorer des avenues contemporaines d'interprétation de la culture des Premières Nations. Comédienne dans plusieurs séries autochtones à la télévision, elle est aussi impliquée comme présidente du CA du Wapikoni mobile et comme co-organisatrice pour Idle No More Québec.



INTRODUCTION



L'augmentation constante de la population autochtone à Montréal se conjugue aujourd'hui au manque de données permettant de mieux connaître leurs besoins et leurs aspirations. C'est dans ce contexte que les membres du CjM ont choisi d'élaborer un avis sur la réalité montréalaise des jeunes Autochtones.

Afin d'appuyer la formulation de recommandations adaptées à leurs réalités propres, le présent avis 1) cerne les principaux besoins et obstacles rencontrés par les jeunes Autochtones dans l'atteinte de l'autonomie économique, 2) vérifie s'il existe déjà des programmes ou services permettant de répondre à ces besoins, 3) recommande des stratégies afin de mieux répondre aux besoins exprimés et 4) recense des pratiques et des programmes déjà en place ici et ailleurs qui répondent à des besoins similaires.

Dans le but de dépeindre un portrait de la situation plus juste et actuel des jeunes Autochtones à Montréal, les méthodes de recherche suivantes ont été combinées :

Une *revue documentaire* a été réalisée sur les enjeux propres aux jeunes Autochtones vivant en contexte urbain et les obstacles à leur intégration. Elle comprend une analyse des statistiques disponibles, une recension des programmes et des services disponibles, une revue de la littérature portant sur les jeunes Autochtones en milieu urbain ainsi qu'une recension des pratiques inspirantes déjà en place.

Des *entrevues semi-directives* (16) ont été menées auprès d'intervenant.es du milieu autochtone montréalais, de responsables de la Ville de Montréal et d'expert.es en questions autochtones. De même, des entrevues ont

été effectuées avec une sélection de jeunes Autochtones dont les parcours ont été jugés particulièrement inspirants. La tenue de sept *groupes de discussion* a permis non seulement de dresser un portrait général des obstacles à l'intégration rencontrés par les jeunes Autochtones, mais également des portraits par segments précis de cette population (adolescent.es, jeunes femmes, jeunes hommes, Métis.es, Inuit.es, Mohawks, etc.). Un groupe de discussion a aussi été réalisé avec des intervenant.es qui œuvrent auprès des jeunes Autochtones. Ces entrevues et *groupes de discussion* ont été menés pour ancrer la recherche et l'analyse dans le contexte particulier de l'étude – la réalité montréalaise actuelle – et pour connaître la vision sur les enjeux dominants développée par les intervenant.es de terrain les plus informés et par les jeunes Autochtones eux-mêmes.

La présentation des résultats est structurée autour de cinq grandes catégories de services pour lesquelles des besoins et les défis spécifiques aux jeunes Autochtones à Montréal ont été déterminés : l'accueil et la vie quotidienne, la santé et les services sociaux, l'éducation, l'emploi et la formation, l'appartenance communautaire et la lutte à l'exclusion ainsi que l'art, la culture et la réappropriation culturelle.





1.1 LEXIQUE

On trouve les collectivités autochtones dans des régions urbaines, rurales et éloignées du Canada. Elles comprennent les Premières Nations, ou les bandes indiennes, qui vivent généralement sur des terres appelées « réserves », mais sont également désignées dans ce texte et dans la plupart des documents consultés par le terme *communautés*.

- Au Canada, les **Inuit.es** vivent au Nunavut, dans les Territoires du Nord-Ouest, dans le Nord-du-Québec (Nunavik) et au Labrador;
- Les **Métis.ses** vivent principalement en Alberta, en Colombie-Britannique, au Manitoba, en Ontario et en Saskatchewan;
- Les **collectivités autochtones en milieu urbain** (qui comprennent des Métis, des Indiens non-inscrits, des Inuits et des membres des Premières Nations) vivent dans des villes ou des municipalités, qu'elles fassent partie ou non des réserves ou des territoires traditionnels (par exemple, la collectivité autochtone de Montréal).

On compte un total de 11 Nations reconnues au Québec, en plus des autres nations du reste du Canada. Il s'agit des :

- Abénaqui.es
- Huron.nes-Wendats
- Montagnais.es-Innu.es
- Algonquin.es
- Malécites
- Naskapis
- Attikameks
- Micmac.ques
- Inuit.es
- Cri.e
- Mohawks

Autochtone^{1,2} :

Terme utilisé par le gouvernement du Canada et dans la Constitution pour désigner les Métis.ses et les membres des Premières Nations, alors regroupés dans un seul groupe. L'article 35(2) de la Loi constitutionnelle de 1982 précise que les peuples autochtones du Canada comportent notamment des Indien.nes et des Métis.ses du Canada. La désignation *Indiens inscrits* est un terme juridique issu de la Loi sur les Indiens³ (1985).

Allochtone :

Terme utilisé pour désigner la population non autochtone.

Indien.ne inscrit.e⁴ :

Autochtone admissible aux droits et avantages prévus par la Loi sur les Indiens et d'autres lois qui les concernent.

1 IVTF et Ville d'Ottawa, *Portrait de la diversité. Les peuples autochtones : Premières Nations, Inuits et Métis*, 2010.

2 L'utilisation du terme *Autochtone* dans le présent avis se réfère à cette définition.

3 Notons que les Inuit.es ne sont pas régis par la Loi sur les Indiens.

4 IVTF et Ville d'Ottawa, *op. cit.*, p. 9.

Inuit.e⁵ :

Autochtone de langue esquimaude-aléoute dont la communauté est historiquement liée au milieu arctique, notamment le Nunavut, les Territoires du Nord-Ouest, le Nord-du-Québec (Nunavik) et le Labrador.

Inuktitut⁶ :

Langue des Inuit.es, toujours comprise et parlée dans la plupart des communautés inuites.

Métis.se⁷ :

Autochtone qui se distingue de ceux des Premières Nations par son ascendance mixte indienne et européenne. Les Métis.es possèdent une culture et une langue propres et sont reconnus par la Loi constitutionnelle de 1982 comme peuple autochtone. Selon le Ralliement national des Métis : « Il s'agit d'une personne qui descend de souche métisse, qui se distingue des autres Autochtones et qui est acceptée par la nation métisse. Les Métis possèdent une histoire, une culture et une langue propres, issues de leurs diverses origines ancestrales, qui peuvent être écossaises, françaises, ojibwées et crie. Leurs territoires traditionnels comprennent les cours d'eau de l'Ontario, les environs des Grands Lacs et s'étendent à ce qui est défini dans les Droits autochtones des Métis du Nord Ouest, reconnus en vertu de l'article 35 de la Loi constitutionnelle de 1982. »

Réserve indienne⁸ :

Territoire réservé aux Autochtones par la Loi sur les Indiens. Les terrains d'une réserve sont la propriété du gouvernement fédéral.

Identité autochtone⁹ :

Cette expression désigne les personnes qui ont déclaré être des Autochtones, c'est-à-dire membres des Premières Nations (Indien.ne de l'Amérique du Nord), Métis.es ou Inuit.es. Ce ne sont pas nécessairement des Indien.nes inscrit.es ou protégés par des traités.

5 Office québécois de la langue française, « Inuit », [En ligne], *Grand Dictionnaire terminologique*, [http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?ld_Fiche=1299241].

6 IVTF et Ville d'Ottawa, *op. cit.*, 2010 : <http://ottawa.ca/fr/hotel-de-ville/decouvrir-votre-ville/profil-et-statistiques-economiques/optique-dequite-et>

7 Office québécois de la langue française, « Métis », [En ligne], *Grand Dictionnaire terminologique*, [http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?ld_Fiche=1299269].

8 Office québécois de la langue française, « Réserve indienne », [En ligne], *Grand Dictionnaire terminologique*, [http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?ld_Fiche=1299493]

9 « Encadré 6 : concepts et définitions », [En ligne], Statistique Canada, [http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-011-x/99-011-x2011001-fra.cfm#bx6].

1.2 APPROCHE ET MÉTHODOLOGIE UTILISÉES

Comme il existe peu de données et d'analyses portant spécifiquement sur les jeunes Autochtones à Montréal, l'approche de la présente étude a consisté, d'une part, à vérifier et bonifier les constats présents dans la littérature et, d'autre part, à compiler de nouvelles données sur cette population peu étudiée, par l'entremise d'entrevues et de groupes de discussion. Cette approche de terrain a permis de tracer un portrait plus juste des jeunes Autochtones, des enjeux auxquels ils sont confrontés et de leurs besoins en vue d'une plus grande intégration socioéconomique. Les recommandations – s'appuyant sur une compréhension des services et des programmes déjà en place et du fonctionnement de l'administration municipale montréalaise – s'inspirent de pratiques qui fonctionnent bien ailleurs.

L'analyse traverse cinq grands domaines pour lesquels les besoins, l'offre de services actuelle et les pratiques inspirantes ont été décrits et des recommandations élaborées. Les cinq domaines retenus, définis en introduction de chaque section, sont les suivants :

- Accueil et vie quotidienne (transport, logement et services de garde);
- Santé et services sociaux (soins de santé traditionnels, accès aux soins, racisme et discrimination lors de la recherche de soins, soins liés à la violence, consommation alcool/drogue);
- Éducation, emploi et formation (compétences linguistiques en anglais et en français, études, intégration socioéconomique, recherche d'emploi);
- Appartenance communautaire et lutte à l'exclusion (liens entre Autochtones, liens avec les Allochtones, sauvegarde de la culture et de la langue);
- Arts, culture et réappropriation culturelle (expression artistique et projets liés à la culture et à la langue).

Trois méthodes principales ont été utilisées dans le cadre de cette étude.

Une *revue documentaire* a d'abord été réalisée, comprenant :

1. Une compilation des statistiques disponibles;
2. Une recension des programmes et des services en place;
3. Une revue de la littérature portant sur les jeunes Autochtones en milieu urbain; et
4. Une recension des pratiques inspirantes existantes.

Des entrevues ont été menées afin à la fois d'ancrer la recherche et l'analyse dans le contexte particulier de l'étude – soit la réalité montréalaise actuelle – et d'accéder rapidement à la compréhension des enjeux telle que développée par les intervenant.es de terrain les plus informés et par les jeunes Autochtones eux et elles-mêmes. En plus des expertes et intervenant.es de terrain, des entrevues ont été effectuées avec une sélection de jeunes Autochtones dont les parcours ont été jugés particulièrement inspirants.

TABLEAU 1**Informations sur les personnes interviewées pour l'enquête**

PERSONNES INTERVIEWÉES	DÉTAIL	NOMBRE D'ENTREVUES
Intervenant.es du milieu autochtone montréalais	Responsable du RÉSEAU pour la stratégie urbaine de la communauté autochtone à Montréal	1
	Intervenant.es qui travaillent auprès des jeunes Autochtones à Montréal	10
Responsables de la Ville de Montréal	Responsable du dossier autochtone à la Ville de Montréal	1
	Responsable du dossier des arts à la Ville de Montréal	1
	Responsable du dossier du logement à la Ville de Montréal	1
Expertes des questions autochtones	Chercheuse à l'Université Laval	2
	Experte des questions des jeunes Autochtones chez Femmes autochtones du Québec	
TOTAL		16

En somme, 16 entrevues ont été réalisées entre le 30 juin et le 10 décembre 2015.

S'appuyant à la fois sur la revue de littérature et les entrevues, sept groupes de discussion ont été tenus le 26 juin et le 30 août 2015, soit un avec des intervenant.es¹⁰ et six avec des jeunes Autochtones. Les groupes de jeunes ont été formés de manière à assurer la diversité de l'échantillon :

- 1 groupe de **jeunes Autochtones** de 17 ans et moins;
- 1 groupe de **jeunes femmes** autochtones âgées de 18 à 30 ans;
- 1 groupe de **jeunes hommes** autochtones âgés de 18 à 30 ans;
- 1 groupe **mixte** comprenant des jeunes Autochtones âgés de 18 à 30 ans.
- 1 groupe composé d'**Inuits** âgés de 12 à 30 ans¹¹;
- 1 groupe composé de **Mohawks** âgés de 12 à 30 ans.

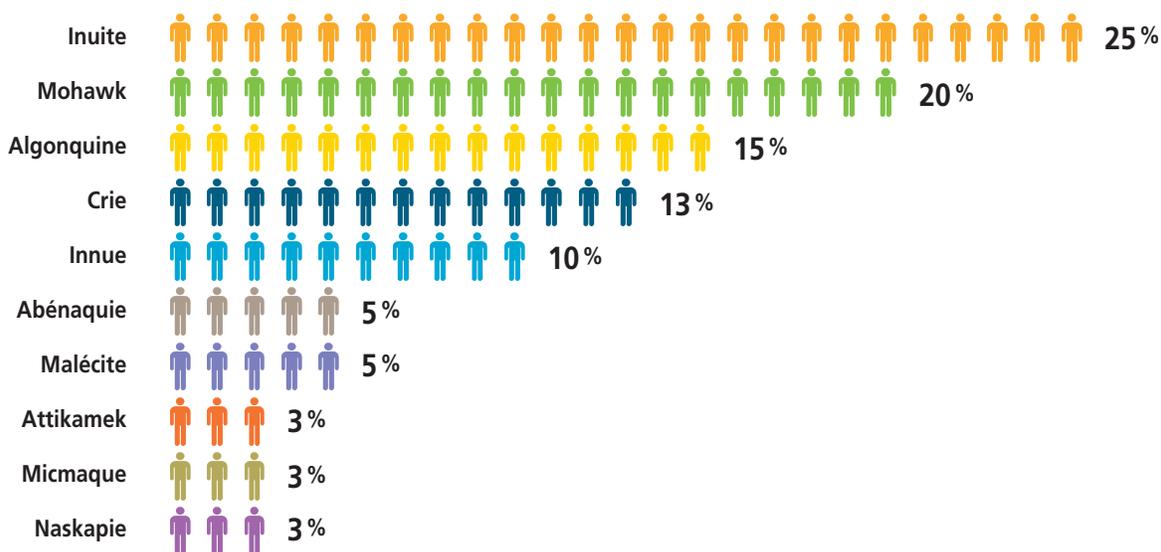
¹⁰ Les personnes présentes étaient celles qui siègent au comité jeunesse du RÉSEAU.

¹¹ À noter que, conséquemment au faible niveau de participation pour ce groupe, des entrevues individuelles ont été effectuées afin d'atteindre un nombre suffisant de répondant.es inuits.

En général, l'interaction entre les personnes dans les groupes de discussion permet d'aller plus loin dans la réflexion, d'arriver à des constats généralisés et d'améliorer la compréhension d'une expérience vécue de façon isolée. La synergie créée contribue à isoler des constantes et des particularités relatives à l'expérience urbaine vécue et aux obstacles à l'intégration. Les graphiques suivants décrivent la composition très variée des groupes. En tout, c'est 40 jeunes d'horizons et de profils très diversifiés qui ont pris part aux groupes de discussion.

FIGURE 1

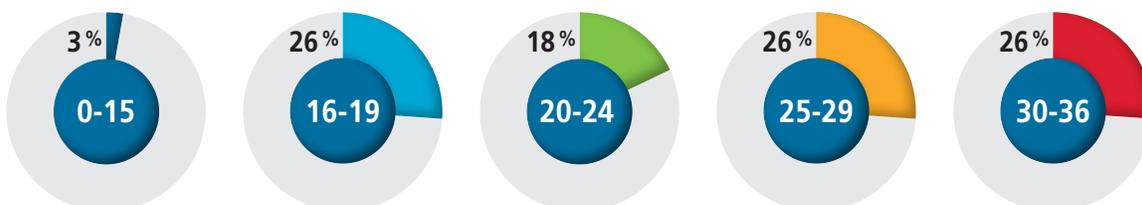
Répartition des répondant.es selon la nation



Source : Bem & Co., 2015.

FIGURE 2

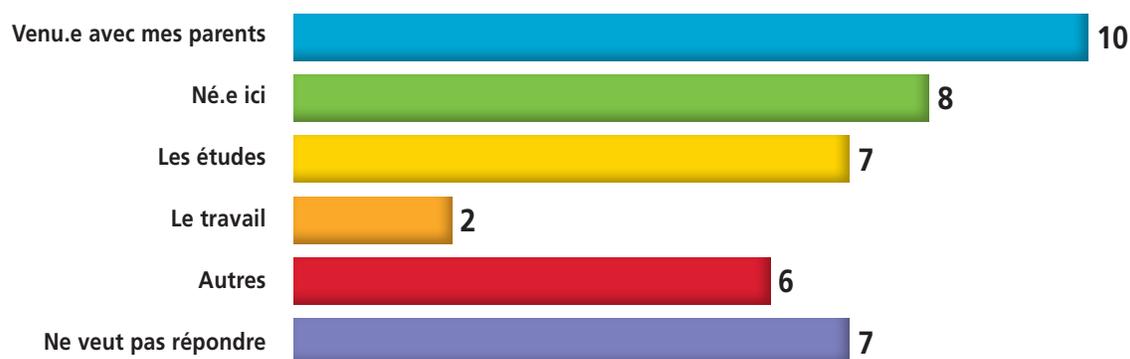
Répartition des répondant.es selon l'âge



Source : Bem & Co., 2015.

FIGURE 3

Répartition des répondant.es selon les raisons de l'établissement à Montréal



Source: Bem & Co., 2015.

1.3 RECENSION DES PROGRAMMES ET DES SERVICES ACTUELLEMENT OFFERTS AUX AUTOCHTONES À MONTRÉAL

Bien qu'on observe un nombre croissant de ressources dédiées aux Autochtones à Montréal, leur population s'accroît rapidement¹² et les organisations en place ne suffisent pas à répondre à la demande. De plus, le sous-financement chronique entrave leurs activités et quelques organismes, comme le Centre de formation pour Autochtones dans les métiers de la construction et secteurs connexes, ont récemment été contraints de fermer leurs portes.

En 2010, la Ville de Montréal recensait 32 organisations autochtones dans les secteurs de l'appartenance communautaire (8), des arts et de la culture (3), de la concertation (1), de l'éducation, de la formation et de l'emploi (5), du logement (1), de la représentation politique (5), de la santé et des services sociaux (7), des services de garde (1) et des services juridiques (1)¹³. Le *Guide de référence autochtone à Montréal* dénombre jusqu'à 52 organisations autochtones de toute sorte, à Montréal et dans ses environs^{14,15}.

Il faut également souligner que les centres administratifs de plusieurs organisations qui offrent du soutien, des services et de l'expertise aux communautés sont situés en ville. À Wendake, dans la proche banlieue de la ville de Québec, on trouve le secrétariat de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL) et ses nombreuses divisions administratives. La Société de développement des Naskapis a un bureau à Québec. Femmes autochtones du Québec est établi à Montréal, de même que l'Administration régionale crie et la Société Makivik. On observe ainsi une circulation d'informations continue entre les communautés et les villes, qu'il s'agisse d'une grande agglomération comme Montréal ou de villes de plus petite taille comme Québec et Val-d'Or.

¹² Plan stratégique communautaire pour la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain (SAMU), 2015.

¹³ Direction de la diversité sociale du Service du développement et des opérations, *Bottin des ressources offertes aux personnes autochtones de Montréal*, 2010, Montréal.

¹⁴ SAMU, 2015.

¹⁵ Comité de travail Employabilité-Formation-Éducation du RÉSEAU pour la stratégie urbaine de la communauté autochtone à Montréal, *Guide de référence autochtone à Montréal*, [sans date].

POPULATIONS AUTOCHTONES AU CANADA, AU QUÉBEC ET À MONTRÉAL

Survol des données démographiques

2.1 AUTOCHTONES ET JEUNES AUTOCHTONES AU CANADA ET AU QUÉBEC

- La population autochtone est de 1 400 685 personnes pour l'ensemble du Canada et de 141 915 personnes au Québec;
- L'âge médian de la population autochtone au Canada est de 27,7 ans (c. 40,6 ans pour l'ensemble des Canadiens) et de 32,7 ans au Québec;
- 28 % de la population autochtone du Canada a 14 ans et moins (c. 16,8 % pour l'ensemble de la population canadienne) et 23,6 % au Québec;
- 56 % des Autochtones du Canada vivent en milieu urbain;
- 17,2 % des Autochtones du Canada et 32,4 % de ceux du Québec peuvent soutenir une conversation dans une langue autochtone (63,7 % pour les Inuit.es du Canada et 88,1 % pour les Inuit.es du Québec).

FIGURE 4

Nombre d'Autochtones au Canada par année de recensement

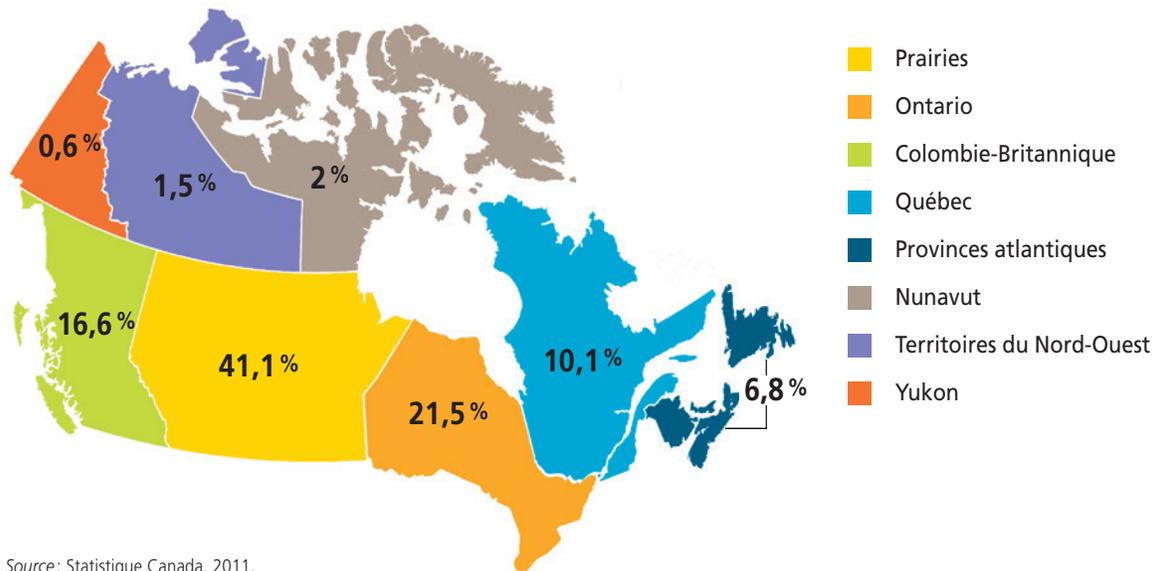


Source: Statistique Canada, 1961, 2001, 2006, 2011.

La population autochtone est en forte croissance au pays et Statistique Canada prévoit que cette croissance se poursuivra dans les prochaines décennies. Ainsi, des 1 400 685 personnes d'identité autochtone recensées en 2011, la population pourrait atteindre entre 1 700 000 et 2 200 000 personnes en 2031, ce qui représenterait une croissance annuelle de 1,1 % à 2,3 %. Notons que la croissance pour l'ensemble de la population canadienne est en moyenne de 0,9 %. Les personnes d'identité autochtone représenteraient alors près de 6 % de la population canadienne en 2036, comparativement à 4,4 % en 2011.

FIGURE 5

Répartition des Autochtones selon la province ou le territoire de résidence (2011)

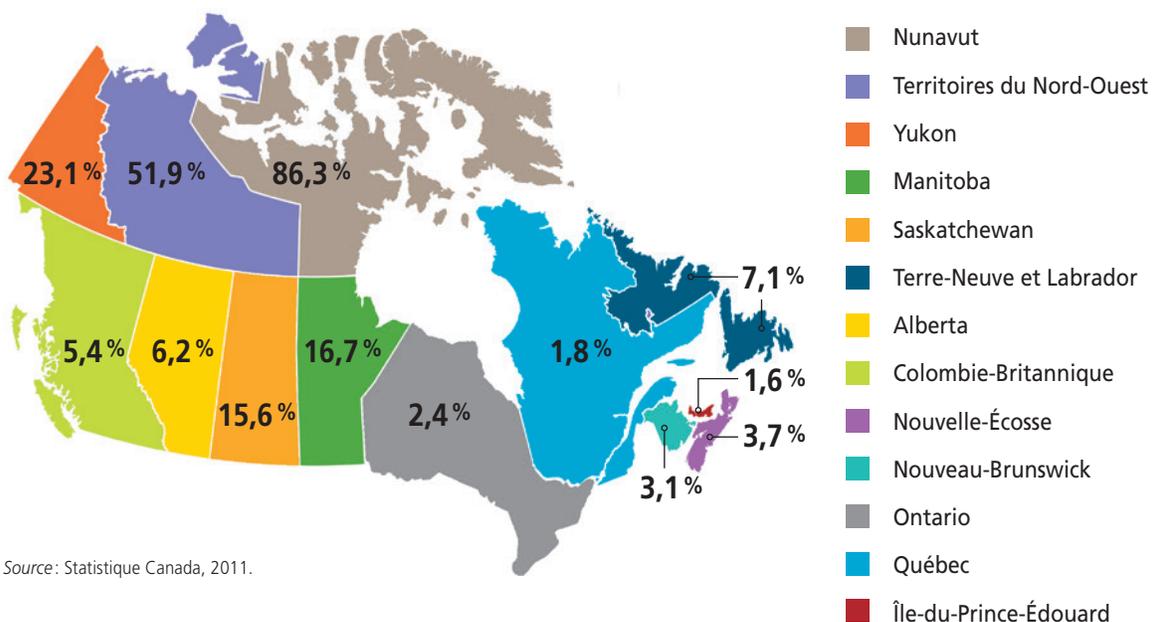


Source : Statistique Canada, 2011.

La population se répartit inégalement entre les différentes provinces canadiennes et le poids démographique des personnes autochtones varie considérablement d'une province ou d'un territoire à l'autre. Ainsi, les personnes autochtones comptaient pour 86,3 % de la population du Nunavut et respectivement 16,7 % et 1,8 % de celles du Manitoba et du Québec.

FIGURE 6

Poids démographique de la population autochtone, selon la province ou le territoire (2011)

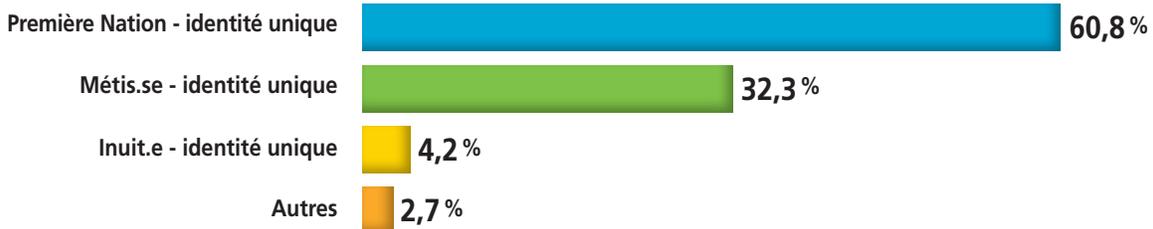


Source : Statistique Canada, 2011.

Il existe de multiples identités autochtones au Canada. Elles sont en général classées en trois catégories, soit celles des Premières Nations, des Inuit.es et des Métis.ses. Parmi tous les Autochtones, les Inuit.es et les Métis.ses sont respectivement les plus et les moins susceptibles de connaître ou d'avoir une langue maternelle autochtone. Une plus grande proportion des Autochtones du Québec peut soutenir une conversation dans une langue autochtone (32,4 % c. 17,2 % pour les Autochtones de l'ensemble du Canada).

FIGURE 7

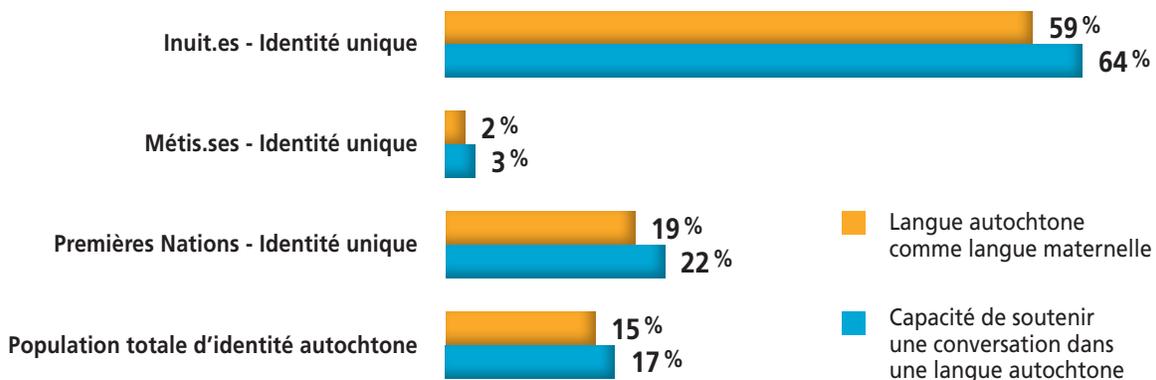
Répartition de la population autochtone selon l'identité spécifique (2011)



Source : Statistique Canada, 2011.

FIGURE 8

Répartition des langues autochtones selon l'identité (2011)

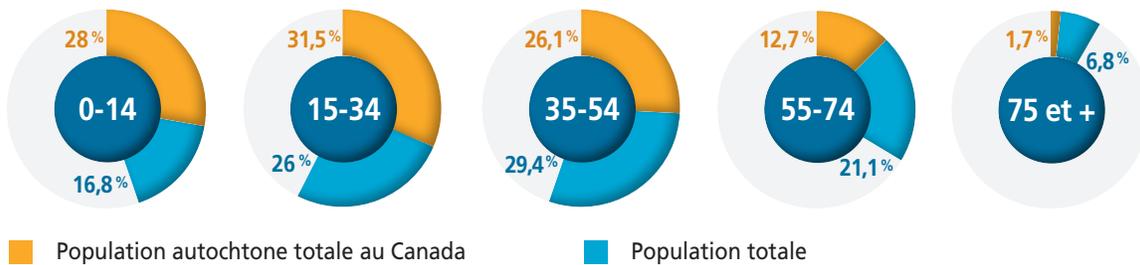


Source : Statistique Canada, 2011.

La population autochtone est plus jeune que la population générale. Ainsi, l'âge médian pour les Autochtones était en 2011 de 27,7 ans et celui de la population canadienne en général était de 40,6 ans. De plus, 28 % de la population autochtone et 16,8 % de la population canadienne était âgée de 14 ans et moins. Par ailleurs, 31,5 % de la population autochtone et 26 % de la population canadienne avaient entre 15 et 34 ans. La population autochtone québécoise est moins jeune que celle de l'ensemble du Canada (32,7 ans c. 27,7 ans pour les Autochtones de l'ensemble du Canada).

FIGURE 9

Poids démographique des groupes d'âge selon l'identité autochtone (2011)

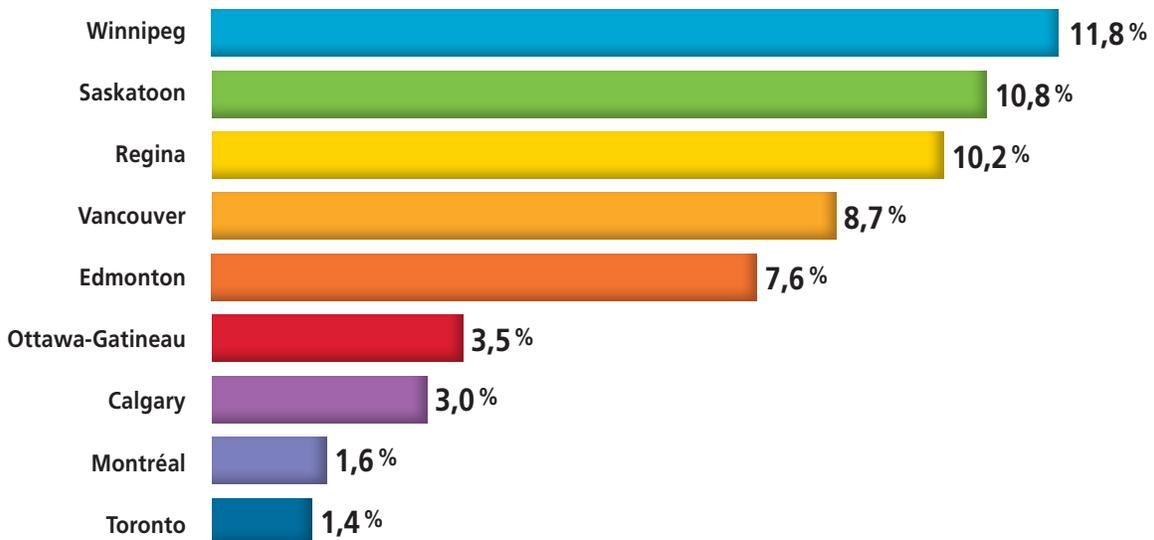


Source : Statistique Canada, 2011.

La proportion d'Autochtones vivant en milieu urbain a commencé à croître dans les années 1950, ayant été jusque-là relativement faible (Norris et Clatworthy, 2011). En 1951, seulement 7 % de la population autochtone totale du Canada vivait dans une zone métropolitaine (Norris et Clatworthy, 2011; Peters, 2004). Depuis, on a signalé une croissance continue de la population autochtone en milieu urbain (Norris et Clatworthy, 2011) avec une augmentation encore plus soutenue au cours des 10 dernières années (Browne *et al.*, 2009). Les personnes autochtones ont un poids démographique très varié selon la ville de résidence et se répartissent inégalement dans les différentes villes canadiennes : ainsi, elles comptent pour 11,8 % de la population à Winnipeg et pour 1,6 % à Montréal.

FIGURE 10

Poids démographique de la population autochtone selon la région métropolitaine de recensement (2011)



Source : Statistique Canada, 2011.

2.2 AUTOCHTONES ET JEUNES AUTOCHTONES À MONTRÉAL

La croissance et l'urbanisation de la population autochtone se constatent également au Québec. Entre 2001 et 2011, la population autochtone à Montréal a augmenté de 177 % en raison d'une importante migration hors réserve vers la ville. Montréal siège au premier rang des villes et municipalités du Québec pour le nombre d'Autochtones qui y habitent. La métropole accueille même davantage d'Autochtones que certaines des plus importantes communautés autochtones du Québec. De fait, on retrouve à Montréal 7,4 % des Autochtones du Québec et la région regrouperait même 39,4 % des Autochtones qui ne résident pas dans la communauté à laquelle ils appartiennent (réserve ou territoire désigné). La population autochtone à Montréal est ainsi passée de 6 930 personnes en 2001 à 10 505 en 10 ans à peine.

FIGURE 11

Nombre d'Autochtones à Montréal par année de recensement

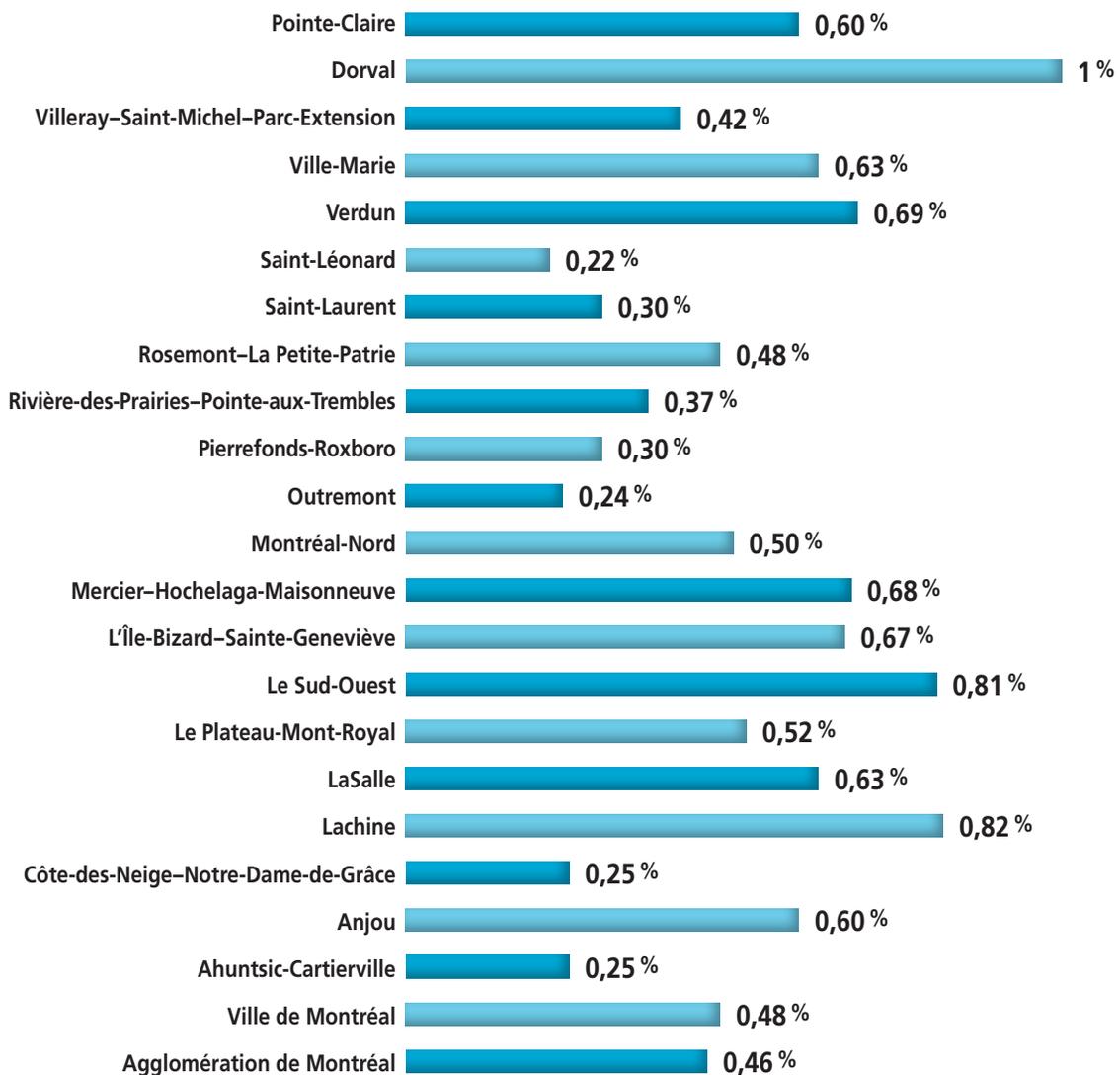


Source: Statistique Canada, 2011.

La population autochtone de la grande région métropolitaine est pour sa part passée de 11 160 personnes en 2001 à 26 280 en 2011. Les personnes autochtones résident de manière assez dispersée dans les différentes villes et arrondissements de l'agglomération de Montréal. Le poids démographique des Autochtones est le plus grand dans les arrondissements de Lachine et du Sud-Ouest (0,8 %) ainsi que de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve et de Verdun (0,7 %). Du côté des villes liées, les Autochtones sont plus présents à Dorval (1 %) et à Pointe-Claire (0,6 %).

FIGURE 12

Poids démographique des Autochtones dans les arrondissements et villes de l'agglomération de Montréal (2006)

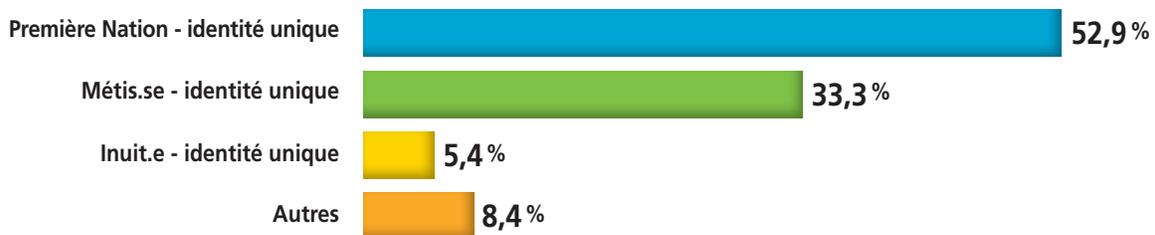


Source: *Un portrait de santé des Autochtones de Montréal*, Direction de santé publique du CIUSSS du Centre-Est-de-l'Île-de-Montréal, 2015, p. 58.

Les membres de Premières Nations comptent pour 53 % de tous les Autochtones de Montréal alors que les personnes déclarant une identité métisse et inuite comptent respectivement pour 33 % et 5 %.

FIGURE 13

Répartition de l'identité autochtone spécifique à Montréal (2011)

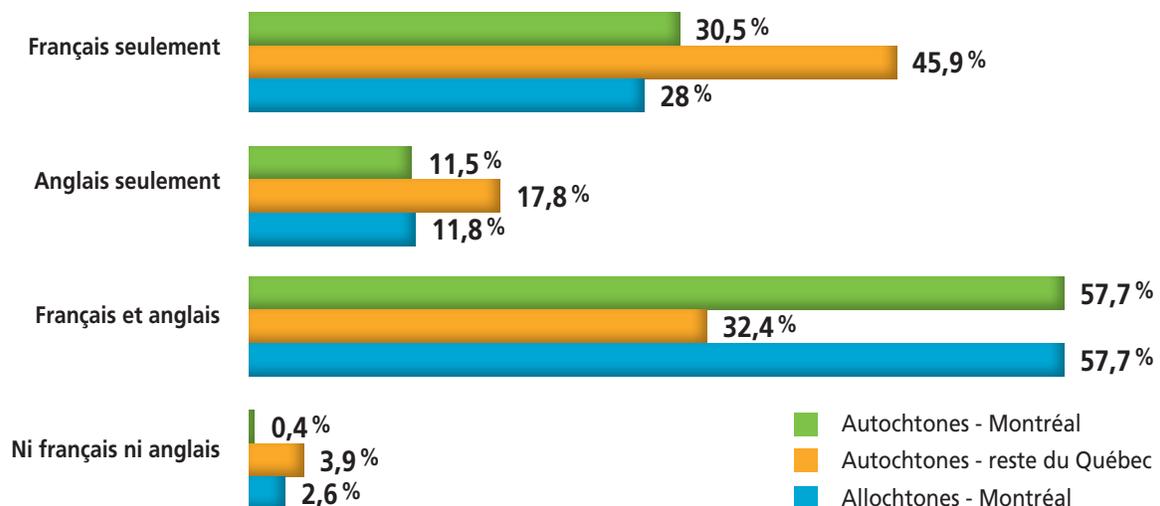


Source : Statistique Canada, 2011.

Selon le profil dressé en 2010 par la Division des affaires économiques et institutionnelles de la Ville de Montréal¹⁶, sur le plan linguistique, 3 % des Autochtones de Montréal ont déclaré une langue maternelle autochtone, alors que cette proportion se situait à 5 % chez les jeunes Autochtones de moins de 18 ans. Seulement 5 % des Autochtones de l'île de Montréal connaissaient une langue autochtone alors que cette proportion est de 32 % pour l'ensemble des Autochtones du Québec. Finalement, 30,5 % des Autochtones montréalais ne parlaient que le français, 11,5 % ne parlaient que l'anglais, 57,7 % parlaient les deux langues officielles alors que 0,4 % seulement ne parlaient ni l'anglais ni le français.

FIGURE 14

Connaissance des langues officielles selon l'identité et le lieu de résidence (2011)



Source : Statistique Canada, 2011.

En 2011, la très grande majorité des Autochtones de Montréal étaient nés à l'extérieur de la ville. Ajoutons que 44 % y résidaient depuis moins de 10 ans.

FIGURE 15

Lieu de naissance des Autochtones montréalais.es (2011)



Source: *Urban Aboriginal Peoples Study. Montreal Report.* Environics Institute, 2011, p. 30.

FIGURE 16

Durée de résidence à Montréal des Autochtones montréalais.es (2011)

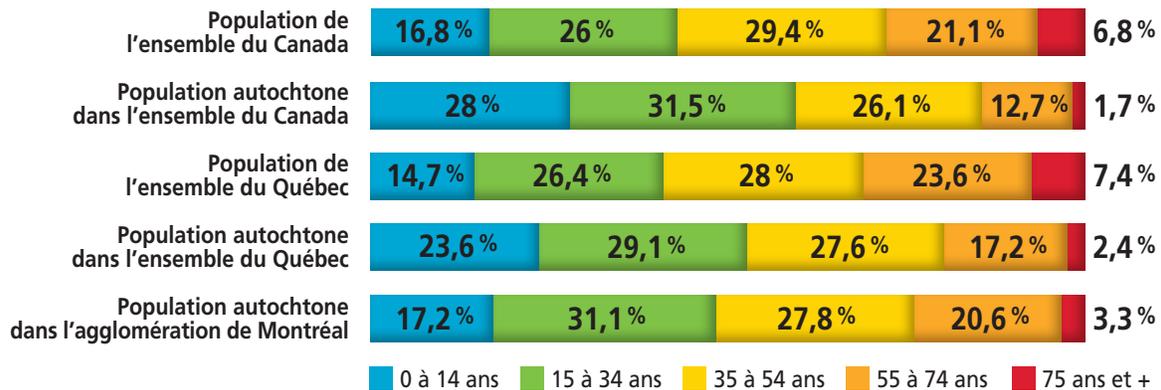


Source: Statistique Canada, 2011.

La population autochtone de l'agglomération de Montréal était en 2011 plus âgée que l'ensemble des Autochtones du Québec et du Canada. L'âge médian des hommes était de 35 ans et celui des femmes de 37 ans, comparativement à 31 ans et 34 ans pour les hommes et les femmes autochtones de l'ensemble du Québec. Précisons que la proportion de Montréalais âgés de moins de 15 ans est de 17 % tant chez les Autochtones que chez les Allochtones.

FIGURE 17

Tranches d'âge de la population selon l'identité autochtone et le lieu de résidence (2011)

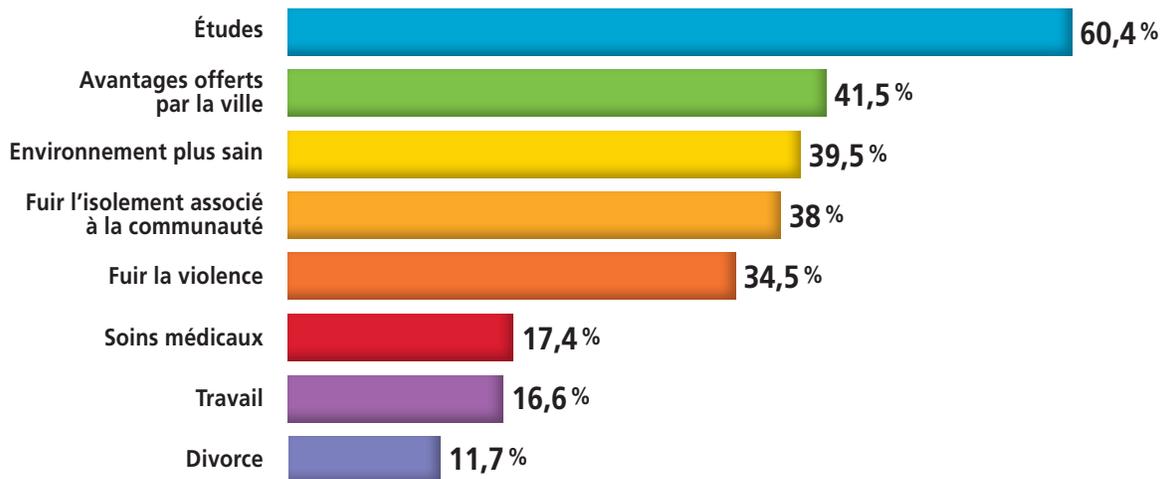


Source: Statistique Canada, 2011.

Lorsque questionnés sur les raisons de leur arrivée à Montréal, les jeunes Autochtones en évoquent plusieurs, dont les plus fréquemment rapportées sont les études (60,4 %), l'accès aux avantages offerts par la ville (41,5 %), vivre dans un environnement plus sain (39,5 %) et fuir l'isolement de la communauté (38 %). Il est à noter que seulement 16,6 % des jeunes interrogés ont évoqué le travail comme motivation importante.

FIGURE 18

Raisons évoquées par les jeunes pour expliquer leur arrivée en milieu urbain (2009)



Source: Évaluation des besoins en matière de services psychosociaux du Mouvement des centres d'amitié autochtones du Québec, Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, 2009.

3.1 ACCUEIL ET VIE QUOTIDIENNE

La section *accueil et vie quotidienne* recouvre les enjeux liés à l'arrivée à Montréal ainsi qu'à l'organisation de la vie personnelle et familiale des jeunes Autochtones. Elle inclut notamment les problématiques liées au logement et au transport, aux services de garde, aux compétences nécessaires à la vie urbaine et aux défis posés aux organismes par la grande mobilité de cette population. La présente section débute par une revue de la littérature sur les jeunes Autochtones à ces égards, poursuit avec une présentation des résultats des consultations et se conclue – au regard de la recension de services et de l'analyse de pratiques inspirantes – par deux recommandations.

3.1.1 Revue de la littérature

Si, au Québec comme au Canada, les Autochtones sont de plus en plus nombreux à vivre dans les milieux urbains, ils se démarquent de la population générale par leur très grande mobilité. En effet, que ce soit pour de courts ou de longs séjours, les migrations et déplacements entre les réserves, entre les milieux ruraux et les milieux urbains sont chez eux particulièrement courants, tout comme les déménagements à l'intérieur d'une même ville. Certains voient là un signe de la précarité et une caractéristique propre à cette population, alors que d'autres arguent plutôt que ces mouvements participent de transformations sociales plus larges qui font de la mobilité à court, moyen et long termes partie intégrante de la vie personnelle et professionnelle¹⁷. Les données amassées de 1997 à 1999 dans le cadre du programme de recherche en matière de politiques de Condition féminine Canada suggèrent en effet que pour les femmes autochtones de Montréal, cette mobilité accrue ne s'explique ni par la situation familiale ni par l'âge. Les déplacements fréquents seraient plutôt une caractéristique de leur mode de vie et de leur identité, et non pas une situation exceptionnelle qu'il faudrait transformer¹⁸.

Un consensus existe chez les chercheurs et les organismes communautaires autochtones quant au fait que la présence autochtone en ville n'est pas un phénomène nouveau, mais qu'il a pris de l'ampleur dans les dernières décennies et que, en raison des transformations démographiques en cours, il est appelé à s'intensifier. De fait, 86 % des Autochtones installés à Montréal sont des résidents dits de première génération, c'est-à-dire qu'ils sont nés et ont grandi ailleurs qu'à Montréal. Les résidents de deuxième génération représentent 14 % : ils sont nés et ont grandi à Montréal de parents qui s'y sont installés à l'adolescence ou au début de l'âge adulte. En outre, 32 % d'entre eux habitent la métropole depuis plus de 20 ans, alors que 44 % y sont depuis moins de 10 ans¹⁹. Comme l'indique la figure 19, les motifs principaux de la migration vers Montréal sont l'éducation, l'emploi et la famille²⁰. L'importance de l'éducation laisse deviner l'arrivée d'une population assez jeune.

17 C. Lévesque, « La présence des Autochtones dans les villes du Québec; mouvements pluriels, enjeux diversifiés », dans D. Newhouse et E. J. Peters, *Des gens d'ici : les Autochtones en milieu urbain. Projet de recherche sur les politiques*, 2003, p. 28.

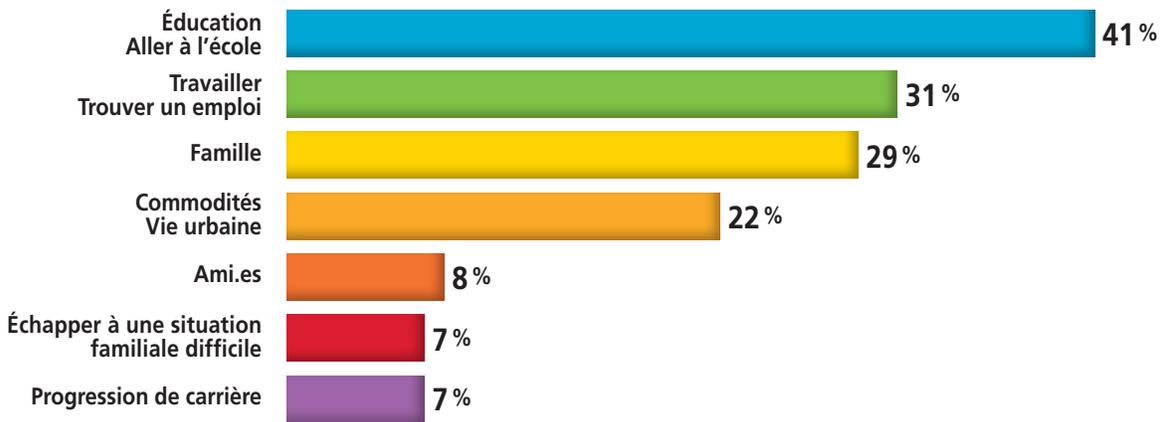
18 *Loc. cit.*

19 Environics Institute, *Urban Aboriginal Peoples Study. Montreal Report*, 2011, p. 18.

20 *Ibid.*, p. 19.

FIGURE 19

Raisons expliquant que les répondant.es habitent à Montréal



Source : Urban Aboriginal Peoples Study. Montreal Report, Environics Institute, 2011.

Malgré l'ensemble des défis que pose la vie urbaine décrits dans ces pages, les Autochtones montréalais semblent entretenir une vision globalement positive de leur expérience de la ville. Ainsi, 69 % d'entre eux affirment apprécier fortement la vie à Montréal en raison, entre autres, de la qualité de vie, de l'effervescence urbaine et de l'impression générale d'ouverture d'esprit et d'acceptation sociale qu'ils ressentent. Au nombre des éléments moins appréciés, on retrouve la pression propre à la vie urbaine qu'engendrent notamment la circulation dense, la pollution, le bruit, le rythme et le coût de la vie²¹.

Le passage de la réserve à la ville ou d'un milieu rural à un milieu urbain ne s'opère pas pour autant sans heurts. Comme le souligne le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ)²², le mouvement vers la ville est souvent porté par « l'espoir d'une vie meilleure ». Si certains voient leurs vœux s'exaucer, d'autres sont plutôt confrontés à une détérioration de leur situation, alors qu'aux problèmes qui les ont suivis jusqu'à Montréal s'ajoutent l'isolement et la précarité financière. Il faut mentionner, à l'instar du RCAAQ²³, que des différences majeures distinguent la vie urbaine de la vie dans les communautés autochtones, qui peuvent

21 *Ibid.*, p. 52.

22 Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, *Mémoire du Mouvement des Centres d'amitié autochtones du Québec pour contrer le racisme et la discrimination envers les Autochtones du Québec*, 2013, p. 11.

23 *Ibid.*

rendre la transition d'un milieu à l'autre plus laborieuse qu'initialement estimée. Le RCAAQ mentionne à cet effet l'anonymat caractéristique de la vie en ville, qui s'oppose à la promiscuité vécue dans les petites communautés, et le fonctionnement très différent des institutions et services en milieu urbain. Finalement, le fait de quitter une communauté pour aller s'installer en ville peut se présenter comme un acte d'abandon ou d'exil, dans la mesure où, entre autres choses, les individus qui quittent les réserves n'ont plus accès aux services offerts par le Conseil de bande de leur communauté d'origine, le pouvoir de ce dernier étant confiné aux frontières de son territoire. Alors qu'aujourd'hui la vie urbaine est le fait d'une large proportion des Autochtones canadiens, la Loi sur les Indiens ne tient aucunement compte de cette réalité.

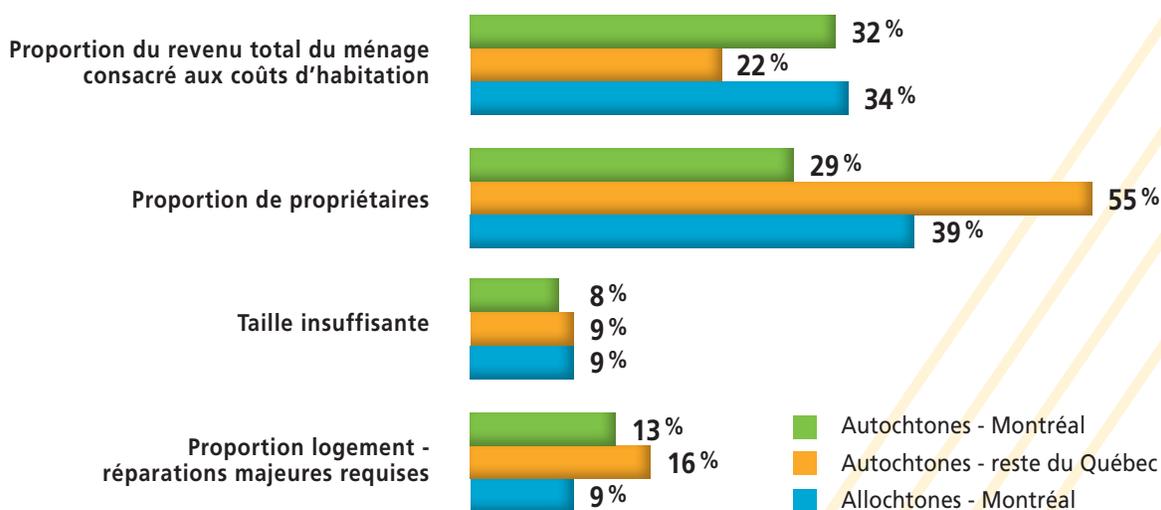
Les défis que pose l'arrivée en ville se couplent à ceux que rencontrent les organismes qui cherchent à soutenir les populations autochtones en milieu urbain. Les embûches sont nombreuses et parvenir à rejoindre une population très mobile est l'une d'entre elles. En effet, aux déplacements entre les réserves, les milieux ruraux et les milieux urbains s'ajoutent une instabilité et une forte mobilité résidentielle au sein d'une même ville. Entre 2001 et 2006, « [p]lus de la moitié de la population autochtone aurait déménagé au moins une fois », une proportion significativement plus élevée que ce qu'indiquent les données pour la population générale²⁴.

Bien qu'aucune étude ne semble avoir été menée sur le sujet, plusieurs suggèrent que cette forte propension à déménager puisse être liée à la mauvaise qualité des logements occupés. En effet, à Montréal, un Autochtone sur huit vit dans un logement qui nécessite des rénovations majeures (plomberie, installation électrique, charpente des murs, planchers et plafonds). Comme le démontre la figure 20, les ménages autochtones sont plus susceptibles de vivre dans un logement inadéquat au sens où l'entend la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL), qui définit un logement acceptable comme étant :

- › de qualité convenable, c'est-à-dire que « de l'avis des occupants, il ne nécessite pas de réparations majeures »;
- › de taille convenable, c'est-à-dire qu'il compte suffisamment de chambres pour accommoder tous les occupants;
- › de prix abordable, c'est-à-dire que « le ménage y consacre moins de 30 % de son revenu avant impôt »²⁵.

24 Statistique Canada, « Profil de la population autochtone de 2006 pour Montréal », 2009 [En ligne].

25 Société canadienne d'hypothèque et de logement, *Le logement au Canada en ligne – Définitions*, [En ligne].

FIGURE 20**Situation de logement selon l'identité et le lieu de résidence (2011)**

Source: *Un portrait de la santé des Autochtones de Montréal*, Direction de santé publique du CIUSSS du Centre-Est-de-l'Île-de-Montréal, 2015.

En 2006, 40 % des Autochtones habitant dans les moyennes et grandes villes canadiennes occupaient des logements nécessitant des réparations mineures ou majeures²⁶. De même, à revenu égal, ils seraient plus susceptibles que la population générale de vivre dans un logement inadéquat ou surpeuplé²⁷, ce qui est d'autant plus problématique que la disponibilité et la qualité des logements agissent comme déterminants sociaux de la santé, du bien-être, de l'intégration à la vie économique et sociale ainsi que de l'accès à l'éducation²⁸.

Si les membres des Premières Nations indiquent qu'ils ont le sentiment de pouvoir choisir le quartier dans lequel ils vont s'installer²⁹, le RCAAQ insiste sur le fait que les besoins en matière de logement comptent au nombre des priorités exprimées par les participant.es à l'*Évaluation des besoins des Autochtones qui composent avec la réalité urbaine de Montréal*³⁰. Ils soulignent entre autres la nécessité d'avoir accès à divers types de logement, entre autres un refuge pour hommes et des installations à faible coût pour des séjours de courte

26 Y. D. Belanger, G. Weasel Head et O. Awosoga, « Housing and Aboriginal People in Urban Centres : A Quantitative Evaluation », *Aboriginal Policy Studies*, 2012, vol. 2, n° 1, p. 16.

27 *Ibid.*, p. 18.

28 *Ibid.*, p. 4.

29 Environics Institute, *op. cit.*, p. 54.

30 RCAAQ, *Évaluation des besoins des Autochtones qui composent avec la réalité urbaine de Montréal*, 2008, p. iv.

durée³¹. Aucune donnée à ce sujet n'existe pour Montréal, mais il semble qu'à Winnipeg et à Edmonton, les ménages autochtones aient à héberger de nombreux « visiteurs » qui s'installent pour une plus ou moins longue période chez la famille ou des amis, faute de parvenir à trouver un logement adéquat. Si elle permet de réduire l'itinérance, cette situation contribue à la surpopulation dans les logements et, comme le moment du départ et de l'arrivée de ces visiteurs est le plus souvent imprévisible, elle représente un facteur de vulnérabilité pour les ménages déjà précaires, qui ont souvent une femme seule à leur tête³².

De nombreux témoignages laissent entrevoir que le racisme et la discrimination économique compliquent la recherche d'un logement pour les Autochtones, qui sont confrontés aux préjugés et à l'incompréhension lorsque vient le temps de signer un bail. Les participants.es à des groupes de discussion menés en 2007 à Ottawa témoignent de la réticence des propriétaires à leur louer un appartement, réticence encore plus marquée lorsque ce sont des jeunes qui se cherchent un toit³³. Dans la mesure où l'accès à des logements abordables et adaptés influence l'ensemble des dimensions de l'existence, depuis la santé jusqu'à l'intégration à la vie économique, les organismes autochtones en milieu urbain, le RCAAQ en tête, en font une priorité. Dans cet esprit, ils plaident pour la reconnaissance et la prise en compte de la spécificité de la réalité urbaine des Autochtones dans l'élaboration, par le gouvernement

du Québec, de la *Politique nationale de l'habitation* et pour l'inclusion d'un volet qui touche spécifiquement les besoins des Premières Nations, des Inuit.es et des Métis.es³⁴. Par ailleurs, beaucoup de ceux qui arrivent en milieu urbain n'ont pas de dossier de crédit, une entrave majeure à la signature d'un bail.

De tous les éléments qui entrent en jeu dans l'accueil et la vie quotidienne des Autochtones à Montréal, le logement est sans doute le plus important. Néanmoins, les individus qui arrivent à Montréal et les familles qui y sont déjà installées expriment un certain nombre d'autres besoins qui, s'ils peuvent paraître de moindre importance, ont un fort impact sur la qualité de vie et les possibilités d'intégration à la vie économique et sociale.

Les possibilités qu'offre le transport en commun³⁵ comptent au nombre des particularités qui contribuent à la satisfaction des Autochtones quant à la vie urbaine³⁶. Toutefois, si son fonctionnement va de soi pour ceux qui ont toujours vécu en ville, plusieurs Autochtones et Inuit.es arrivés du Nord et des réserves rapportent avoir eu du mal à l'apprivoiser³⁷. Savoir où et comment acheter les titres de transport, comprendre le plan et le fonctionnement des lignes d'autobus et de métro, savoir comment demander un arrêt sont autant de gestes qui nécessitent un certain apprentissage et peuvent représenter une source de stress pour les nouveaux venus. Le RCAAQ compte d'ailleurs l'utilisation des transports publics au nombre des « connaissances de

31 *Ibid.*, p. 41.

32 R. C. Walker, « Improving the interface between urban municipalities and aboriginal communities », *Canadian Journal of Urban Research, Suppl. Canadian Institute of Planners*, 2008, vol. 17, n° 1, p. 27. Dans la mesure où la taille des villes, leurs caractéristiques démographiques et leur contexte socioéconomique diffèrent significativement, les comparaisons entre Montréal et les moyennes et grandes villes de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba sont à traiter avec la plus grande prudence.

33 IVTF, 2010, *op. cit.*, et IVTF et Ville d'Ottawa, 2010, *op. cit.*, p. 9.

34 RCAAQ, *Vers une politique nationale de l'habitation*, 2014, p. 20.

35 Les difficultés liées au transport et l'accès à un service de garde abordable sont au nombre des préoccupations trouvées dans les documents produits par les organismes autochtones de Montréal, mais virtuellement absentes de la littérature scientifique ou des rapports gouvernementaux sur la question. On peut de ce fait remarquer un décalage entre les préoccupations exprimées sur le terrain et les thèmes jugés dignes d'intérêt par les chercheurs universitaires et ceux mandatés par les différents paliers de gouvernement.

36 Environics Institute, *op. cit.*, p. 52.

37 S. Vaudry-Gauthier, *Être Inuit, jeune et vivre en ville : le cas ottavien*, 2013, p. 3-48.

base de la vie en ville³⁸ » dont l'apprentissage pourrait être facilité par la mise en place d'un système de jumelage ou d'accompagnement visant à faciliter la transition vers la vie urbaine.

La question du transport est par ailleurs cruciale pour l'accès aux services et à l'emploi et le coût des déplacements représente un obstacle pour les ménages à faible revenu³⁹. Les jeunes en milieu urbain souffrent du manque de disponibilité des transports et de leur coût quand vient le temps d'accéder aux services ou de se rendre aux activités et loisirs qui peuvent, entre autres, favoriser l'adoption de saines habitudes de vie⁴⁰.

La difficulté d'accès à des places en CPE et l'absence de services de garde culturellement adaptés sont aussi soulignés par le RCAAQ⁴¹. Il faut toutefois noter que depuis la parution de *l'Évaluation des besoins des Autochtones qui composent avec la réalité urbaine de Montréal* en 2008, un CPE autochtone, le Rising Sun Childcare Center/CPE Soleil Le Vent, a ouvert ses portes à Verdun. Dans son *Mémoire du Mouvement des centres d'amitié autochtones du Québec pour contrer le racisme et la discrimination envers les autochtones au Québec*, publié en 2013, le RCAAQ recommande néanmoins la création de places réservées aux enfants autochtones dans les CPE⁴².

Afin de faciliter le passage à la vie urbaine, le RCAAQ⁴³ recommande d'offrir dans les communautés de l'information sur la vie en ville et les services et ressources disponibles de manière à ce que les Autochtones appelés à se déplacer vers Montréal ou d'autres villes aient déjà une connaissance du milieu qui les attend et des possibilités qui leur sont offertes. Dans le même esprit, la création d'un point de services central est recommandé et, éventuellement, la mise en place d'un système de jumelage qui pourrait adoucir la transition du milieu rural au milieu urbain. La création d'un catalogue des services disponibles, qui serait mis à jour annuellement, pourrait servir cet objectif.

38 RCAAQ, 2008a, *op. cit.*, p. 40.

39 Wabano Center for Aboriginal Health, *I Belong Here : A Framework to Promote Healthy Development of Urban Aboriginal Children, 6-12 years*, cité dans IVTF, *op. cit.*, p. 11.

40 RCAAQ, *La jeunesse autochtone dans les villes : une force de l'avenir*, 2015, p. 12.

41 *Idem*, p. 43.

42 RCAAQ, 2013, *op. cit.*, p. 31.

43 *Loc. cit.*

Nahka Bertrand

32 ans

Dénée



« Je souhaite que la jeunesse autochtone puisse avoir les ressources pour s'épanouir parce qu'elle est porteuse d'avenir et qu'elle a des contributions à faire. »

Nahka Bertrand est écrivaine et actrice. Elle a grandi dans les Territoires du Nord-Ouest et a étudié la littérature anglaise et l'écriture créative à l'Université Concordia. Elle est actuellement coordonnatrice pour le comité jeunesse du RÉSEAU pour la stratégie urbaine de la communauté autochtone à Montréal et travaille également pour le Fonds indépendant dédié aux jeunes Autochtones du média Ricochet. Parmi ses autres expériences de travail, se trouvent des postes à l'Association nationale des centres d'amitié autochtones et au Wapikoni mobile. Depuis plusieurs années, elle s'implique au sein d'Odaya, un groupe de femmes autochtones qui souhaitent porter leur culture en créant des ponts entre les différents peuples par les chants traditionnels et le tambour. Ses implications l'ont menée à plusieurs reprises à l'étranger afin de faire connaître les cultures et les réalités autochtones dans le cadre d'événements d'envergure internationale, tels le Forum social mondial 2013 en Tunisie.

3.1.2 Résultats des consultations sur l'accueil et la vie quotidienne

« Je viens d'arriver et je ne sais pas où trouver des renseignements sur les ressources et activités pour les Premières Nations. J'aime pas les brochures, j'aime quand je peux accéder à ce type d'information en ligne. »

– Jeune Cri, 28 ans

« Pourquoi est-ce que nous n'avons pas un lieu pour nous rencontrer entre jeunes Autochtones, comme un type de maison des jeunes? Je connais des lieux pour aller si je ne vais pas bien mais il n'y a rien pour les jeunes qui vont et veulent simplement socialiser. »

– Jeune Mohawk, 25 ans

Les participant.es estiment que les Autochtones qui s'installent à Montréal doivent se familiariser rapidement avec une quantité considérable de notions. Ils mentionnent, par exemple, la lecture d'un plan de la ville ou encore l'utilisation du système de transport en commun. Ils soulignent qu'il n'existe actuellement aucun centre de références pour l'accueil des Autochtones (orientation au logement, aux réseaux de l'éducation, du transport et de la santé et des services sociaux). Ils mentionnent que l'adaptation au transport en commun constitue une épreuve majeure lors de l'arrivée à Montréal. Ils citent par exemple la peur du métro, le manque de connaissances concernant son fonctionnement et ses principaux points de repère. Ils considèrent que le coût des titres de transport, en décourageant les déplacements, constitue un frein à la participation et à l'intégration des Autochtones, notamment des jeunes. Les participant.es jugent par ailleurs que le manque d'accès aux services de garde à Montréal contribue à l'isolement des parents autochtones. Ils évoquent également les nombreuses difficultés rencontrées dans la recherche d'un logement :

le manque de références et d'accès au crédit, la perception d'une discrimination de la part de certains propriétaires, la barrière de la langue, etc. Plusieurs d'entre eux préféreraient habiter un appartement dont le propriétaire ou le gestionnaire est autochtone. Enfin, les participants critiquent le manque d'accès à un service juridique permettant aux Autochtones de mieux connaître leurs droits et recours en tant que locataire, travailleur ou travailleuse, citoyen.ne, etc.

Pour leur part, les participant.es inuits considèrent l'absence d'un centre de références pour l'accueil des Premières Nations (orientation au logement, éducation, transport, santé) comme un réel problème à Montréal. Les nouveaux arrivants inuits doivent eux aussi se familiariser avec une multitude d'éléments inconnus. Ils disent éprouver beaucoup de difficulté à localiser les ressources et les organismes pouvant les aider. Les participant.es inuits considèrent également que le coût des titres de transport constitue un frein à la participation et à l'intégration des Autochtones, notamment des jeunes.

Les organismes spécialisés dans la prestation de services aux personnes autochtones font état de la difficulté à rejoindre la communauté autochtone à Montréal. Ils considèrent que la dispersion, le manque d'implication et la grande diversité de cette communauté sont des facteurs explicatifs importants. Afin de limiter le doublement de l'offre de services et de maximiser leur impact, les intervenant.es rencontrés jugent important de favoriser la concertation entre les organismes actifs dans les différents secteurs (culture, santé, éducation, etc.) et de travailler en réseau. Enfin, les intervenant.es soulignent les problématiques liées aux services de transport en commun à Montréal. Pour eux, la mobilité des jeunes Autochtones sur le territoire de la Ville doit être facilitée afin qu'ils puissent accéder aux services. On suggère notamment de mettre à disposition des services d'autobus dans le cadre de certaines activités proposées par les organismes ou, encore, que la Société de transport de Montréal (STM) consente à offrir un tarif réduit pour les jeunes Autochtones.

En somme, les principaux programmes et services jugés manquants ou insuffisants par les participant.es autochtones et les intervenant.es sont :

- › Un programme d'accueil basé sur l'acquisition de compétences essentielles pour la vie en ville (*life skills*);
- › Un accès amélioré aux services (gardiennage, soins de santé pour les enfants) dans toute la région de Montréal;
- › Un service d'information juridique;
- › Des occasions de réseautage entre les organismes autochtones et non autochtones ayant des missions similaires;
- › Des groupes de travail multisectoriels pouvant mieux répondre aux problématiques touchant plusieurs domaines de services.

3.1.3 Recommandations pour l'accueil et la vie quotidienne

Recommandation 1 :

Que la Ville de Montréal soutienne des projets de logements sociaux qui s'adressent à des jeunes Autochtones et de jeunes familles autochtones.

Recommandation 2 :

Que la Ville de Montréal poursuive ses actions auprès des différentes instances gouvernementales pour que les programmes d'aide financière permettant la réalisation de logements sociaux et communautaires soient reconduits aux prochains budgets et que les Autochtones puissent bénéficier d'un financement dédié.

3.2 SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

La section *santé et services sociaux* traite des problèmes liés à la santé physique, mentale et psychosociale, y compris ceux liés à l'itinérance et à la consommation abusive d'alcool ou de drogue. À ces problématiques, se greffent un ensemble d'enjeux en lien avec l'accès aux soins et services ainsi qu'avec les soins de santé traditionnels. Le racisme et la discrimination rencontrés dans le système de santé sont l'un de ces enjeux. Cette section couvre également les problèmes que rencontrent les Autochtones avec le système de justice, entre autres l'impossibilité d'obtenir des conseils juridiques, le manque d'informations quant à leurs droits et la surreprésentation des membres des Premières Nations dans le système de justice et la population carcérale. La présente section débute par une revue de la littérature sur le sujet, poursuit avec une présentation des résultats des consultations et se conclue – au regard de la recension de services et de l'analyse de pratiques inspirantes – par deux recommandations.

3.2.1 Revue de la littérature

Comme c'est le cas pour les différents éléments qui entrent en jeu dans la qualité de vie et l'organisation générale de la vie quotidienne, la santé est intimement liée aux conditions de logement, au statut socio-économique, à l'inclusion ou à l'exclusion sociale et au sentiment général de bien-être. Malgré l'influence cruciale de la santé physique et mentale sur les possibilités d'intégration sociale et économique, la recherche scientifique en la matière est, à bien des égards, déficiente. En effet, elle échoue à refléter les caractéristiques démographiques et la répartition géographique des Premières Nations au Canada. Si la santé des jeunes Autochtones a fait l'objet de beaucoup d'attention, les Métis.es et les jeunes en milieu urbain sont sous-représentés dans la littérature. De même, les travaux sur la santé des jeunes Autochtones ne permettent pas d'obtenir un portrait global et laissent de côté plusieurs des déterminants de la santé tels que définis par l'Agence de santé publique du Canada⁴⁴. Ce faisant, nombre des enjeux majeurs concernant la santé des jeunes Autochtones canadiens sont encore mal compris ou méconnus⁴⁵.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) insiste sur le fait que « les déterminants structurels et les conditions de vie au quotidien constituent les déterminants sociaux de la santé, qui sont à l'origine d'une grande part des inégalités en santé observées entre pays et dans les pays⁴⁶ ». Pour sa part, la Direction de santé publique de Montréal utilise les termes « inégalités sociales de santé » pour référer « à ces écarts de santé systématiques entre les individus selon leur classe sociale⁴⁷ ». Les déterminants sociaux de la santé sont indissociables des inégalités sociales, qui représentent le point focal des écrits sur la santé des jeunes Autochtones au Canada. En 2006, 73 % des membres des Premières Nations et des Métis.es âgés de 15 ans et plus vivant hors réserve ont déclaré être en bonne, très bonne ou excellente santé⁴⁸. Néanmoins, si ceux du milieu urbain présentent généralement un meilleur état de santé que les Autochtones enregistrés qui vivent sur les réserves⁴⁹, ces deux populations se comparent presque toujours négativement par rapport à la population non autochtone. On peut entre autres noter un écart notable dans l'espérance de vie.

44 Ces douze déterminants de la santé sont 1) le niveau de revenu et le statut social, 2) les réseaux de soutien social, 3) l'éducation et l'alphabétisme, 4) l'emploi et les conditions de travail, 5) les environnements sociaux, 6) les environnements physiques, 7) les habitudes de santé et la capacité d'adaptation personnelles, 8) le développement de la petite enfance, 9) le patrimoine biologique et génétique, 10) les services de santé, 11) le sexe et 12) la culture. Agence de santé publique du Canada, *Déterminants de la santé*.

45 A. Ning et K. Wilson, « A Research Review : Exploring the Health of Canada's Aboriginal Youth », *International Journal of Circumpolar Health*, 2012, vol. 71, p. 1-10.

46 CDSS, *Comblent le fossé en une génération : instaurer l'équité en santé en agissant sur les déterminants sociaux de la santé*, Rapport final de la CDSS, 2009, p. 1.

47 M.-F. Le Blanc et al., *Rapport du directeur de santé publique 2011 : Les inégalités sociales de santé à Montréal*, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, 2011, p. 3.

48 Statistique Canada, « Profil de la population autochtone de 2006 pour Montréal », 2009.

49 L. Wilson et N. Cardwell, « Urban Aboriginal Health ; Examining Inequalities Between Aboriginal and Non-Aboriginal Populations in Canada », *The Canadian Geographer/Le géographe canadien*, 2012, vol. 56, n° 1, p. 111.

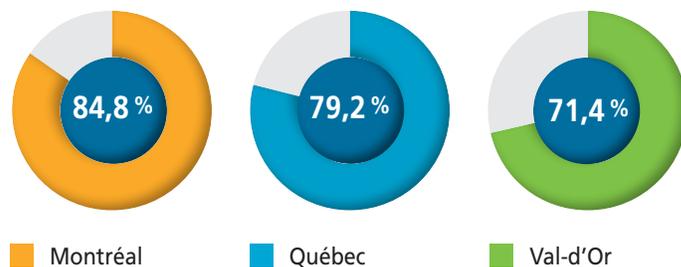
Statistique Canada prévoit notamment que « [e]n 2017, l'espérance de vie de l'ensemble de la population canadienne devrait être de 79 ans pour les hommes et de 83 ans pour les femmes. Dans la population autochtone, la plus faible espérance de vie prévue en 2017 est celle des Inuit.es, soit 64 ans pour les hommes et 73 ans pour les femmes. Les Métis.es et les membres des Premières Nations ont une espérance de vie semblable, soit 73 ou 74 ans pour les hommes et 78 à 80 ans pour les femmes⁵⁰ ». Finalement, 51,7 % des Autochtones de 18 à 34 ans qui vivent en milieu urbain souffrent d'obésité ou d'excès de poids, comme 56,7 % des adultes autochtones qui vivent à Montréal.

En bref, notons que :

- Les adultes qui vivent à Montréal sont significativement plus nombreux à consommer de l'alcool que ceux qui vivent à Québec et à Val-d'Or (voir la figure 21);
- Dans les douze mois qui ont précédé l'enquête de la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL), 74,2 % des jeunes Autochtones qui vivent hors communauté en milieu urbain avaient consommé au moins une drogue non prescrite⁵¹.

FIGURE 21

Adultes autochtones ayant consommé de l'alcool, par lieu de résidence (12 mois précédant l'enquête), en % (2006)



Source : CSSSPNQL, *Enquête régionale longitudinale sur la santé des Premières Nations de la région du Québec. Rapport des Premières Nations vivant hors communauté en milieu urbain, 2006.*

Au Québec, 82,2 % des jeunes Autochtones en milieu urbain perçoivent leur santé mentale comme étant bonne, très bonne ou excellente⁵². Toutefois, il semble qu'aucune comparaison systématique n'ait été réalisée et il serait souhaitable que le thème de la santé mentale attire davantage l'attention des chercheurs et des chercheuses dans un futur proche.

Les données concernant les pensées suicidaires démontrent par ailleurs l'urgence de mieux saisir les enjeux du bien-être psychologique des jeunes Autochtones en

milieu urbain. Toujours d'après le CSSSPNQL, 62,3 % des 18 à 34 ans vivant en milieu urbain ont déjà entretenu des pensées suicidaires, contre 50,5 % de ceux installés dans les communautés. L'organisme insiste cependant sur le fait que « tous les résultats hors communauté en milieu urbain ne sont pas représentatifs de l'ensemble des Premières Nations vivant hors communauté en milieu urbain et ne sont applicables qu'aux répondants⁵³ ».

⁵⁰ Statistique Canada, *Projections des populations autochtones, Canada, provinces et territoires, 2001 à 2017*, 2010.

⁵¹ CSSSPNQL, 2006, *op. cit.*, p. 64.

⁵² Statistique Canada, *Enquête auprès des peuples autochtones*, 2012, cité dans RCAAQ, 2015, *op. cit.*

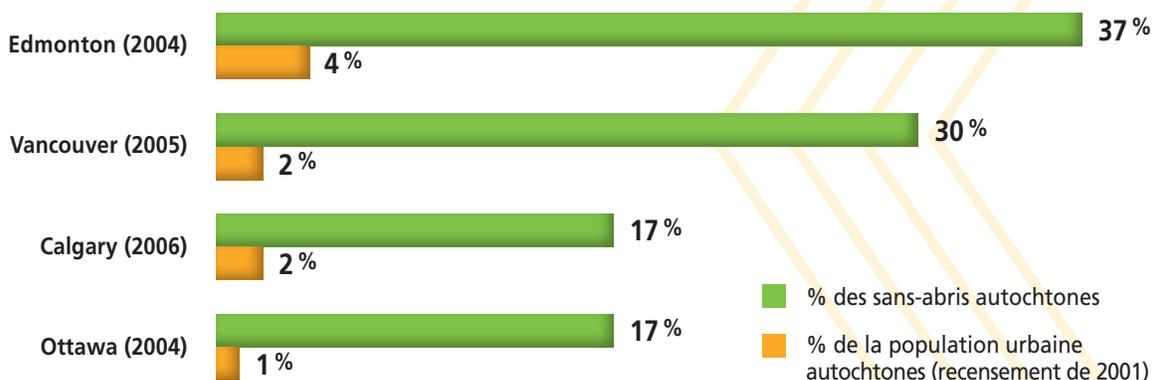
⁵³ CSSSPNQL, 2006, *op. cit.*, p. 71.

Il y a consensus quant au fait que les données existantes sur l'itinérance chez les jeunes Autochtones sont à la fois peu fiables et insuffisantes⁵⁴. Les résultats d'une enquête menée à Toronto laissent cependant entrevoir une relation entre l'itinérance et le fait d'avoir grandi dans la pauvreté ou d'avoir été pris en charge par les services de protection de l'enfance⁵⁵. Il est de même largement reconnu que les problèmes de santé mentale sont au nombre des causes structurelles de l'itinérance⁵⁶.

S'il ne s'y réduit pas, le problème de l'itinérance chez les Autochtones est indissociable de la question du logement, un des domaines dans lesquels ils sont nettement défavorisés. Plus encore, s'ils représentent

« environ 3 % de la population canadienne, les peuples autochtones représentent 10 % de la population itinérante du Canada⁵⁷ ». À la lumière des données présentées à la figure 22, la surreprésentation des Autochtones chez les individus en situation d'itinérance semble particulièrement marquée à Edmonton et à Vancouver, et les jeunes Autochtones seraient encore plus susceptibles de vivre en situation d'itinérance dans toutes les grandes villes canadiennes. Les Autochtones semblent également surreprésentés dans la population vivant en situation d'itinérance à Montréal⁵⁸. Finalement, les femmes qui arrivent en ville sans soutien familial ou communautaire seraient particulièrement vulnérables non seulement à l'itinérance, mais aussi à l'exploitation et au harcèlement sexuels⁵⁹.

FIGURE 22
Répartition des peuples autochtones et itinérance (2006)



Source : Conseil national du bien-être social, *Agissons maintenant pour les enfants et les jeunes métis, inuits et des Premières Nations*, 2007, Ottawa, rapports du Conseil national du bien-être social, vol. 127.

54 C. Baskin, « Aboriginal Youth Talk about Structural Determinants as the Cause of their Homelessness », *First Peoples Child & Family Review*, 2007, vol. 3, n° 3, p. 32.

55 *Ibid.*

56 Le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec considère qu'une personne est en situation d'itinérance si elle « n'a pas d'adresse fixe, de logement stable, sécuritaire et salubre, [est] à très faible revenu, avec une accessibilité discriminatoire à son égard de la part des services, avec des problèmes de santé physique, de santé mentale, de toxicomanie, de violence familiale ou de désorganisation sociale et dépourvue de groupe d'appartenance stable ». Tiré de Gouvernement du Québec, *Le phénomène de l'itinérance au Québec*, 2008, document de consultation, Commission des affaires sociales, Québec, p. 3., cité dans APNQL et CSSSPNQL, *Le phénomène de l'itinérance chez les Premières Nations au Québec*, 2008.

57 D. Sider, *A Sociological Analysis of Root Causes of Aboriginal Homelessness in Sioux Lookout, Ontario*, The Canadian Race Relations Foundation, 2005, p. 3., cité dans APNQL et CSSSPNQL, 2008, *op. cit.*, p. 21.

58 Société de développement social de Ville-Marie, 2013.

59 V. Carli, 2012, « The City as a "Space of Opportunity" : Urban Indigenous Experiences and Community Safety Partnerships » dans D. Newhouse et al., *Well-Being in the Urban Aboriginal Community : Fostering Biimaadiziwin, A National Research Conference on Urban Aboriginal Peoples*, p. 87.

La consommation d'alcool et de drogue est au nombre des préoccupations majeures des autorités publiques et des organismes qui travaillent avec les populations autochtones urbaines. Dans une enquête menée au début des années 2000 auprès de 202 Autochtones, Métis.es et Inuit.es enregistrés et non enregistrés installés à Montréal, le tiers des individus interrogés présentait un problème d'alcoolisme ou de toxicomanie, que l'on sait lié à un ensemble de problématiques d'ordre psychosocial pouvant prendre place en amont ou en aval du problème de consommation lui-même⁶⁰. Les auteures ont clairement démontré qu'une forte relation existe entre un historique de toxicomanie dans la famille et la consommation actuelle d'alcool ou de drogue. Chez les participant.es à l'enquête, ceux qui présentaient un problème de consommation étaient proportionnellement plus nombreux à avoir subi divers abus sexuels, physiques et émotionnels au long de leur vie comme dans le passé récent, à avoir souffert de dépression, à avoir entretenu des idées suicidaires ou à être déjà passé à l'acte. Ils étaient également plus nombreux à s'être fait prescrire des médicaments pour contrer un problème de nature psychologique et à rencontrer des difficultés à contrôler des comportements violents.

L'ensemble des données laisse deviner une détresse psychologique importante chez les individus aux prises avec un problème d'alcool ou de drogue, une détresse qui risque fort de se trouver amplifiée par la consommation elle-même. Nombre d'obstacles se dressent

devant les personnes qui souhaitent mettre un terme à leur consommation. Le manque de services accessibles ou culturellement pertinents est l'un d'entre eux, mais également le fait que l'usage d'alcool et de drogue est souvent partie intégrante de l'organisation du réseau social et d'une « stratégie de survie » qui, en l'absence d'un soutien approprié, peut ne pas trouver son équivalent ailleurs⁶¹.

Les personnes aux prises avec un problème de toxicomanie sont également beaucoup plus nombreuses à avoir rencontré des problèmes légaux, à avoir passé du temps en prison, à être en probation ou libéré sur parole, ou encore à être en attente d'un procès⁶². La surreprésentation des Autochtones dans les systèmes de justice fédéral et provinciaux ainsi que dans les institutions pénitentiaires est un phénomène bien connu, mais très peu compris. En 2007-2008, au Québec, les Autochtones représentaient 3,3 % de la population correctionnelle, alors qu'ils ne formaient que 1,2 % de la population totale⁶³. Le problème de la surreprésentation des Autochtones dans les systèmes correctionnels est néanmoins beaucoup moins marqué au Québec que dans les provinces de l'Ouest⁶⁴. Les suspicions sont vives quant à la présence d'une forme de racisme institutionnalisé qui ferait en sorte que le système soit beaucoup moins clément envers les Autochtones qu'envers les Allochtones. La réalité paraît cependant plus complexe et plus nuancée.

60 K. Jacobs et K. Gill, « Substance Abuse in an Urban Aboriginal Population : Social, Legal and Psychological Consequences », *Journal of Ethnicity in Substance Abuse*, 2002, vol. 1, n° 1, p. 7-25.

61 *Ibid.*

62 *Ibid.*

63 R. Brassard, L. Giroux et D. Lamothe-Gagnon, *Les Autochtones confiés aux Services correctionnels*, 2011.

64 *Ibid.*; C. LaPrairie, « Aboriginal Over-Representation in the Criminal Justice System : A Tale of Nine Cities », *Canadian Journal of Criminology/Revue canadienne de criminologie*, 2002, p. 181-208.

En fait, le problème en serait d'abord un de statut socio-économique. D'un côté, les données semblent bien indiquer que « les jeunes Autochtones seraient susceptibles de se faire infliger une peine de garde de plus longue durée que les autres jeunes et cela, indépendamment des facteurs aggravants classiques (antécédents criminels, gravité du crime, etc.)⁶⁵ ». De l'autre, ils ne seraient pas plus susceptibles de se faire infliger une peine de garde⁶⁶. Cette apparente contradiction est le fruit de questionnements depuis de nombreuses années. Pour la résoudre, Carole La Prairie a formulé au début des années 1990 une hypothèse devenue classique, qui explique la surreprésentation des Autochtones dans le système de justice par leur statut socioéconomique moins élevé, qui les pousse, dans les provinces de l'Ouest à tout le moins, à s'installer dans des quartiers défavorisés, où ils sont plus à même de se faire arrêter pour des offenses plus ou moins graves⁶⁷.

L'hypothèse initiale de La Prairie, si elle s'applique aux provinces de l'Ouest mieux qu'au Québec, semble confirmée par ses travaux plus récents⁶⁸ et par ceux de Latimer et Casey⁶⁹.

Afin de réduire la présence autochtone dans les prisons québécoises et canadiennes, plusieurs insistent sur la nécessité de mettre en place des programmes en phase avec les particularités culturelles autochtones, entre autres la justice communautaire et la justice réparatrice. Les cercles de justice implantés dans les communautés autochtones au Canada et au Québec sont au nombre des exemples mis de l'avant. Leur principe de base est « la reconnaissance que la responsabilité du délit a des fondements collectifs; conséquemment, il revient à l'ensemble de la communauté de déterminer ce qu'il faut faire pour remédier à la situation ». Les cercles ont pour objectif de « rétablir la communication et de réparer les liens brisés entre les membres de la communauté, de stimuler le pardon et de réunir plutôt que de diviser⁷⁰ ». On insiste aussi sur la pertinence de permettre aux contrevenant.es de renouer avec leur culture de manière à ce qu'ils puissent regagner leur confiance personnelle⁷¹.

« Le problème n'est peut-être pas que le système traite différemment les Autochtones, mais qu'il les traite au contraire tous de la même façon. [...] Les résultats de notre recherche semblent indiquer que les caractéristiques des détenus autochtones admis dans les établissements correctionnels ne diffèrent pratiquement pas de celles de la population non autochtone. Il faut toutefois souligner que les détenus autochtones sont les plus défavorisés selon tous les indicateurs socioéconomiques, qu'un nombre disproportionné d'entre eux font partie de la catégorie des plus démunis et que les théories criminologiques dominantes peuvent aussi s'appliquer à la société autochtone. Il semble par conséquent que le statut socioéconomique exerce une influence plus grande que la race sur l'incarcération ». (LaPrairie)

65 J. Latimer et L. F. Casey, « The Sentencing of Aboriginal and Non-Aboriginal Youth under the Young Offender Act : A Multivariate Analysis », *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 2005, p. 482.

66 *Ibid.*

67 C. LaPrairie, *Dimensions of Aboriginal Over-Representation in Correctional Institutions and Implications for Crime Prevention/La surreprésentation des Autochtones dans les établissements correctionnels et ses répercussions sur la prévention du crime*, 1992.

68 C. LaPrairie, 2002, *op. cit.*

69 J. Latimer et L. F. Casey, 2005, *op. cit.*, p. 482.

70 C. LaPrairie, 1992, *op. cit.*

71 *Ibid.*, p. 37.

Les organismes œuvrant auprès des Autochtones, le RCAAQ en tête, soulignent l'importance de mettre en place des « services de santé et services sociaux culturellement pertinents et sécurisants⁷² ». L'enquête de l'Environics Institute à Montréal a permis de déterminer que 50 % des Autochtones montréalais avaient souvent ou occasionnellement recours aux services et organisations autochtones, ce qui démontre leur pertinence⁷³. La même enquête montre que les Autochtones sont nombreux à souhaiter recevoir des soins et services qui correspondent à la vision holistique de la santé, laquelle intègre les dimensions physiques, mentales, émotionnelles et spirituelles. Dans cette perspective, on cherche à répondre aux besoins par une approche globale qui reflète la complexité des besoins humains⁷⁴. Le RCAAQ souligne également les obstacles à la mise en place de saines habitudes de vie, notamment le racisme et la discrimination, le manque d'éducation et de sensibilisation ainsi que le coût élevé des activités sportives et des aliments sains⁷⁵. L'organisme propose la mise en place de programmes d'accompagnement aux services et d'aiguillage en milieu urbain, de counselling et d'orientation, d'intervention sur les problèmes de santé mentale⁷⁶, de sensibilisation au VIH-SIDA et de prévention du suicide⁷⁷.

De son côté, le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones souligne la nécessité de lancer des campagnes de sensibilisation aux divers aspects de la santé sexuelle et de faire la promotion des compétences parentales. Il recommande d'élargir le Programme national de lutte contre l'abus de l'alcool et des drogues chez les Autochtones pour qu'il atteigne les jeunes autochtones qui vivent en milieu urbain et pour que les services et les centres de traitement tiennent compte de l'âge et de la culture des bénéficiaires⁷⁸. Il convient finalement de mentionner que les inégalités de santé comptent au nombre des obstacles à la pleine participation à l'économie exprimés dans le *Plan stratégique communautaire pour la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain (SAMU)*, qui a pour objectif premier de soutenir et de renforcer l'intégration économique de ces populations. La santé et le mieux-être des individus, incluant un logement de qualité et abordable, est d'ailleurs au nombre des piliers d'action prioritaires du SAMU⁷⁹, ce qui représente en fin de compte un argument de plus pour la mise en place de services de santé et de services sociaux adaptés à la population que l'on tente de rejoindre, des services qui représentent à bien des égards des outils fondamentaux pour sa pleine intégration.

72 C. La Prairie, 2002, *op. cit.*

73 J. Latimer et L. F. Casey, *op. cit.*; voir aussi R. T. Fitzgerald et P. J. Carrington, « The Neighbourhood Context of Urban Aboriginal Crime », *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, 2008, vol. 50, n° 5, p. 523-557.

74 J. Cunningham et É. Cloutier, « Justice communautaire autochtone », *Cahiers ODENA*, 2010, n° 2, p. 4.

75 *Ibid.*

76 RCAAQ, 2013, *op. cit.*, p. 31.

77 Environics Institute, *op. cit.*, p. 47.

78 Plan stratégique communautaire pour la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain (SAMU), document interne.

79 *Ibid.*

Mélanie Lumsden

29 ans

Inuvialuit



© Nessa Ghassemi

« Je souhaite que la jeunesse autochtone puisse avoir les ressources pour s'épanouir parce qu'elle est porteuse d'avenir et qu'elle a des contributions à faire. »

Mélanie Lumsden est engagée pour la cause autochtone depuis plusieurs années, notamment au sein du Cercle des Premières Nations de l'UQAM et du comité jeunesse du RÉSEAU pour la stratégie urbaine de la communauté autochtone à Montréal. Elle a travaillé pendant plusieurs années pour le programme Trickster de l'organisme Exeko, qui vise à renforcer la confiance en soi des jeunes Autochtones à travers la créativité. Grâce au Wapikoni mobile, un studio ambulant de création audiovisuelle et musicale, elle a coréalisé deux courts-métrages : Un nouveau souffle, qui s'intéresse à la vision de la jeunesse autochtone sur l'autodétermination, et Où sont tes plumes?, qui traite avec humour des préjugés auxquels font face les Autochtones. Son plus récent projet est l'organisme Mikana, qui a pour mission d'œuvrer au changement social en sensibilisant divers publics sur les réalités actuelles des Autochtones au Canada.

3.2.2 Résultats des consultations sur les services de santé et les services sociaux

« Pour les jeunes Inuits qui sont dans la rue, je crois qu'il est important de redoubler d'efforts pour aller à leur rencontre et leur offrir un soutien le plus individualisé possible. L'art et la culture sont d'excellentes façons de les intéresser à l'extérieur de la rue »

– Intervenante auprès des jeunes Inuit.es

Les participant.es considèrent le réseau de la santé comme un milieu d'action prioritaire dans la sensibilisation aux réalités autochtones et la définition de mesures de lutte contre le racisme. En effet, plusieurs d'entre eux disent avoir vécu de mauvaises expériences dans ce secteur, soulignent le sentiment d'être victime de discrimination et même de racisme. Ils ont aussi été confrontés à des difficultés logistiques dans le réseau de la santé, notamment la non-reconnaissance de la carte de statut d'Indien, le manque d'information sur le fonctionnement ainsi que sur l'organisation du temps et des priorités. Pour ces raisons, plusieurs jeunes Autochtones préfèrent les services offerts par les organismes autochtones et déplorent l'inexistence de soins autochtones dans les cliniques et les hôpitaux, et même d'une clinique de soins autochtones. En général, ils approuvent l'usage de la médecine traditionnelle et valorisent la réappropriation des techniques traditionnelles. Certains participants croient cependant que certains services dédiés aux Autochtones sont méconnus. En termes de champs d'intervention prioritaires dans ce domaine de services, les participant.es évoquent l'importance de la stabilité et du maintien d'un mode de vie sain afin

d'assurer une présence et des soins adéquats à leurs enfants. Ils notent également des besoins très importants en matière de santé mentale et de rehaussement de la confiance en soi. Ils considèrent qu'un certain retour aux sources, dans la nature et à l'extérieur de la ville, peut lutter efficacement contre les problèmes de consommation de drogue et d'alcool.

Évoquant les différences culturelles et le racisme présent dans le secteur de la santé et des services sociaux, les jeunes Inuit.es manifestent eux aussi un inconfort important quant au recours aux soins de santé non autochtones. Pour eux, l'offre de services en santé maternelle (soins prénataux et postnataux) est insuffisante.

En somme, les principaux programmes et services jugés manquants ou insuffisants par les participant.es autochtones et les intervenant.es sont :

- Des formations de sensibilisation aux réalités autochtones destinées aux professionnel.les du secteur de la santé et des services sociaux;
- Un accès à des services médicaux adaptés culturellement. Des soins intégrant, dans le respect, les pratiques traditionnelles et les pratiques occidentales;
- Un accès accru à la médecine traditionnelle;
- Un service de promotion de la santé et du mode de vie sain;
- Des services en santé mentale accessibles;
- Le développement d'un plan de lutte à la consommation de drogue intégrant l'organisation de sorties en nature et la collaboration avec l'un des organismes d'accueil.

3.2.3 Recommandations pour les services de santé et les services sociaux

Recommandation 3 :

Que la Ville de Montréal soutienne l'implantation de cliniques de soins de santé et de services sociaux traditionnels et culturellement sécurisants pour les jeunes Autochtones et complémentaires au réseau de la santé et des services sociaux du Québec, en facilitant notamment l'accès aux infrastructures et locaux nécessaires à ce type de projets.

Recommandation 4 :

Que la Ville de Montréal soutienne financièrement les maisons d'hébergement pour femmes autochtones en difficulté et les centres d'hébergement pour itinérant.es autochtones situés sur son territoire.

3.3 ÉDUCATION, EMPLOI ET FORMATION

Cette section traite des problèmes dans l'accès au marché du travail, dans la disponibilité de services de formation pertinents, notamment en ce qui a trait à la maîtrise des langues officielles, dans le développement des compétences nécessaires à la recherche d'emploi et des déficits quant au soutien à l'intégration socioéconomique et socioprofessionnelle. Les enjeux liés à l'accès aux études supérieures s'y retrouvent également. La présente section débute par une revue de la littérature sur les jeunes Autochtones en lien avec ce sujet, poursuit avec une présentation des résultats des consultations et se conclue – au regard de la recension de services et de l'analyse de pratiques inspirantes – par cinq recommandations.

3.3.1 Revue de la littérature

Du logement à la santé en passant par la lutte à l'exclusion et au racisme, la pleine participation à la vie économique représente la pierre d'angle de l'intégration sociale. C'est d'ailleurs la préoccupation au cœur du *Plan stratégique communautaire pour la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain (SAMU)*, qui lie l'intégration économique à une forte identité autochtone et à une bonne estime de soi, à l'engagement communautaire et à l'insertion dans des réseaux ainsi qu'à la santé et au mieux-être des individus. De ce fait, afin de favoriser la participation des Autochtones à l'économie, les auteurs préconisent l'intervention sur l'ensemble des dimensions de l'existence des individus dans les communautés, en milieu rural et en milieu urbain⁸⁰. Si l'intégration des Autochtones à la vie économique est une condition *sine qua non* de l'amélioration de l'ensemble des sphères de leur existence, c'est aussi sur ce plan que nombre d'entre eux cherchent à agir le plus activement.

Les obstacles que rencontrent les Autochtones en milieu urbain comme ailleurs sont lourds et nombreux, mais si les ambitions exprimées par la génération montante se matérialisent, on peut s'attendre à une amélioration du sort de ces populations dans les décennies à venir. La majorité des Autochtones qui arrivent à Montréal y viennent d'abord pour les possibilités d'emploi et d'éducation qu'offre la ville. L'éducation est au sommet de leurs priorités : ces jeunes entretiennent l'espoir de gravir l'échelle sociale en développant les compétences nécessaires pour accéder à des emplois de qualité. En fait, non seulement l'éducation trône au sommet de leurs priorités, mais c'est sur elle que repose une grande partie de leurs espoirs. Ils souhaitent bien entendu améliorer leur propre qualité de vie et celle de leur famille, mais espèrent par-dessus tout que la génération qui les suivra reconnaîtra l'importance de l'éducation, vivra en contact rapproché avec sa culture, qu'elle sera globalement plus heureuse, en meilleure santé et que sa vie sera plus stable⁸¹.

⁸⁰ SAMU, 2015, *op. cit.*

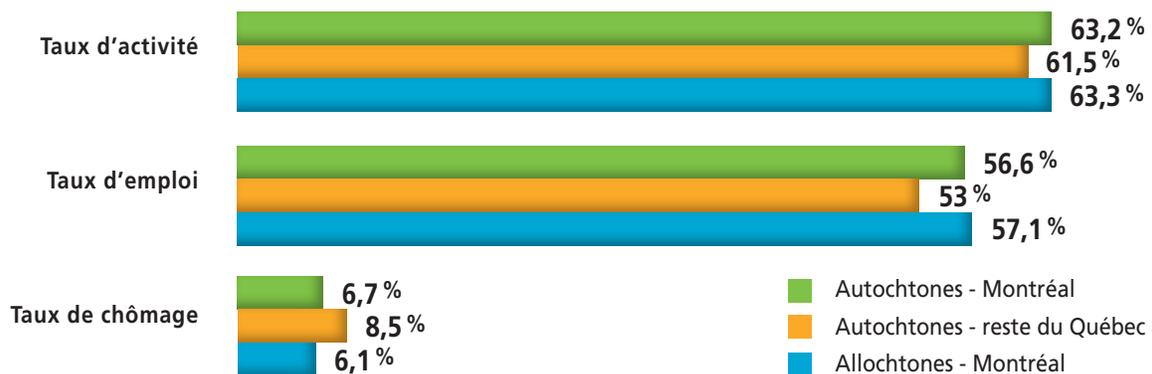
⁸¹ Environics Institute, *op. cit.*, p. 59.

Par l'éducation, non seulement les jeunes Autochtones cherchent-ils à participer activement au développement et au mieux-être de leur communauté, mais ils tentent également de représenter un modèle positif pour ceux qui les suivront⁸². En d'autres termes, les jeunes Autochtones qui tentent aujourd'hui d'investir pleinement les milieux de l'éducation et du travail visent à marquer une rupture entre la génération de leurs parents, plombée par une somme de problèmes sociaux en grande partie ancrés dans l'héritage colonial, et celle des enfants qui les suivront. Ils cherchent à leur laisser la voie libre pour une pleine intégration à la vie sociale et économique, qu'ils veulent voir conjuguée à une identité culturelle forte et positive.

Le vent d'optimisme qui souffle actuellement ne doit cependant pas masquer les difficultés d'accès à l'éducation et à l'emploi. Il importe d'abord de mentionner que tant la pauvreté que les inégalités économiques limitent significativement les possibilités qui s'offrent aux Autochtones en matière d'éducation et d'emploi. Si, comme on le voit aux figures 23 et 24, les données démontrent l'existence d'un écart relativement faible entre les taux d'activité, d'emploi et de chômage pour les populations autochtones et allochtones à Montréal, ainsi qu'entre la proportion de personnes au travail et le nombre de semaines travaillées, les écarts de revenu sont quant à eux criants.

FIGURE 23

Taux d'activité, d'emploi et de chômage selon l'identité et le lieu de résidence, en % (2011)

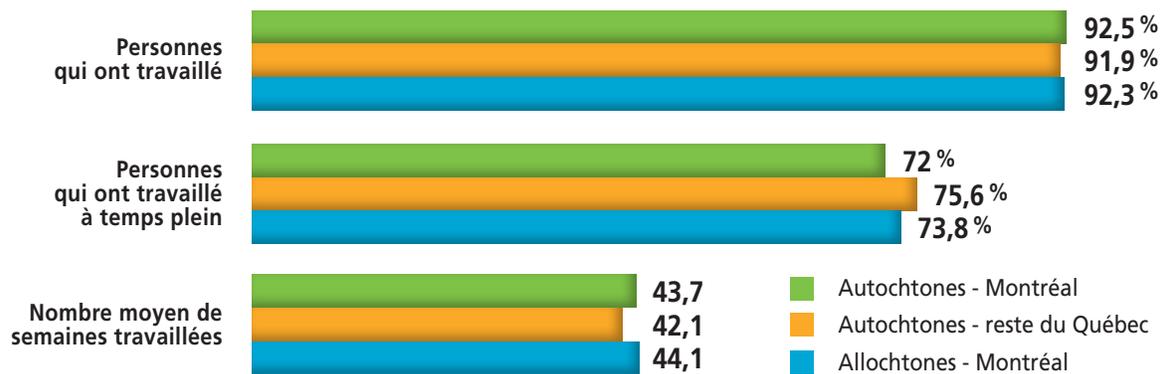


Source: *Un portrait de santé des autochtones de Montréal*, Direction de santé publique du CIUSSS du Centre-Est-de-l'Île-de-Montréal, 2015.

⁸² M. Loiselle, *Une analyse des déterminants de persévérance et de réussite des étudiants autochtones à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue*, rapport de recherche, 2010, p. 76.

FIGURE 24

Personnes au travail et nombre moyen de semaines travaillées selon l'identité et le lieu de résidence, en % (2011)

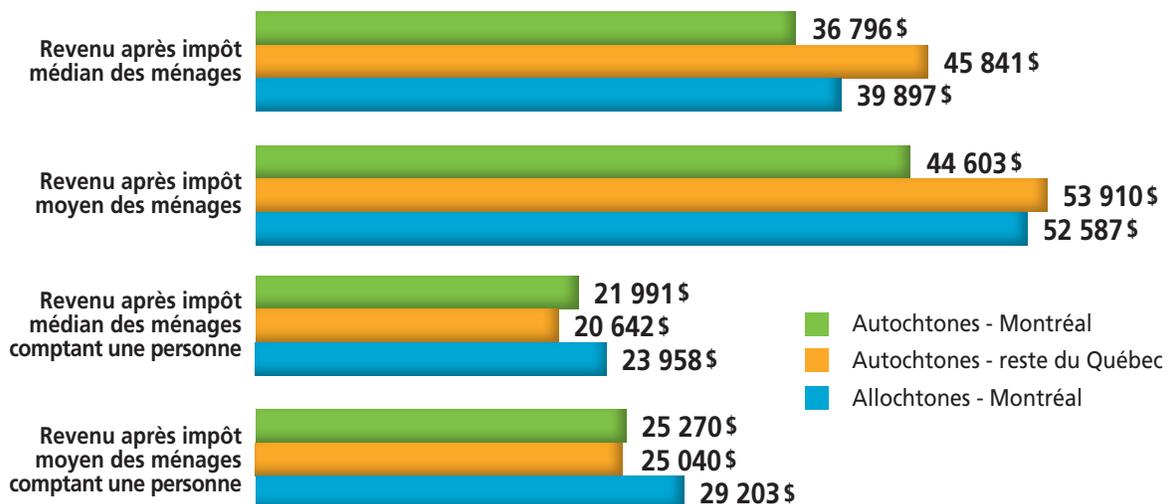


Source: *Un portrait de santé des autochtones de Montréal*, Direction de santé publique du CIUSSS du Centre-Est-de-l'Île-de-Montréal, 2015.

La figure 25 permet de constater que les différences se chiffrent en milliers de dollars pour des taux d'activité somme toute semblables, alors que la figure 26 démontre que la situation économique des Autochtones est généralement beaucoup plus faible que celle des Allochtones en milieu urbain.

FIGURE 25

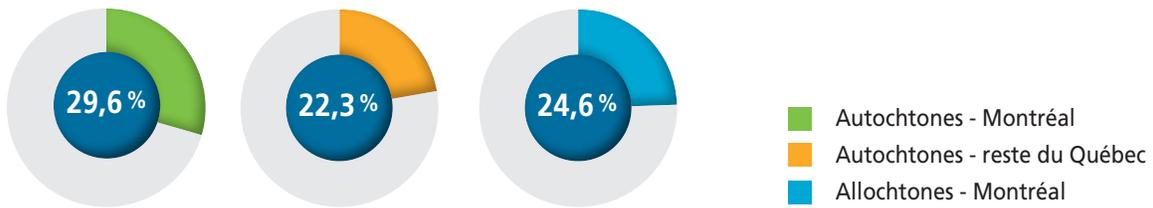
Revenu selon l'identité et le lieu de résidence, en \$ (2011)



Source: *Un portrait de santé des autochtones de Montréal*, Direction de santé publique du CIUSSS du Centre-Est-de-l'Île-de-Montréal, 2015.

FIGURE 26

Fréquence du faible revenu selon l'identité et le lieu de résidence, en % (2011)



Source: *Un portrait de santé des autochtones de Montréal*, Direction de santé publique du CIUSSS du Centre-Est-de-l'Île-de-Montréal, 2015.

La figure 27 permet quant à elle de constater que les femmes autochtones, par ailleurs souvent seules avec leurs enfants, gagnent significativement moins que leurs homologues masculins.

FIGURE 27

Revenu des Autochtones montréalais.es selon le sexe, en \$ (2011)



Revenu après impôt médian des particuliers

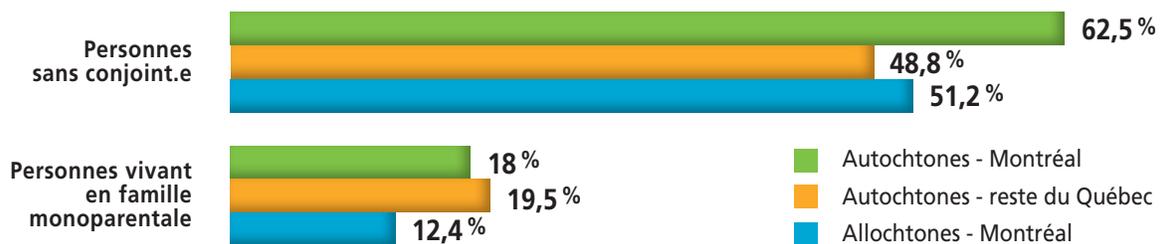
Revenu après impôt moyen des particuliers

Source: *Un portrait de santé des autochtones de Montréal*, Direction de santé publique du CIUSSS du Centre-Est-de-l'Île-de-Montréal, 2015.

De même, les données indiquées dans la figure 28 mettent en lumière le fait que les Autochtones vivent aussi plus souvent seuls ou dans des familles monoparentales, alors que la figure 29 indique que les femmes sont plus souvent dans une telle situation familiale que les hommes.

FIGURE 28

Situation familiale selon l'identité et le lieu de résidence, en % (2011)



Source: Un portrait de santé des autochtones de Montréal, Direction de santé publique du CIUSSS du Centre-Est-de-l'Île-de-Montréal, 2015.

FIGURE 29

Situation familiale des Autochtones montréalais.es selon le sexe, en % (2011)

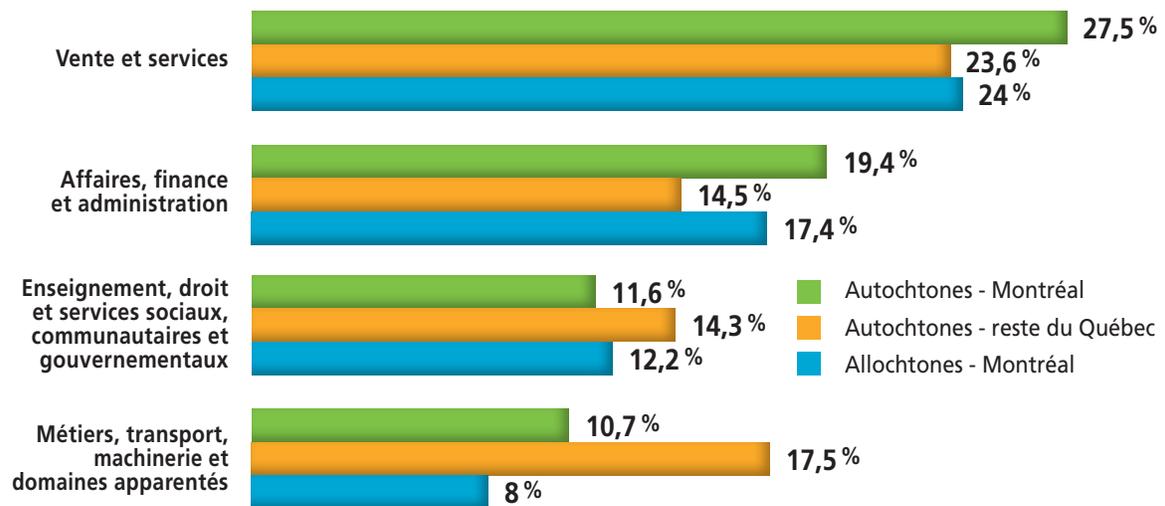


Source: Un portrait de santé des autochtones de Montréal, Direction de santé publique du CIUSSS du Centre-Est-de-l'Île-de-Montréal, 2015.

De ce fait, tant sur le plan du revenu que de la situation familiale, les Autochtones montréalais tendent à cumuler les facteurs de vulnérabilité qui, en eux-mêmes, compliquent l'accès à l'emploi qui permettrait pourtant de sortir de cet espace « à risque ». Cette situation perdure alors que la répartition des Autochtones et des Allochtones entre les professions et les domaines d'emploi est, ainsi qu'indiqué dans la figure 30, à peu près la même.

FIGURE 30

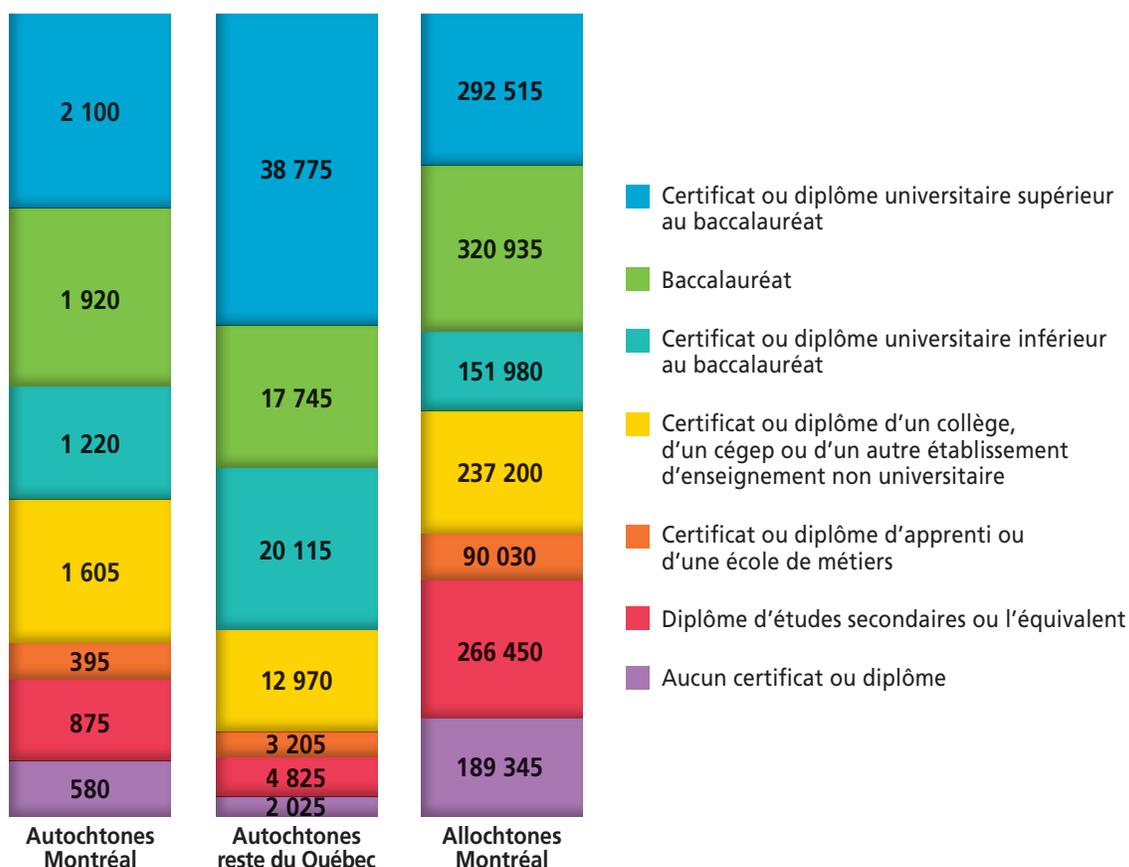
Profession selon l'identité et le lieu de résidence, en % (2011)



Source : *Un portrait de santé des autochtones de Montréal*, Direction de santé publique du CIUSSS du Centre-Est-de-l'Île-de-Montréal, 2015.

Outre les problèmes inhérents au statut socioéconomique et au faible revenu, les deux obstacles les plus importants qui limitent l'accès à l'emploi semblent être, d'une part, le faible niveau d'éducation des jeunes Autochtones et, d'autre part, les stéréotypes, préjugés et idées reçues sur les membres des Premières Nations⁸³. Au chapitre des désavantages sur le plan de la formation, Bruce et Marlin notent que « [s]elon le recensement pancanadien le plus récent, seulement 40 p. 100 des jeunes Inuits, 50 p. 100 des jeunes des Premières Nations et 75 p. 100 des jeunes Métis âgés de 20 à 24 ans ont terminé leurs études secondaires⁸⁴ ». La figure 31 permet de constater qu'à Montréal, les Autochtones sont beaucoup plus nombreux à n'avoir pas terminé leurs études secondaires ou à n'avoir pas poursuivi d'études supérieures que les Allochtones et ils sont de la même manière moins présents dans les universités.

FIGURE 31
Niveau de scolarité des 15 ans et plus selon l'identité et le lieu de résidence, en % (2011)



Source: *Un portrait de santé des autochtones de Montréal*, Direction de santé publique du CIUSSS du Centre-Est-de-l'Île-de-Montréal, 2015.

⁸³ D. Bruce et A. Marlin, *Analyse documentaires des facteurs affectant la transition des études au marché du travail pour les jeunes Autochtones*, rapport présenté au Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), 2012, p. 55; voir aussi SAMU, 2015, *op. cit.*, p. v.

⁸⁴ D. Bruce et A. Marlin, *op. cit.*, p. 56.

Pour ce qui est des stéréotypes et idées reçues, ils s'expriment à la fois par la discrimination directe et indirecte. Bruce et Marlin avancent ainsi qu'« il arrive souvent que les employeurs ne connaissent pas bien la culture et les protocoles des Autochtones et ils ont parfois des inquiétudes concernant les malentendus possibles qui pourraient affecter leurs relations de travail⁸⁵ ». Dans la même veine, les Autochtones eux-mêmes disent trouver le climat de travail en milieu non autochtone « stressant, rigide, individualiste et compétitif », alors qu'ils se sentent plus en confiance en milieu autochtone, plutôt marqué par « la souplesse, l'ouverture et la collaboration⁸⁶ ». En fait, tous semblent s'entendre sur le fait que la discrimination directe ou indirecte à l'embauche est l'un des principaux obstacles à l'emploi que rencontrent les jeunes Autochtones⁸⁷. Toutefois, le problème ne semble pas avoir fait l'objet d'une étude approfondie ou systématique. En ce sens, il ne se donne à lire qu'à travers des témoignages ponctuels ou par une interprétation libre des données statistiques sur le chômage et l'emploi dans ces populations. Les acteurs et intervenant.es le considèrent pourtant comme un problème persistant et il trouve sa place dans la plupart des plans d'action dessinés pour favoriser l'intégration socioéconomique des membres des Premières Nations.

Il semble également que les stéréotypes, les idées reçues et la discrimination directe et indirecte puissent expliquer au moins partiellement les écarts de revenu entre les Autochtones et la population générale⁸⁸. De plus, le faible statut socioéconomique des populations autochtones est lié à un ensemble de problématiques

sociales et psychologiques qui contribuent à les tenir loin du marché de l'emploi⁸⁹. En d'autres termes, les inégalités sociales de santé posent en elles-mêmes entrave à la participation à la vie économique. Elles se conjuguent, pour ce faire, à une faible estime de soi liée à une identité culturelle négative et, en ville, à l'absence d'un réseau de soutien familial et collectif⁹⁰. À Montréal, les Autochtones mentionnent aussi les difficultés posées par des antécédents criminels ou de toxicomanie, les coûts du transport et des dépenses connexes pour accéder au lieu de travail et le manque d'information conviviale quant aux emplois disponibles⁹¹. Plusieurs disent aussi « [n]e pas savoir comment se présenter pour un emploi, y compris comment participer à un entretien d'emploi avec confiance et compétence⁹² ».

La langue semble également poser problème, dans la mesure où des Autochtones de partout au Canada viennent s'installer à Montréal et qu'une proportion non négligeable ne parle que l'anglais ou l'anglais et leur langue autochtone. Or, la plupart des emplois exigent la maîtrise du français et, bien souvent, les services et les ressources ne sont disponibles que dans cette langue⁹³. À Montréal, les proportions sont semblables entre les Autochtones et les Allochtones (voir la figure 14), mais il faut prendre en considération que la méconnaissance de la langue chez les Autochtones s'ajoute à de nombreux obstacles auxquels n'est généralement pas confrontée la population générale et que son effet limitant est, de ce fait, beaucoup plus marqué pour les membres des Premières Nations.

85 *Ibid.*, p. 55.

86 C. Lévesque, 2003, *op. cit.*, p. 30.

87 RCAAQ, 2015, *op. cit.*, p. 19; SAMU, 2015, *op. cit.*, p. 16.

88 C. Lévesque, 2003, *op. cit.*

89 *Ibid.*, p. 58.

90 SAMU, 2015, *op. cit.*, p. 5.

91 SAMU, 2015, *op. cit.*, p. 20-21.

92 *Ibid.*, p. 21.

93 RCAAQ, 2008a, *op. cit.*, p. 43.

Sur une note plus positive, il semble que l'on assiste présentement à l'émergence d'une classe moyenne autochtone et que ses membres permettent à plusieurs égards de créer des liens entre les Premières Nations et le reste de la population. À Val-d'Or, par exemple, « on constate que des Autochtones sont des gens d'affaires, détiennent des postes d'administrateurs au sein de l'UQAT, d'agents de projets, de direction pour le CAAVD⁹⁴, de député⁹⁵ ». Cette élite montante joue en quelque sorte un rôle d'ambassadeur des communautés autochtones et représente un modèle positif pour la communauté, une position d'autant plus importante que l'absence de modèles ou de mentors est régulièrement citée au nombre des défis qui se posent dans l'accès à l'éducation et à l'emploi, tout comme l'absence de soutien ou d'accompagnement lorsque vient le temps de fonder une entreprise ou d'investir le marché du travail⁹⁶. Il semble par ailleurs que l'entrepreneuriat figure en tête de liste des emplois et tâches envisagés par les jeunes Autochtones. Ici encore, les données sont maigres mais, comme le note le RCAAQ, « [l]es entreprises collectives autochtones, par leurs approches culturellement pertinentes, contribuent à la richesse collective, au développement et à la reconnaissance des compétences des jeunes Autochtones. Elles contribuent également à l'inclusion et à la promotion d'une main-d'œuvre autochtone, tout en valorisant le mieux-être personnel et collectif⁹⁷ ».

Les projets d'entrepreneuriat collectif sont par ailleurs au nombre des programmes d'intégration socioprofessionnelle et d'employabilité favorisés par le RCAAQ, qui recommande vivement de leur accorder un soutien

financier adéquat⁹⁸. Compte tenu des nombreux obstacles qui se dressent devant les jeunes Autochtones lorsque vient le temps d'investir le marché du travail, les programmes de soutien à l'emploi jouent un rôle crucial dans leur intégration socioéconomique. Pourtant, dans la Stratégie pour les Autochtones vivant en milieu urbain (SAMU), on note au nombre des difficultés « [l]e manque de formation et de services d'acquisition de compétences fondamentales/essentielles et préalables à l'emploi⁹⁹ » qui soient culturellement pertinents et sécurisants, ainsi que l'absence « de stratégies efficaces d'intégration, d'accès et de maintien à l'emploi¹⁰⁰ ». À ce chapitre, on insiste sur l'importance d'un environnement d'apprentissage et de formation qui soit confortable, efficace et adapté sur le plan culturel, alors que les déficits dans les services se traduisent par le « manque d'accès à une formation linguistique efficace », « [l]e manque de possibilité d'emploi dans des entreprises sociales », « [l]'absence de services de garde abordables et l'absence d'un financement approprié pour le stagiaire ou l'étudiant, et l'absence de centres de formation¹⁰¹ ». Compte tenu des avantages majeurs que représente l'intégration des jeunes Autochtones sur le marché du travail en regard de l'amélioration de leurs conditions de vie, du développement d'une identité culturelle forte et positive, de la lutte à l'exclusion sociale, de la diminution des inégalités de santé et de l'intégration sociale en général, il est impératif de mettre toutes les mesures en place pour la favoriser à Montréal.

94 Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or.

95 F. Cornellier, « Investir la ville sur les plans spatial et social : le cas de Val-d'Or », *Bulletin Dialog*, juin 2009, p. 6.

96 RCAAQ, 2015, *op. cit.*, p. 19.

97 *Ibid.*, p. 20.

98 Nous vous invitons aussi à consulter l'avis publié en 2015 sur l'entrepreneuriat par le Conseil jeunesse de Montréal à l'adresse suivante : http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/CONS_JEUNESSE_FR/MEDIA/DOCUMENTS/1%92ENTREPRENDIS%20MA%20VILLE_AVIS%20CIM%20ENTREPRENEURIAT%20JEUNESSE.PDF.

99 SAMU, 2015, *op. cit.*, p. 18.

100 *Ibid.*, p. 19.

101 *Ibid.*

De même, il a été démontré que l'obtention d'un diplôme universitaire a des effets spectaculaires sur le statut socioéconomique et la qualité de vie en général¹⁰². Plus encore, les étudiants avec un niveau scolaire plus élevé que la moyenne semblent plus à même d'affirmer qu'ils sont traités avec le même niveau de respect que la population générale¹⁰³. Or, les embûches sont ici encore nombreuses. Outre le faible taux de diplomation au secondaire et le retard général dans les études observé au nombre des éléments qui bloquent l'accès aux études postsecondaires, on compte au premier chef les différences culturelles avec lesquelles doivent composer les Autochtones qui investissent les universités. Pour ceux qui font le passage de la communauté au milieu urbain avec pour objectif premier de poursuivre leurs études, il ne s'agit pas seulement de s'adapter au milieu institutionnel propre à l'université ou à un style d'enseignement qui peut différer significativement de ce qu'ils ont connu auparavant, un travail d'adaptation culturelle s'ajoute. Outre cette particularité de l'expérience autochtone qui marque la trame de fond de l'entrée au baccalauréat, le manque de financement et la conciliation études-travail-famille, le déménagement, l'éloignement du milieu d'origine ou l'isolement, le racisme et les préjugés, le manque de motivation ou de confiance en soi, la langue ou le logement comptent également au nombre des obstacles à surmonter¹⁰⁴.

Dans la mesure où l'obtention d'un diplôme d'études postsecondaires contribue à réduire l'écart entre les revenus des populations autochtones et non autochtones et à améliorer sensiblement la qualité de vie

des premières, il convient de poser le regard sur les éléments susceptibles d'améliorer l'accès aux études postsecondaires et les taux de diplomation des jeunes Autochtones, et ainsi améliorer considérablement leur sort, celui de leur entourage et de la génération à venir. Une étude menée à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue¹⁰⁵ a permis de dégager un certain nombre de facteurs qui contribuent à la réussite des études universitaires. Ainsi, la détermination personnelle est fondamentale pour la réussite des études : ceux qui obtiennent leur diplôme sont généralement des étudiants et des étudiantes fortement motivés par la perspective d'atteindre leurs buts. Dans cette optique, ceux-ci peuvent mettre en place un certain nombre de stratégies pour assurer leur succès, comme l'aménagement d'un lieu propice à l'étude, le recours aux services offerts par l'université ou, dans le cas des parents, « discuter avec ses enfants des sacrifices qu'ils doivent consentir étant donné que ces sacrifices amélioreront le mieux-être de toute la famille¹⁰⁶ ».

En outre :

- La question financière est également fondamentale. Sans une aide financière, « l'inscription n'est simplement pas considérée possible¹⁰⁷ ».
- À Val-d'Or, l'incapacité à se trouver un logement adéquat peut rendre impossible l'accès aux études. Il n'y a pas d'information à ce sujet pour les étudiants qui s'installent plutôt à Montréal.
- La motivation à poursuivre des études peut être renforcée par le désir de prendre part au développement de la communauté et à l'amélioration des conditions de vie de son entourage.

¹⁰² P. Maxim et J. White, « School Completion and Workforce Transitions Among Urban Aboriginal Youth » dans White et al., *Moving Forward, Making a Difference, Aboriginal Policy Research, Volume III*, p. 35.

¹⁰³ *Ibid.*, p. 43.

¹⁰⁴ Service Premières Nations, *Résultats de l'analyse des besoins de formation chez les Premières Nations*, cité dans J.-L. Ratel, « Comment les universités peuvent-elles contribuer au mieux-être des Autochtones? Quelques cas d'étudiants et de diplômés universitaires autochtones au Québec », dans D. Newhouse et al., *Well-Being in the Urban Aboriginal Community : Fostering Biimaadziwin, A National Research Conference on Urban Aboriginal Peoples*, p. 206.

¹⁰⁵ M. Loiseau, *op. cit.*

¹⁰⁶ *Ibid.*, p. 76.

¹⁰⁷ *Ibid.*, p. 77.

- De nombreux étudiants universitaires ont dit espérer représenter un modèle positif pour les enfants et adolescent.es de leur communauté.
- Il semble que la communication entre « l'université et les familles des étudiants¹⁰⁸ » ait un impact sur l'inscription des Autochtones à l'université, qui serait également encouragée par des partenariats mis en place entre les universités et les conseils de bande.
- Le soutien moral, pratique et, si c'est possible, financier des familles peut grandement faciliter les études.
- Une « masse critique » d'Autochtones sur un campus permet d'atténuer le sentiment d'isolement. L'accès à un lieu de rassemblement et à des services spécialisés est également au nombre des facteurs qui favorisent la poursuite et la réussite des études. Il convient ici de noter la présence d'associations étudiantes autochtones dans presque toutes les universités québécoises.
- Certain.es aimeraient « [a]voir la possibilité de progresser à petits pas¹⁰⁹ », comme entreprendre un certificat plutôt que de s'engager immédiatement dans un baccalauréat.

Il importe de tenir compte de cet ensemble de facteurs dans la mise en place de programmes destinés à encourager ou faciliter la réussite universitaire des Autochtones à Montréal. Afin de réduire l'écart dans les taux de réussite au secondaire et dans l'accès aux études universitaires entre les Premières Nations et le reste de la population, le RCAAQ propose notamment de soutenir l'aide aux devoirs pour les élèves du secondaire en milieu urbain, d'autant plus que le taux de décrochage y est particulièrement élevé¹¹⁰. Les jeunes Autochtones de

Montréal auraient également exprimé le besoin de voir leur culture promue et reconnue dans leur milieu scolaire, tant par l'intégration au programme que par des activités destinées à contrer le racisme et l'ignorance, le premier prenant souvent racine dans la deuxième¹¹¹. Ils souhaitent aussi voir des mesures mises en place afin de « [f]avoriser l'entraide et le soutien entre pairs, pour briser l'isolement et favoriser des relations saines entre jeunes¹¹² ».

Le RCAAQ insiste sur la pertinence des interventions précoces et la nécessité d'instaurer « des services en continuité et des actions de proximité fréquentes et intenses¹¹³ » pour favoriser la réussite scolaire. Sur le plan de l'emploi, le RCAAQ milite pour l'instauration d'un soutien financier pour les projets d'entreprises et de programmes qui favorisent directement l'accès et le maintien en emploi. Il souligne aussi l'urgence de répondre à une demande directe des jeunes Autochtones montréalais en instaurant un service de mentorat et d'accompagnement¹¹⁴ et l'importance de fournir des ressources de mise à niveau linguistique¹¹⁵. Les divers projets d'entrepreneuriat collectif semblent quant à eux donner des résultats intéressants en favorisant la participation à l'économie comme à la vie citoyenne en milieu urbain, tout en contribuant à une identité culturelle forte, positive et en stimulant la vitalité de la communauté¹¹⁶.

¹⁰⁸ *Ibid.*, p. 79.

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 80.

¹¹⁰ RCAAQ, 2008b, *op. cit.*, p. 9.

¹¹¹ RCAAQ, 2015, *op. cit.*, p. 16.

¹¹² *Ibid.*

¹¹³ *Ibid.*, p. 17.

¹¹⁴ *Ibid.*, p. 19.

¹¹⁵ RCAAQ, 2008a, *op. cit.*

¹¹⁶ RCAAQ, 2015, *op. cit.*, p. 20.

André-Yanne Parent

28 ans

Micmaque



© Giuseppe Pascale

« Je souhaite que la jeunesse autochtone puisse avoir des espaces de célébration de ses identités, de manière positive, qui s'inscrivent dans l'espace urbain. Ce souhait vient du fait que la culture, la présence et l'histoire autochtones ne sont ni reconnues ni visibles en milieu urbain alors que la présence démographique autochtone y est indéniable. »

Titulaire d'une maîtrise en anthropologie, André-Yanne Parent a occupé le poste de chargée de projets au Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ) pendant deux ans avant de rejoindre l'équipe de Fusion Jeunesse comme directrice des programmes éducatifs pour les communautés autochtones. Elle est administratrice et une membre fondatrice de DestiNATIONS – Carrefour international des arts et cultures des Peuples autochtones. Elle siège également comme représentante jeunesse au conseil d'administration du Centre de développement communautaire autochtone à Montréal et au conseil d'administration du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, tout en étant une membre active du comité jeunesse du RÉSEAU pour la stratégie urbaine de la communauté autochtone à Montréal. Très impliquée, elle est régulièrement sollicitée pour animer des événements autochtones montréalais, notamment le Festival Présence Autochtone.

3.3.2 Résultats des consultations sur l'éducation, l'emploi et la formation

« Je n'ai aucune expérience professionnelle à Montréal et aucun employeur ne me rappelle! Je suis vraiment travaillante et motivée mais j'ai besoin d'une première chance. Aussi, j'aurais besoin d'aide pour savoir comment me comporter dans un contexte de travail hors réserve. »

– Jeune Innue, 22 ans

« J'ai reçu beaucoup d'aide et d'encadrement de la part de l'association étudiante autochtone de mon université quand je suis déménagé. Sans le travail de ces bénévoles à mon arrivée, je ne me serais jamais intégré aussi facilement! »

– Jeune Cri, 30 ans

Les participant.es autochtones aux consultations reconnaissent en général la nécessité de l'éducation et particulièrement de l'obtention d'un diplôme d'études secondaires. Ils estiment que les universités et les collèges, en particulier ceux ayant des associations étudiantes autochtones, sont des milieux relationnels importants pour les communautés autochtones. Ils apprécient les événements organisés dans le réseau scolaire qui mettent en valeur les cultures autochtones, mais soulignent cependant la nécessité de corriger les lacunes en ce qui concerne l'enseignement des thèmes touchant à l'histoire des Autochtones. Ils estiment enfin que l'accès à l'éducation est limité par la nécessité de posséder certains préalables académiques. Ils considèrent que cet accès pourrait faire l'objet d'une plus grande flexibilité, comme la prise en compte des expériences de travail. Pour les participant.es, la méconnaissance ou la faible maîtrise des langues officielles représente un obstacle à l'obtention d'un emploi et à leur intégration socioéconomique. Plusieurs soulignent le manque d'opportunités pour l'apprentissage et le perfectionnement des langues officielles, notamment dans le cadre de la recherche d'emploi et après l'embauche. L'obtention d'un emploi stable est également un objectif très important pour les jeunes Autochtones rencontrés. Ceux qui ont pris part aux programmes d'insertion socio-professionnelle y voient un atout considérable et sont d'avis que ces programmes permettent de structurer le quotidien, d'avoir accès à des stages, de mieux connaître leurs droits en tant que citoyens et en tant que travailleurs. Ils mentionnent que le manque d'expériences de travail et de références professionnelles est un obstacle à l'obtention d'un emploi.

Pour leur part, les participant.es inuits manquent d'informations sur les établissements scolaires et l'offre de formation à Montréal. Ils apprécient le service d'employabilité Irvitvik et estiment que celui-ci permet d'atteindre des résultats concrets dans leur recherche d'emploi. Ils mentionnent que leur manque de savoir-faire et de savoir-être en entrevue d'embauche constitue un obstacle majeur à la recherche d'emploi. Enfin, les participant.es inuits estiment que les employeurs devraient être plus informés sur les réalités de leur culture.

Pour les intervenant.es consultés, il est essentiel d'obtenir davantage de collaboration de la part des employeurs. Pour eux, la lutte contre la discrimination et les préjugés dans le marché de l'emploi est essentielle à l'amélioration des conditions socioéconomiques des jeunes Autochtones.

En somme, les principaux programmes et services jugés manquants ou insuffisants par les participant.es autochtones et les intervenant.es sont :

- › Un accompagnement général à l'insertion socio-professionnelle;
- › L'accès à l'emploi, à l'éducation et à la formation pour les jeunes Autochtones;
- › Les services d'un conseiller d'orientation permettant de connaître et d'accéder aux possibilités de formation et de perfectionnement;
- › Des services d'accompagnement à la recherche d'emploi et à la préparation d'entrevues;
- › Le mentorat auprès d'entrepreneurs;
- › L'aide et l'accompagnement à l'entrepreneuriat;
- › Des programmes de stage et d'employabilité dédiés aux femmes;
- › Des formations aux employeurs sur les réalités, les particularités et les enjeux des jeunes Inuit.es à Montréal.

3.3.3 Recommandations pour l'éducation, l'emploi et la formation

Recommandation 5 :

Que la Ville de Montréal développe collaboration et concertation avec les comités autochtones étudiants des universités montréalaises et les organismes qui travaillent à l'intégration socioéconomique des jeunes Autochtones sur son territoire.

Recommandation 6 :

Que la Ville de Montréal participe activement à l'employabilité des jeunes Autochtones par le biais de son Programme de parrainage professionnel.

Recommandation 7 :

Que la Ville de Montréal poursuive ses actions pour augmenter de 50 % l'embauche d'Autochtones dans son prochain Plan d'action en accès à l'égalité en emploi, et ce, en accordant une attention particulière aux jeunes. Pour ce faire :

- qu'elle améliore la diffusion des opportunités d'emploi disponibles à la Ville de Montréal auprès des organismes autochtones;
- qu'elle offre un soutien financier constant au Salon Emploi Autochtone MAMU!

Recommandation 8 :

Que la Ville de Montréal encourage ses partenaires qui œuvrent au développement de l'entrepreneuriat chez les jeunes, tels que PME Mtl et le SAJE, (1) à faire davantage la promotion de leurs services auprès des organismes autochtones et (2) à faciliter l'accès des jeunes Autochtones aux services d'accompagnement, de mentorat et de réseautage actuellement accessibles.

Recommandation 9 :

Que la Ville de Montréal soutienne des initiatives et des programmes qui encouragent la persévérance scolaire chez les jeunes Autochtones, notamment par le biais de Réseau réussite Montréal et par les ententes entre la Ville et le gouvernement.

3.4 APPARTENANCE COMMUNAUTAIRE ET LUTTE À L'EXCLUSION

La section *appartenance communautaire et lutte à l'exclusion* permet d'aborder de front la question du racisme et de la discrimination qui s'infiltrent dans l'ensemble des dimensions de la vie des jeunes Autochtones. Elle explore les enjeux liés à l'intégration à la société de façon plus large, mais aussi la création de réseaux de solidarité autochtones. Le développement d'un sentiment d'appartenance communautaire et l'importance d'une identité culturelle forte et positive sont ici centraux. La présente section débute par une revue de la littérature sur les jeunes Autochtones à ce sujet, poursuit avec une présentation des résultats des consultations et se conclue – au regard de la recension de services et de l'analyse de pratiques inspirantes – par trois recommandations.

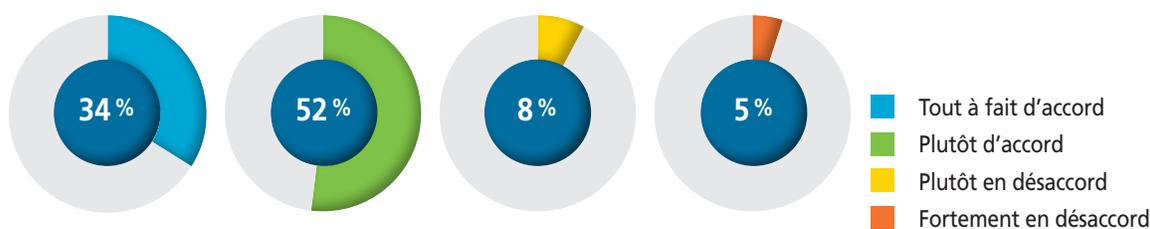
3.4.1 Revue de la littérature

Le racisme et les dynamiques d'exclusion sociale imprègnent les thèmes abordés ici, en plus d'être une expérience commune à la vaste majorité des Autochtones en milieu urbain. Les stéréotypes et les préjugés peuvent affecter l'ensemble des sphères de l'existence et poser problème quant à la recherche de logement ou d'emploi, à la possibilité d'obtenir une éducation de qualité, au

confort vis-à-vis des services de santé ou simplement entraver l'accès à l'espace public. La majorité des Autochtones montréalais s'entendent sur le fait qu'ils sont souvent traités de manière injuste ou négative et rapportent avoir été insultés sur la base de leurs origines, comme l'indiquent les données présentées dans les figures 32 et 33.

FIGURE 32

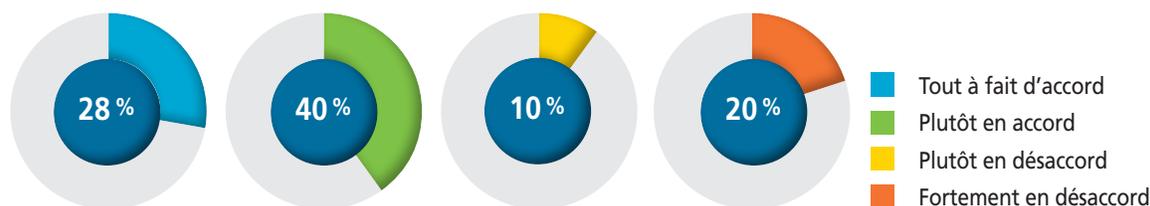
Comportements négatifs : « Je pense que les autres se comportent d'une manière injuste/négative envers les Autochtones »



Source : Urban Aboriginal Peoples Study. Montreal Report, Environics Institute, 2011.

FIGURE 33

Traitement injuste : « J'ai été l'objet de plaisanteries ou d'insultes en raison de mon origine autochtone »



Source : Urban Aboriginal Peoples Study. Montreal Report, Environics Institute, 2011.

Plusieurs auteurs avancent que le problème du racisme et de la discrimination plonge ses racines dans une méconnaissance profonde ou une ignorance pure et simple de la culture et de la réalité autochtones contemporaines. Nombreux sont donc les arguments en faveur d'un effort majeur et concerté pour éduquer la population générale et, dans un même mouvement, déconstruire les préjugés et les stéréotypes¹¹⁷.

Tout porte à croire que les attitudes négatives envers les Autochtones se développent dans la petite enfance, entre autres à travers la socialisation familiale, mais qu'elles sont renforcées par le système scolaire à même son programme éducatif qui véhicule une vision archaïque et folklorisante des cultures autochtones. Le Conseil en Éducation des Premières Nations (CEPN) se fait à ce sujet pour le moins critique. Sur le contenu des programmes scolaires, il avance : « [...] tout en faisant l'effort d'intégrer les Premières Nations dans l'univers

social québécois, [ils] leur attribuent une place et un rôle essentiellement folklorique et figé dans le temps autour de 1600, ce qui fait que les jeunes Québécois ne connaissent pas réellement la réalité contemporaine des Premières Nations, ni leur réelle et très importante contribution à l'essor de la communauté humaine à l'échelle mondiale¹¹⁸. »

De ce fait, la lutte contre le racisme et la discrimination gagnerait à prendre place dès l'école primaire par la mise en place de divers programmes d'éducation populaire, mais aussi par un remaniement en profondeur de ce qui est enseigné sur les cultures et les réalités autochtones dans les écoles. Certain.es arguent par ailleurs que c'est la notion même de culture qu'il convient de revisiter dans la mesure où une attention trop appuyée sur la culture vue comme tradition contribue à alimenter et renforcer les stéréotypes¹¹⁹.

« De quelles informations disposons-nous à l'égard des citoyens autochtones des villes? Si l'on se réfère aux informations issues de reportages médiatiques, on peut facilement être amené à penser qu'il s'agit d'une population essentiellement désœuvrée et démunie, réunissant des individus en quête d'une vie meilleure, en perte d'identité et confrontés à l'obligation d'adopter un mode de vie urbain, dont on présume souvent qu'il s'oppose au mode de vie communautaire des réserves. Pour cette raison, l'expérience urbaine serait marquée par une succession de situations de crise : toxicomanie, itinérance, prostitution, etc. En somme, selon les images véhiculées dans les médias, les Autochtones vivant en ville ont des problèmes, et pour cette raison, ils posent problème aux yeux de la société en général¹²⁰. »

117 I. Comat, K. O'Bomsawin, É. Cloutier, C. Lévesque et D. Salée, « Comprendre pour mieux agir afin d'éliminer la discrimination et le racisme à l'endroit des Premiers Peuples », *Cahiers ODENA*, 2010, n° 1. Voir aussi Conseil en éducation des Premières Nations (CEPN), *Vers une politique gouvernementale contre le racisme et la discrimination*, 2010.

118 CENP, *op. cit.*, p. 5, cité dans Comat et al., *op. cit.*, p. 44.

119 T. L. Friedel, *Finding a Place for Race at the Policy Table : Broadening the Indigenous Education Discourse in Canada*, Institut sur la gouvernance, University of British Columbia, Vancouver.

120 J. Cunningham, « 13^e Journées annuelles de santé publique (JASP), Montréal, 9 mars 2010 », *Bulletin Dialog*, mai 2010, p. 3.

Si les stéréotypes et les préjugés négatifs commencent à se former dès l'enfance et se consolident à l'école, ils sont aussi le fruit de dynamiques de discrimination systémique¹²¹ qui s'expriment aussi dans les actions gouvernementales. À ce propos, plusieurs dénoncent le fait que les Autochtones sont généralement exclus des actions gouvernementales en matière de racisme et de discrimination, une situation qu'ils jugent ironiquement comme étant une expression de discrimination en soi¹²².

Plus généralement, l'action gouvernementale dans la lutte à l'exclusion et au racisme se fait plutôt timide. Certains insistent néanmoins sur la contribution significative que pourraient apporter les municipalités en incluant systématiquement et formellement les Autochtones dans le processus de décision¹²³. Plus encore, il pourrait être approprié que les gouvernements fédéral et provinciaux transfèrent des ressources aux municipalités, positionnées pour en faire un meilleur usage en raison même des caractéristiques des administrations municipales. En effet, les ressources y sont généralement plus faibles et les employés moins nombreux, ce qui favorise la concertation et stimule la créativité, et ce, dans une administration qui est par définition plus proche de sa population, donc plus à même de bien comprendre ses besoins¹²⁴. Il semble en fait pressant d'établir une collaboration entre les Autochtones et les municipalités et d'encourager la participation citoyenne des membres des Premières Nations en milieu urbain. Cela leur permettrait de faire connaître leurs besoins aux autorités municipales, de contribuer à en dessiner

les réponses et de participer pleinement à la vie de la communauté, en plus de contribuer à enrayer leur sentiment d'être des citoyens de seconde classe et de ne pas être pris au sérieux¹²⁵.

Du point de vue de la population autochtone et des institutions autochtones solides, une identité culturelle forte, positive et un sentiment d'appartenance communautaire peuvent contribuer à atténuer ou contrecarrer les effets du racisme et de l'exclusion sociale. Ces trois éléments fonctionnent main dans la main quand vient le temps de mettre en place un système de solidarité qui contribue à protéger ou à armer les individus contre les agressions qu'ils peuvent subir dans leur vie quotidienne en raison de leur origine culturelle¹²⁶. Les centres d'amitié autochtone sont au nombre des institutions qui favorisent le sentiment d'appartenance communautaire. Pour le RCAAQ, c'est le « besoin le plus fréquent des Autochtones de Montréal [...]». Les participants le définissent comme le besoin de trouver une façon de sentir qu'ils font partie d'une communauté dans la ville, qu'ils disposent d'un lieu pour se réunir et interagir avec d'autres Autochtones, pour établir un système de soutien à l'intention des individus et des familles et favoriser l'établissement de réseaux¹²⁷ ».

L'organisme mentionne à plusieurs reprises la pertinence de créer des centres communautaires et des lieux de rassemblement destinés aux Autochtones. Cette demande émane à la fois de constatations quant à l'isolement dont souffrent nombre d'entre eux à Montréal,

121 Selon Comat *et al.*, *op. cit.*, p. 40, « On parle de discrimination systémique lorsque diverses pratiques, décisions ou comportements se combinent à d'autres pratiques au sein d'un organisme ou à celles d'autres institutions sociales pour produire de la discrimination. Les pratiques de discrimination sont alors des maillons de chaînes parfois longues et complexes, où les pratiques discriminatoires se renforcent mutuellement. La responsabilité n'est pas imputable à un élément particulier. La discrimination directe, la discrimination indirecte et la discrimination systémique peuvent également se combiner et renforcer l'exclusion, économique et sociale ».

122 RCAAQ, *Lutte à l'intimidation envers les Autochtones dans les villes*, mémoire du RCAAQ déposé dans le cadre de la consultation publique sur la lutte à l'intimidation, 2014a, p. 14.

123 R. C. Walker, *op. cit.*, p. 28.

124 *Ibid.*

125 RCAAQ, 2015, *op. cit.*, p. 22.

126 K. O'Bomsawin, 2011, *op. cit.*, p. 137.

127 RCAAQ, 2008a, *op. cit.*, p. iv.

à l'éparpillement actuel des services ainsi que d'entrevues menées auprès de membres des Premières Nations qui vivent à Montréal. Autrement dit, c'est là un souhait exprimé clairement et directement par la communauté autochtone de Montréal. Le RCAAQ souligne encore que les Autochtones, « [p]eu importe où ils se rendent, ils ont tendance à établir de petites communautés étroitement liées dont le but est d'offrir du soutien et d'agir comme une famille étendue. Au cours du projet, il s'est dégagé que ce "sentiment d'appartenance" était en voie d'être perdu. Plusieurs répondants ont signalé un manque de lien avec d'autres habitants autochtones de la ville¹²⁸ ». La faible visibilité des Autochtones à Montréal peut au moins partiellement expliquer la situation, qui pourrait grandement s'améliorer par la mise en place d'espaces de rencontre favorisant la création de réseaux.

Pour contrer le racisme et l'exclusion sociale, tous s'entendent sur la nécessité de :

- Mettre en place des interventions culturellement pertinentes, culturellement sécurisantes et holistiques¹²⁹;
- Poser des actions et développer des services ciblés dans l'ensemble des politiques et des services municipaux¹³⁰, en concertation avec les institutions autochtones;
- Assurer la représentativité des Autochtones et des jeunes Autochtones dans les instances municipales¹³¹;
- Soutenir activement les initiatives de développement portées par les Autochtones¹³²;
- Reconnaître et respecter la diversité des populations dans la création des services¹³³.

En d'autres termes, il s'agit de tenir compte de la présence autochtone dans l'ensemble des services municipaux et de réfléchir systématiquement aux besoins de cette population dans leur conception et leur implantation, ce qui impose d'inclure des représentants autochtones à toutes les étapes des processus politique et administratif – en incluant la nécessité de favoriser le recrutement dans la fonction publique municipale. Une telle posture permettrait non seulement de renforcer les institutions autochtones déjà en place qui jouent un rôle crucial dans la formation d'un sentiment de solidarité et d'appartenance communautaire, mais aussi de lutter activement contre l'exclusion en levant les barrières qui entravent l'accès aux services et la participation citoyenne, en plus de contrer les préjugés et les stéréotypes en favorisant la pleine participation des Autochtones à la vie sociale, politique et économique.

¹²⁸ *Ibid.* Voir aussi SAMU, 2015, *op. cit.*, p. 17.

¹²⁹ Les interventions holistiques s'appuient sur « une compréhension véritable par les intervenants des contextes historiques, légaux, politiques, économiques et sociaux dans lesquels se trouvent les Autochtones ». Cette vision des interventions vise à « bâtir la confiance avec les personnes autochtones et reconnaître le rôle des conditions socioéconomiques, de l'histoire et de la politique en matière de prestation des services » et « s'inspire d'une conception intégrée de l'humain » RCAAQ, 2014a, *op. cit.*, p. 12.

¹³⁰ RCAAQ, *op. cit.*, p. 16-17.

¹³¹ RCAAQ, 2008, *op. cit.*, p. 14.

¹³² RCAAQ, 2013a, *op. cit.*, p. 30.

¹³³ R. C. Walker, 2008, *op. cit.*, p. 26. Voir aussi RCAAQ, 2013a, *op. cit.*, p. 31.

Natasha Kanapé Fontaine

25 ans

Innue



« Nous sommes aujourd’hui à une époque où nous devons entrer dans la décolonisation des consciences. Nous devons prendre acte de l’impact du colonialisme dans nos vies actuelles. »

Natasha Kanapé Fontaine est une poète, peintre, comédienne et militante en environnement et droits autochtones. Innue de Pessamit, elle a passé la majeure partie de sa vie en milieu urbain. Elle a publié deux recueils de poésie salués par la critique : N’entre pas dans mon âme avec tes chaussures (Mémoire d’encrier, 2012) et Manifeste Assi (Mémoire d’encrier, 2014). Natasha Kanapé Fontaine a été récompensée en 2013 en recevant le Prix de poésie de la Société des Écrivains francophones d’Amérique pour son premier livre. Elle a également été finaliste au Prix Émile-Nelligan en 2015 pour Manifeste Assi. Son parcours l’a menée à séjourner à travers le pays et à l’étranger afin de partager ses œuvres dans le cadre de conférences, de performances et de collaborations avec des artistes de toutes origines. Représentante du mouvement autochtone pancanadien Idle No More, son message est celui du dialogue, de la réconciliation, de la guérison et de l’échange.

3.4.2 Résultats des consultations sur l'appartenance communautaire et la lutte à l'exclusion

« *Le projet Cabot Square, ça marche. Les personnes qui passent dans la rue vont entrer en contact avec des cultures autochtones et voir que les Autochtones à Montréal ne sont pas tous dans la rue.* »
– Jeune Inuit, 29 ans

« *Je veux voir dans les médias, sur les réseaux sociaux et ailleurs sur Internet des portraits de jeunes Autochtones "normaux" et modernes.* »
– Jeune Micmac, 29 ans

Les participant.es insistent sur l'omniprésence du racisme ordinaire dont ils sont victimes dans les différentes sphères de leur vie : à l'école, au travail, dans les lieux publics, dans leurs relations de voisinage et avec leur propriétaire. Ils sont fréquemment l'objet de propos racistes et de préjugés et estiment par ailleurs que les Autochtones sont l'objet de beaucoup moins de tolérance que les autres communautés culturelles minoritaires. Selon les participant.es, il est primordial de continuer à sensibiliser le public aux réalités autochtones. Pour eux, les liens entre Autochtones et Allochtones doivent être renforcés, notamment par la multiplication des possibilités d'échange et de collaboration entre eux. Cette plus grande sensibilisation et la multiplication des occasions de rencontre et d'échange contribueraient à une meilleure compréhension des réalités autochtones par l'ensemble des citoyen.nes. Les participant.es estiment également que davantage de représentation politique dans les événements autochtones serait bénéfique et qu'il faudrait trouver des moyens de susciter plus d'implication et de participation des Autochtones dans la prise de décisions. Ils soulignent la nécessité pour les instances politiques de consulter plus systématiquement les différents représentants des milieux autochtones. Selon eux, il serait opportun de faire la promotion de modèles positifs d'Autochtones impliqués dans leur communauté et dans la société québécoise. Enfin, certains participants font allusion à leur inconfort à fréquenter les services de loisirs municipaux, particulièrement les installations sportives, estimant qu'ils ne sont fréquentés que par des Allochtones.

Pour leur part, les participant.es inuits proposent la mise sur pied d'un service de jumelage entre Inuit.es résidents et Inuit.es nouvellement arrivés. Ils considèrent très important d'encourager une plus grande participation des Autochtones au sein des institutions publiques et des lieux décisionnels. Ils déplorent également un manque criant de modèles autochtones et inuits inspirants. Selon eux, il serait intéressant de diffuser les portraits de jeunes Inuit.es au parcours inspirant afin de briser les idées préconçues et les préjugés. Ces portraits pourraient prendre la forme de capsules Web, d'expositions de photos ou d'articles. Enfin, les participant.es inuit.es et les intervenant.es considèrent que le sport et les loisirs pourraient faciliter l'intégration socioéconomique des jeunes et contribuer à la lutte contre le racisme.

« *Les présentations sur les réalités autochtones en vue de faire tomber les préjugés s'adressent à ceux qui s'intéressent déjà aux peuples autochtones, il faut rejoindre M. et Mme Tout le monde! Il y a énormément de racisme lié à un manque de connaissances des Non-Autochtones sur les nations autochtones.* »
– Intervenante au programme de réinsertion socioéconomique Ka Mamukanit

En somme, les principaux programmes et services jugés manquants ou insuffisants par les participant.es autochtones et les intervenant.es sont :

- Des programmes et ateliers de sensibilisation au racisme envers les Autochtones dans les milieux professionnels en contact avec eux (par ex. : santé et éducation);
- Des ateliers de formation et des événements de sensibilisation sur les réalités autochtones dans les écoles non autochtones afin de déconstruire les mythes et préjugés;
- Un programme de jumelage Autochtones-Allochtones pour des activités ciblées;
- Des programmes d'échanges culturels favorisant les liens avec les Allochtones directement dans les communautés autochtones;

« Ne pas bien parler français est une barrière pour rencontrer de nouvelles personnes à Montréal. »

– Jeune Innu, 25 ans

- Un service de jumelage entre Inuit.es résidents et Inuit.es nouvellement arrivés.
- Des programmes pour jeunes Autochtones d'apprentissage des activités traditionnelles (pêche, chasse, trappage);
- Des ateliers d'information sur le fonctionnement des institutions et du système démocratique à Montréal.

3.4.3 Recommandations pour l'appartenance communautaire et la lutte à l'exclusion

Recommandation 10 :

Que la Ville de Montréal contribue au développement du leadership des jeunes Autochtones en faisant notamment la promotion de modèles de jeunes Autochtones inspirants dans ses publications et lors des événements qu'elle tient.

Recommandation 11 :

Que la Ville de Montréal et ses arrondissements favorisent, dans un souci de réconciliation, le rapprochement entre les jeunes Autochtones et les jeunes Allochtones par son offre de services et en développant de nouveaux programmes.

Recommandation 12 :

Que la Ville de Montréal développe, en collaboration avec les organisations autochtones, des campagnes de sensibilisation visant à lutter contre l'exclusion et à déconstruire les préjugés envers les jeunes Autochtones.

3.5 ARTS, CULTURE ET RÉAPPROPRIATION CULTURELLE

La section *arts, culture et réappropriation culturelle* traite à la fois de la sauvegarde des cultures traditionnelles (langue, pratiques artistiques et traditionnelles) et de la production artistique contemporaine. La promotion de la culture autochtone est un outil de choix dans la lutte contre le racisme et la discrimination et un pilier du développement d'une identité culturelle forte et positive ainsi que du travail de réappropriation culturelle. La présente section débute par une revue de la littérature sur les jeunes Autochtones à ce sujet, poursuit avec une présentation des résultats des consultations et se conclue – au regard de la recension de services et de l'analyse de pratiques inspirantes – par quatre recommandations

3.5.1 Revue de la littérature

La vaste majorité des auteur.es et des organismes au fait de la situation des Autochtones en milieu urbain s'entend pour dire qu'une identité culturelle forte et positive est un élément essentiel à l'intégration économique et sociale. Si, dans une certaine mesure, les Autochtones de Montréal semblent confiants de pouvoir maintenir leur identité culturelle¹³⁴, les inquiétudes en la matière demeurent vives. En fait, il semble que les jeunes Autochtones de Montréal entretiennent une relation ambiguë avec leur identité culturelle, relation marquée d'un côté par la fierté face à leur langue, et par la honte d'être associé à un groupe qui cumule les problèmes sociaux, la dépendance aux drogues et à l'alcool en particulier¹³⁵. La diversité de la population autochtone quant à ses origines culturelles, son statut socioéconomique et ses rattachements identitaires compliquent la tâche. En effet, les politiques échouent souvent à tenir compte de l'hétérogénéité de la population autochtone en milieu urbain¹³⁶. Il importe également de tenir compte des différences dans la relation à la culture entre les Autochtones qui sont nés et ont grandi en ville et ceux qui s'y sont installés plus tard dans leur vie¹³⁷.

La maîtrise d'une langue autochtone est un facteur important du développement d'une identité culturelle forte et positive. Or, non seulement la plupart des langues autochtones sont menacées, mais leur transmission dans les villes est relativement faible et généralement compromise. En fait, pour l'ensemble des langues autochtones parlées dans les communautés, en milieu rural et en milieu urbain, seuls le cri, l'inuktitut et l'ojibwé échappent à la menace de disparition¹³⁸. La variété même des langues parlées en ville présente un obstacle à leur survie, dans la mesure où la taille de la population qui utilise chacune d'elles est faible et la transmission de génération en génération, en déclin. La situation est d'autant plus précaire à Montréal que la proportion d'Autochtones parmi les habitant.es de la ville y est plus faible qu'ailleurs au Canada.

À l'échelle provinciale, le RCAAQ mentionne que « [l]e contexte québécois fait en sorte que les ressources et la valorisation des cultures et langues autochtones sont souvent reléguées au second plan au niveau provincial vu l'urgence de protéger la langue française dans un contexte canadien¹³⁹ ». Il semble donc nécessaire

134 Environics Institute, *op. cit.*, p. 22.

135 E. Fast, 2014, *Exploring the Role of Culture Among Urban Indigenous Youth in Montreal*, thèse de doctorat, Université Concordia, Montréal, p. 165.

136 E. J. Peters, « Emerging Themes in Academic Research in Urban Aboriginal Identities in Canada, 1996-2010 », *Aboriginal Policy Studies*, 2011, vol. 1, n° 1, p. 78-105.

137 E. Fast, *op. cit.*

138 M. J. Norris et L. Jantzen, « Les langues autochtones en milieu urbain au Canada : caractéristiques, considérations et conséquences », 2003, dans D. Newhouse et E. J. Peters, *Des gens d'ici : les Autochtones en milieu urbain. Projet de recherche sur les politiques*, 2003, p. 103.

139 RCAAQ, 2009b, *Portrait de la littérature dans le Mouvement des centres d'amitié autochtones du Québec*, p. 8.

de faire activement la promotion des langues autochtones au niveau provincial autant que municipal.

Le développement d'une identité culturelle forte et positive peut également s'appuyer sur la promotion des traditions et de la culture autochtones, mais aussi sur celle des artistes contemporains issus des Premières Nations. À ce propos, le manque de visibilité des cultures autochtones à Montréal¹⁴⁰ et le manque de services axés sur la culture et d'opportunités pour les jeunes Autochtones de s'approprier leur culture¹⁴¹ semblent être des préoccupations répandues¹⁴², alors que Montréal offre peu d'espaces et d'opportunités pour maintenir les relations intergénérationnelles, qui sont pourtant cruciales à la transmission des langues et des pratiques culturelles¹⁴³. Pourtant, la diversité qu'offrent les cultures et traditions des Premières Nations peut enrichir significativement la vie culturelle de la ville, contribuer au développement d'un sentiment d'appartenance communautaire, favoriser l'intégration économique, sociale et contribuer à déconstruire les stéréotypes et à vaincre les préjugés.

Alors que la population autochtone dans les villes est appelée à augmenter dans les prochaines années, les municipalités pourraient profiter de leur richesse culturelle et économique en intégrant ces communautés dans les processus de planification de l'aménagement urbain et de l'offre culturelle. La promotion du patrimoine et des traditions, la mise en valeur des cultures autochtones dans l'art public et les monuments, entre autres exemples¹⁴⁴, pourraient servir la vitalité culturelle et économique de la ville. Autrement dit, les possibilités

sont nombreuses et les temps sont mûrs pour établir des partenariats économiques et culturels qui puissent profiter à tout le monde, notamment en termes de développement touristique.

Le travail de réappropriation culturelle toujours à accomplir peut aussi être lu comme un élément parmi d'autres d'un processus de guérison collective et comme un outil pour promouvoir et améliorer la santé des Autochtones en milieu urbain. Il s'agit ici d'œuvrer au développement d'une identité culturelle forte et positive, d'améliorer l'estime de soi et la santé psychosociale en général, mais aussi de contribuer à l'assainissement des relations entre les Autochtones et la population générale. De ce point de vue, l'art comme outil de promotion de la santé s'inscrit dans la vision holistique de l'être humain et de son bien-être qui prédomine dans les conceptions bien vivantes des membres des Premières Nations¹⁴⁵.

Au-delà de ces considérations générales, on peut noter quelques projets qui semblent avoir grandement contribué au processus de guérison dans les communautés autochtones et dans les populations urbaines. Le Wapikoni mobile, un « studio ambulancier de formation et de création audiovisuelle des Premières Nations¹⁴⁶ », paraît avoir eu un impact positif marqué, notamment dans la communauté de Manawan où il s'est arrêté, entre autres au niveau de la cohésion des communautés et de l'estime de soi des participants¹⁴⁷. Le projet a été grandement salué à l'échelle nationale et a bénéficié d'une visibilité internationale. Toutefois, son financement provincial a été grandement diminué dans les

140 RCAAQ, 2009a, *op. cit.*, p. 39.

141 RCAAQ, 2015, *op. cit.*, p. 22.

142 IVTF, 2010, *op. cit.*, p. 6.

143 SAMU, 2015, *op. cit.*, p. 17.

144 R. C. Walker, *op. cit.*, p. 30.

145 Centre de collaboration nationale de la santé autochtone, *Art et santé : l'importance de l'art pour la santé et la guérison des peuples autochtones*, 2012, Université du Nord de la Colombie-Britannique, Prince George, BC.

146 Wapikoni, 2015, consulté en ligne le 12 septembre 2015.

147 C. Laurent Sédillot, *Le projet du Wapikoni mobile, médiation et représentation. Création audiovisuelle et changement socioculturel dans la communauté atikamekw de Manawan*, 2009, mémoire de maîtrise, Université de Montréal.

dernières années, ce qui fait que plusieurs ateliers sont menacés pour l'année 2016. Ailleurs, à Edmonton, le projet Beat of Boyle Street a été mis en place pour rejoindre les jeunes Autochtones décrocheurs et les encourager à reprendre leurs études. Le projet table sur l'adhésion de nombre d'entre eux aux cultures rap et hip-hop, leur offre les outils nécessaires pour composer leur musique puis enregistrer, mixer et interpréter leurs compositions. Le programme a connu un succès éclatant, offrant un exutoire à des jeunes qui cumulent les obstacles à l'intégration économique et sociale et leur permet d'acquérir une reconnaissance publique, de développer une identité forte et de devenir des modèles positifs pour d'autres jeunes de leur communauté¹⁴⁸.

Les activités et manifestations culturelles traditionnelles sont importantes et largement appréciées, mais à leurs côtés existe également toute une production artistique contemporaine qui s'enracine dans les traditions autochtones, mais s'ancre aussi dans la réalité d'aujourd'hui. Certaines infrastructures pour soutenir à la fois la production et la visibilité de l'art autochtone traditionnel et contemporain existent déjà, mais elles méritent grandement d'être développées plus avant. Sur le plan de la promotion et de la transmission de la culture traditionnelle, on peut par exemple noter la vitalité de l'organisme Montréal Autochtone/Native Montreal¹⁴⁹ qui, en plus de services de santé, offre des cours de langues autochtones (innue, mohawk, crie [eeyou]), des cours de danse de cerceaux et organise des activités d'artisanat traditionnel.

En ce qui concerne l'art actuel, le milieu artistique semble s'éveiller et les chantiers de réflexion sur les possibilités d'encourager et de soutenir les artistes autochtones tendent à se multiplier, bien qu'ils prennent le plus souvent place dans des discussions sur la diversité en général. En novembre 2015, s'est tenu à Montréal le 13^e Congrès québécois du théâtre, qui a été l'occasion de réfléchir aux stratégies à employer pour favoriser l'intégration des artistes issus de la diversité, y compris des Premières Nations, à la communauté artistique ainsi que sur les possibilités de diversifier les publics¹⁵⁰. De même, le Conseil des arts de Montréal s'est doté pour 2012 à 2015 d'un *Plan d'action pour la diversité culturelle dans les arts*, qui a été l'occasion de mettre en place un ensemble de mesures pour favoriser la reconnaissance, le développement professionnel et la participation des artistes issus des minorités culturelles, ainsi que de favoriser la concertation entre les différents intervenant.es et valoriser les pratiques artistiques qui émanent de la diversité culturelle montréalaise¹⁵¹.

Au nombre des initiatives et organisations qui se consacrent uniquement à la promotion des arts et de la culture autochtones, on peut aussi souligner le travail des Productions Feux Sacrés, qui ont pour mission de « faire rayonner les artistes autochtones par l'entremise de plates-formes de visibilité et d'accès au marché ainsi que par la production d'événements artistiques, tout en favorisant leur développement économique, personnel, professionnel, artistique et social¹⁵² ». Elles sont notamment à l'origine de l'exposition 11 Nations, où les œuvres de 22 artistes autochtones ont été exposées

148 E. L. Wang, « The Beat of Boyle Street : Empowering Aboriginal Youth Through Music Making », *New Directions for Youth Development*, 2010, n° 125, p. 61-70.

149 Montréal Autochtone, consulté en ligne le 12 septembre 2015.

150 Conseil québécois du théâtre, consulté en ligne le 10 novembre 2015.

151 Conseil des arts de Montréal, *Plan d'action pour la diversité culturelle dans les arts 2012-2015*, 2011.

152 Productions Feux Sacrés, consulté en ligne le 9 novembre 2015.

et vues par plus de 30 000 personnes, du Rendez-vous des arts métissés, qui réunit artistes des Premières Nations et artistes d'autres communautés culturelles, ainsi que du projet d'économie sociale *L'Accès au marché de l'art pour les artistes autochtones*, qui « va au-delà d'une exposition temporaire et ouvre la voie à une présence et une visibilité permanentes de l'art autochtone à Montréal¹⁵³ ». L'objectif est que les artistes autochtones puissent rapidement s'insérer dans le marché montréalais de l'art majeur.

De son côté, l'organisme Terres en vues chapeaute notamment le festival Présence autochtone qui, à chaque année, permet aux artistes autochtones de nombreuses disciplines d'investir l'espace public et, de ce fait, de contribuer à faire connaître la production artistique actuelle, mais aussi la culture et les traditions des Premières Nations. Il participe également à la mise en place de DestiNations – Carrefour international des arts et cultures des Peuples autochtones, une initiative inscrite dans les priorités du RÉSEAU pour la stratégie urbaine de la communauté autochtone à Montréal¹⁵⁴.

Les arts et la culture autochtones semblent être dans une période de foisonnement et la communauté artistique paraît elle aussi prête à se mobiliser pour favoriser cette éclosion. Compte tenu de l'intrication entre la vitalité culturelle, artistique et la santé psychosociale d'une communauté, il importe de soutenir ce mouvement qui, s'il prend de l'ampleur, pourra agir au plus grand bénéfice de tous, Autochtones comme Allochtones.

153 *Ibid.*

154 RÉSEAU pour la stratégie urbaine de la communauté autochtone à Montréal, *Améliorons notre qualité de vie ensemble! Planification stratégique du RÉSEAU 2012-2017*, 2015.

Marie-Céline Charron

28 ans

Naskapie



« Je suis vraiment motivée à aider mon peuple à être en bonne santé, autant à l'extérieur qu'à l'intérieur! »

Diplômée en psychologie de l'Université Concordia, Marie-Céline Charron est animatrice culturelle et danseuse de cerceaux autochtones. Elle est régulièrement sollicitée afin d'animer des ateliers culturels ou de faire des performances de danse lors de festivals et de pow-wow. Elle a participé au documentaire Working It Out Together, une série télévisée qui pousse des personnes autochtones à se réapproprier leur vitalité à travers la santé, le bien-être et la forme physique. Elle a travaillé et s'est impliquée dans plusieurs organisations autochtones, telles que Femmes autochtones du Québec. Elle travaille présentement au cabinet de relations publiques National.

3.5.2 Résultats des consultations sur les arts, la culture et la réappropriation culturelle

« Je fais de l'art depuis de nombreuses années et mes peintures semblent appréciées par mon entourage. Mais comment faire pour me faire connaître, avoir des bourses et pouvoir exposer mes œuvres? Je ne sais tellement pas par où commencer! »

– Jeune Inuit, 27 ans

« J'ai vu tellement de jeunes qui désirent se réapproprier les coutumes et traditions de leurs grands-parents sans savoir où pouvoir le faire. Plusieurs m'ont dit qu'ils avaient besoin de ça pour mieux comprendre d'où ils viennent... et où ils s'en vont.

– Intervenante dans un organisme culturel autochtone de Montréal

Les participant.es sont nombreux à souhaiter avoir accès à des cours de langues autochtones et participer à des événements autochtones. Ils disent prendre part à un grand nombre d'activités culturelles autochtones (pow-wow, festival Présence autochtone, ateliers de percussions, etc.). Pour beaucoup, ces événements permettent de se reconnecter à leurs racines identitaires. Les participant.es déplorent que les événements autochtones manquent de visibilité et soient, selon eux, sous-financés. Ils constatent également de grands bienfaits aux retours occasionnels dans les réserves autochtones. Ils mentionnent que ce sont des occasions de pratiquer des activités traditionnelles et d'avoir un mode de vie plus actif. Ils rapportent par ailleurs un vif intérêt pour la pratique d'activités traditionnelles comme la pêche et la chasse. Ils disent s'ennuyer du lien avec les aîné.es de leur communauté et évoquent l'importance de la réappropriation de la culture traditionnelle auprès de ceux-ci. Ils soulignent leur intérêt pour la cuisine traditionnelle, l'artisanat, les cours de langues et l'industrie du cinéma autochtone. Par contre, certains participants ne se définissant pas comme des Autochtones traditionnels ont peu d'intérêt pour les événements et

cérémonies traditionnelles. Plusieurs soulèvent dans une même veine la nécessité de valoriser le volet plus moderne de l'art réalisé par les Autochtones, par exemple, les arts de la rue et le slam. Les participant.es évoquent aussi la nécessité de faire la promotion des jeunes artistes autochtones et de valoriser, promouvoir et rendre plus visible la communauté autochtone active. Selon eux, il est nécessaire d'offrir une programmation culturelle qui réponde aux besoins de toutes les communautés autochtones.

Les participant.es inuits désirent pour leur part se réapproprier les techniques artistiques traditionnelles. Plusieurs souhaitent apprendre ou améliorer leur niveau d'inuktituk. Le participant inuit d'Ivittivik était très intéressé par la possibilité d'aller faire du camping à l'extérieur de Montréal. De nombreux jeunes Inuit.es pratiquent l'art comme un passe-temps. Plusieurs ont exprimé le besoin de rendre cette pratique plus professionnelle, mais sans savoir où et à qui s'adresser. Les participant.es inuits considèrent que la mise sur pied d'un centre d'exposition inuit serait souhaitable.

Les intervenant.es interrogés ont du mal à rejoindre les jeunes Autochtones et demeurent incertains quant aux endroits où les rencontrer pour promouvoir les activités de leur organisme et susciter leur participation. Ils affirment manquer de ressources dans la région de Montréal afin d'offrir des ateliers culturels et des cours de langues. La créativité et les arts constituent, selon eux, une bonne façon d'impliquer les jeunes Autochtones. Pour eux, il est important de déconstruire les clichés et les préjugés sur le côté folklorique des œuvres artistiques autochtones. Ils considèrent qu'une visibilité constante plutôt qu'événementielle – notamment par des installations artistiques et culturelles permanentes – serait mieux à même de valoriser ces cultures. Les intervenant.es soulignent enfin qu'une telle valorisation des cultures autochtones pourrait avoir des retombées positives sur le tourisme international.

En somme, les principaux programmes et services jugés manquants ou insuffisants par les participant.es autochtones et les intervenant.es sont :

- Des cours de langues autochtones;
- La recension des personnes habilitées à offrir des cours de langues traditionnelles et des ateliers sur les arts traditionnels;
- La création d'un service d'information et d'orientation sur les opportunités de pratiquer des activités traditionnelles à Montréal ou dans les environs;
- Des cours/ateliers de techniques et de savoir-faire liés à l'art et la culture traditionnels (la sculpture sur pierre est notamment donnée en exemple);
- La présence de centres autochtones internationaux, mais également pour chacune des nations vu les réalités très différentes;
- La création d'un club intergénérationnel favorisant la transmission de la culture entre les générations;
- Un programme d'assistance financière pour faciliter les visites à la communauté d'origine;
- Des activités en forêt offertes par les organismes fréquentés par les Autochtones (les sorties en camping proposées par le programme Ka Mamukanit);
- Des capsules, émissions télé, séries, articles de journaux offrant une plus grande visibilité aux Autochtones dans la culture populaire;
- Des projets d'entrepreneuriat consacrés à l'art autochtone pour les jeunes (le projet TAKU est notamment donné en exemple).

3.5.3 Recommandations pour les arts, la culture et la réappropriation culturelle

Recommandation 13 :

Que la Ville de Montréal favorise la valorisation et le rayonnement de l'art autochtone en assurant un financement soutenu à des organismes de création, de diffusion et de vitrine pour l'art cités en exemple par la communauté autochtone¹⁵⁵.

Recommandation 14 :

Que la Ville de Montréal s'engage à offrir une vitrine pour l'art autochtone de jeunes créateurs et créatrices, notamment en exposant leurs œuvres dans ses propres locaux et en mettant en place un concours d'art public destiné aux artistes autochtones.

Recommandation 15 :

Que le Conseil des arts de Montréal soutienne le développement de carrières artistiques des jeunes artistes autochtones, par le biais notamment de l'organisme Diversité artistique Montréal (DAM), afin de développer davantage son mandat envers les jeunes artistes autochtones.

Recommandation 16 :

Que le réseau Accès culture consolide son action auprès des artistes autochtones en offrant des programmes, des lieux de création, de diffusion et en facilitant l'incubation et la diffusion des projets artistiques autochtones, notamment par la création d'un appel de projets destiné à l'art autochtone.

¹⁵⁵ Notons par exemple les organismes suivants : Wapikoni mobile, Musique nomade, Espace culturel Ashukan, les Productions Feux Sacrés, Terres en vues, Ondinnok, etc.

Alexandre Nequado

23 ans

Attikamek



« Pour être entendu, vous devez vous intéresser aux autres. Pour certains, les premiers temps peuvent être éprouvants. Mais à mesure que vous sortez de l'isolement, ça devient plus facile. Vous pouvez vous faire plus d'amis en deux mois en vous intéressant aux autres, qu'en deux ans si vous attendez que les autres s'intéressent à vous. »

Alexandre Nequado est un jeune Attikamek de Manawan installé à Montréal depuis 2008. Après avoir traversé des années difficiles, Alexandre est sorti de l'isolement en participant en 2011 au projet d'insertion socioprofessionnelle pour jeunes Autochtones Ka Mamukanit. Cette expérience lui a permis de développer des compétences et un réseau socioprofessionnel dans la communauté autochtone de Montréal. Depuis sa sortie du programme, il a obtenu un poste de conseiller au service à la clientèle dans une banque. Il s'implique également au sein du comité jeunesse du RÉSEAU pour la stratégie urbaine de la communauté autochtone à Montréal. Il est notamment à l'origine du projet de carte interactive qui regroupe différentes ressources destinées aux jeunes Autochtones. Cette carte a été mise en place afin de contribuer à briser l'isolement des jeunes Autochtones nouvellement installés à Montréal.

3.6 RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

Recommandation 17 :

Que la Ville de Montréal porte une attention particulière à la question des jeunes Autochtones dans ses plans d'action, planifications stratégiques ou tout autre document similaire produit, notamment, dans le cadre de la prochaine Stratégie jeunesse montréalaise qui viendra remplacer la Stratégie 2013-2017.

Recommandation 18 :

Que la Ville de Montréal se dote d'un.e élu.e responsable du dossier autochtone. Cette personne aurait principalement à renforcer les liens entre la Ville et la communauté autochtone ainsi qu'à prendre la parole publiquement sur des enjeux relatifs à la communauté.

Recommandation 19 :

Que la Ville de Montréal se dote de données plus exhaustives sur les jeunes Autochtones résidant sur son territoire, particulièrement des données sur leur intégration socioéconomique, et ce, en appliquant l'analyse différenciée selon les sexes (ADS).



SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS

Accueil et vie quotidienne

Recommandation 1 :

Que la Ville de Montréal soutienne des projets de logements sociaux qui s'adressent à des jeunes Autochtones et de jeunes familles autochtones.

Recommandation 2 :

Que la Ville de Montréal poursuive ses actions auprès des différentes instances gouvernementales pour que les programmes d'aide financière permettant la réalisation de logements sociaux et communautaires soient reconduits aux prochains budgets et que les Autochtones puissent bénéficier d'un financement dédié.

Santé et services sociaux

Recommandation 3 :

Que la Ville de Montréal soutienne l'implantation de cliniques de soins de santé et de services sociaux traditionnels et culturellement sécurisants pour les jeunes Autochtones et complémentaires au réseau de la santé et des services sociaux du Québec, en facilitant notamment l'accès aux infrastructures et locaux nécessaires à ce type de projets.

Recommandation 4 :

Que la Ville de Montréal soutienne financièrement les maisons d'hébergement pour femmes autochtones en difficulté et les centres d'hébergement pour itinérantes autochtones situés sur son territoire.

Éducation, emploi et formation

Recommandation 5 :

Que la Ville de Montréal développe collaboration et concertation avec les comités autochtones étudiants des universités montréalaises et les organismes qui travaillent à l'intégration socioéconomique des jeunes Autochtones sur son territoire.

Recommandation 6 :

Que la Ville de Montréal participe activement à l'employabilité des jeunes Autochtones par le biais de son Programme de parrainage professionnel.

Recommandation 7 :

Que la Ville de Montréal poursuive ses actions pour augmenter de 50 % l'embauche d'Autochtones dans son prochain Plan d'action en accès à l'égalité en emploi, et ce, en accordant une attention particulière aux jeunes. Pour ce faire :

- qu'elle améliore la diffusion des opportunités d'emploi disponibles à la Ville de Montréal auprès des organismes autochtones;
- qu'elle offre un soutien financier constant au Salon Emploi Autochtone MAMU!.

Recommandation 8 :

Que la Ville de Montréal encourage ses partenaires qui œuvrent au développement de l'entrepreneuriat chez les jeunes, tels que PME Mtl et le SAJE, (1) à faire davantage la promotion de leurs services auprès des organismes autochtones et (2) à faciliter l'accès des jeunes Autochtones aux services d'accompagnement, de mentorat et de réseautage actuellement accessibles.

Recommandation 9 :

Que la Ville de Montréal soutienne des initiatives et des programmes qui encouragent la persévérance scolaire chez les jeunes Autochtones, notamment par le biais de Réseau réussite Montréal et par les ententes entre la Ville et le gouvernement.

Appartenance communautaire et lutte à l'exclusion

Recommandation 10 :

Que la Ville de Montréal contribue au développement du leadership des jeunes Autochtones en faisant notamment la promotion de modèles de jeunes Autochtones inspirants dans ses publications et lors des événements qu'elle tient.

Recommandation 11 :

Que la Ville de Montréal et ses arrondissements favorisent, dans un souci de réconciliation, le rapprochement entre les jeunes Autochtones et les jeunes Allochtones par son offre de services et en développant de nouveaux programmes.

Recommandation 12 :

Que la Ville de Montréal développe, en collaboration avec les organisations autochtones, des campagnes de sensibilisation visant à lutter contre l'exclusion et à déconstruire les préjugés envers les jeunes Autochtones.



SOMMAIRE DES RECOMMANDATIONS



Arts, culture et réappropriation culturelle

Recommandation 13 :

Que la Ville de Montréal favorise la valorisation et le rayonnement de l'art autochtone en assurant un financement soutenu à des organismes de création, de diffusion et de vitrine pour l'art cités en exemple par la communauté autochtone¹⁵⁶.

Recommandation 14 :

Que la Ville de Montréal s'engage à offrir une vitrine pour l'art autochtone de jeunes créateurs et créatrices, notamment en exposant leurs œuvres dans ses propres locaux et en mettant en place un concours d'art public destiné aux artistes autochtones.

Recommandation 15 :

Que le Conseil des arts de Montréal soutienne le développement de carrières artistiques des jeunes artistes autochtones, par le biais notamment de l'organisme Diversité artistique Montréal (DAM), afin de développer davantage son mandat envers les jeunes artistes autochtones.

Recommandation 16 :

Que le réseau Accès culture consolide son action auprès des artistes autochtones en offrant des programmes, des lieux de création, de diffusion et en facilitant l'incubation et la diffusion des projets artistiques autochtones, notamment par la création d'un appel de projets destiné à l'art autochtone.

Recommandations générales

Recommandation 17 :

Que la Ville de Montréal porte une attention particulière à la question des jeunes Autochtones dans ses plans d'action, planifications stratégiques ou tout autre document similaire produit, notamment, dans le cadre de la prochaine Stratégie jeunesse montréalaise qui viendra remplacer la Stratégie 2013-2017.

Recommandation 18 :

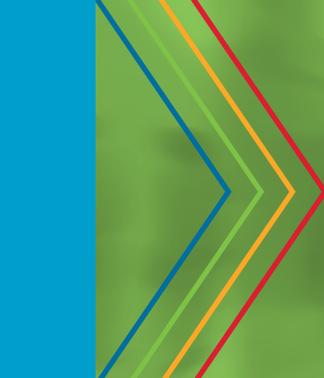
Que la Ville de Montréal se dote d'un.e élu.e responsable du dossier autochtone. Cette personne aurait principalement à renforcer les liens entre la Ville et la communauté autochtone ainsi qu'à prendre la parole publiquement sur des enjeux relatifs à la communauté.

Recommandation 19 :

Que la Ville de Montréal se dote de données plus exhaustives sur les jeunes Autochtones résidant sur son territoire, particulièrement des données sur leur intégration socioéconomique, et ce, en appliquant l'analyse différenciée selon les sexes (ADS).

¹⁵⁶ Notons par exemple les organismes suivants : Wapikoni mobile, Musique nomade, Espace culturel Ashukan, les Productions Feux Sacrés, Terres en vues, Ondinnok, etc.





CONCLUSION



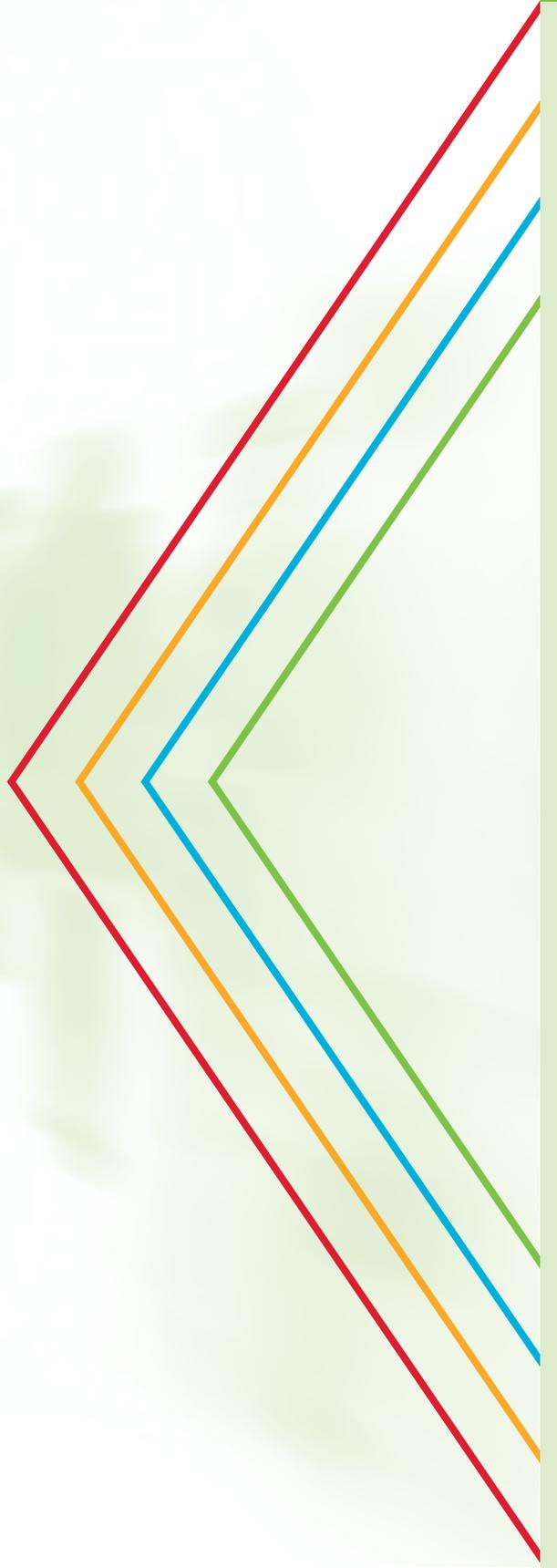
Les besoins et les aspirations des jeunes Autochtones qui migrent à court ou à long terme vers Montréal sont multiples et propres à chacun.e d'eux, mais tous et toutes doivent surmonter des obstacles semblables. Dans le cadre de cet avis, le CjM a énoncé dix-neuf recommandations qui visent à mieux tenir compte des besoins des jeunes Autochtones et à mettre en place des mesures pour les appuyer et assurer leur pleine intégration.

Nous souhaitons que la Ville porte une attention particulière à la question des jeunes Autochtones lors de l'élaboration de ses plans d'action, planifications stratégiques ou tout autre document similaire produit, notamment, dans le cadre de la prochaine Stratégie jeunesse montréalaise qui viendra remplacer la Stratégie jeunesse 2013-2017.

À la lumière de cette étude, il apparaît indispensable que les jeunes Autochtones soient mieux représentés au sein de la Ville. Non seulement les liens entre la Ville et la communauté autochtone doivent être renforcés, mais il est nécessaire que ces jeunes soient mieux représentés au sein de la Ville afin qu'ils puissent contribuer pleinement au dynamisme de la métropole. Pour assurer le bien-être et l'épanouissement de ces jeunes aux horizons divers, la Ville doit aussi contribuer à mettre de l'avant de nouvelles initiatives de recherche et de collecte de données en vue de dresser un meilleur

profil de cette population dont la présence augmente rapidement. Une vision claire de sa situation et de son contexte est essentielle pour que les partenaires puissent agir de façon concertée et bonifier adéquatement les programmes et les services pertinents.

Tel que le démontrent le portrait dressé et les consultations effectuées dans le cadre de cet avis, le chemin vers une réelle intégration sociale, politique et économique des jeunes Autochtones vivant à Montréal est semé d'embûches. Cependant, tout porte à croire que cette démarche s'inscrit dans un contexte favorable, dans la mesure où les relations entre les communautés autochtones et non autochtones sont en train de se redéfinir. Nombre de ceux et celles qui quittent leur communauté pour s'installer dans les villes sont portés par l'espoir d'une vie meilleure, et la métropole est en bonne posture pour les soutenir dans la réalisation de leurs projets.



ANNEXES

ANNEXE 1 RECENSION DES SERVICES

Liste des organismes prestataires de services pour les jeunes Autochtones à Montréal^{1,2}

ACCUEIL ET VIE QUOTIDIENNE

Services parajudiciaires autochtones du Québec (SPAQ)	2001, boul. Saint-Laurent Montréal (Québec) H2X 2T3 514 499-1854 www.spaq.qc.ca cpmontreal@spaq.qc.ca
Habitat Métis du Nord / Corporation Waskahegen	3455, rue Robert-Chevalier, bureau 218 Pointe-aux-Trembles (Québec) H1A 3R7 514 527-4884 www.waskahegen.com montreal@waskahegen.com
Femmes autochtones du Québec / Quebec Native Women	Business Complex, bureau 118 River Road, C.P. 1989 Kahnawake (Québec) JOL 1B0 450 632-0088 / 1 800 363-0322 www.faq-qnw.org/fr
CPE Soleil Le Vent / Rising Sun Childcare Centre	600, av. Desmarchais Montréal (Québec) H4H 1S6 514 769-9355 www.cperisingsun.ca
Centre d'amitié autochtone de Montréal*	2001, boul. Saint-Laurent Montréal (Québec) H2X 2T3 514 499-1854 www.nfcm.org info@nfcm.org
Centre des femmes de Montréal – Volet femmes autochtones	3585, rue Saint-Urbain Montréal (Québec) H2X 2N6 514 842-4780, poste 2333 www.centredesfemmesdemtl.org/spl/autochtones.html spl@centredesfemmesdemtl.org (service de première ligne)
Chez Doris*	1430, rue Chomedey Montréal (Québec) H3H 2A7 514 937-2341, poste 221 www.chezdoris.ca information@chezdoris.ca

SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Projets autochtones du Québec*	90, rue de la Gauchetière Est Montréal (Québec) H2X 1P5 514 879-3310 www.paqc.org
Foyer pour femmes autochtones de Montréal	Adresse confidentielle Pour correspondance : CP. 183, Station A Montréal (Québec) H3C 2S1 514 933-4688 / 1 866 403-4688 www.nwsm.info nakuset@gmail.com
Onen'To:Kon Treatment Services Point de services de Montréal	3177, rue Saint-Jacques Ouest, bur. 302 Montréal (Québec) H4C 1G7 514 281-8456 www.onentokon.com otsmontrealoutreach@hotmail.com
Tasiutigitt : Association for Cross-Cultural Families of Inuit and Native Children	2052, av. Trenholme, bureau 3 Montréal (Québec) H4B 1X6 450 479-6827

1 Les organismes suivis d'un astérisque offrent des services qui sont spécifiquement destinés aux jeunes Inuit.es.

2 Cette liste n'est pas exhaustive, mais elle vise tout de même à être la plus complète possible. Les organismes actifs dans plusieurs domaines ont été classés dans la catégorie « Accueil et vie quotidienne ». Les organismes à la mission plus ciblée qui s'inscrivent néanmoins dans plusieurs domaines de services ne sont nommés qu'une fois. En raison du caractère transversal de la problématique, seuls trois organismes se trouvent dans la catégorie « Appartenance communautaire et lutte à l'exclusion ».

ANNEXES

ÉDUCATION, EMPLOI ET FORMATION

Cercle des Premières Nations de l'UQAM

320, Sainte-Catherine Est
3^e étage, local DS-3223
Montréal (Québec)

Adresse postale :

C.P. 8888, Succ. Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3P8
514 987-3000, poste 6793
www.cpn.uqam.ca
cpn@uqam.ca

Centre de ressources autochtones du Collège John Abbott

Collège John Abbott
21275, rue Lakeshore
Sainte-Anne-de-Bellevue (Québec) H9X 3L9
514 457-1178
www.johnabbott.qc.ca/services-to-students/aboriginal-resource-centre
firstnations@johnabbott.qc.ca

Aboriginal Students Resource Center, Université Concordia

Université Concordia, Sir George Williams Campus
1455, boul. De Maisonneuve Ouest, bureau H-641
Montréal (Québec) H3G 1M8
514 848-2424, poste 7327
www.concordia.ca/offices/asrc.html

Maison des peuples autochtones (MPA), Université McGill

Université McGill
3505, rue Peel
Montréal (Québec) H3A 1W7
514 398-3217
www.mcgill.ca/fph/home-page
firstpeopleshouse@mcgill.ca

Service aux Inuits du Québec – CLE de Verdun	1055, rue Galt Montréal (Québec) H3G 2R1 514 864-6646, poste 249
Service de développement des ressources humaines des Premières Nations de Montréal	1255, rue du Square-Phillips, bureau 1007 Montréal (Québec) H3B 3G1 514 283-0901 employnations.com
Société de crédit commercial autochtone (SOCCA)	2936, rue de la Faune, bureau 200 Wendake (Québec) G0A 4V0 418 842-0972 / 1 800 241-0972 www.socca.qc.ca administration@socca.qc.ca
Ivirtivik*	4590, av. de Verdun, bureau 200 Montréal (Québec) H4G 1M3 514 564-3051 www.ivirtivik.org
Banque de développement du Canada / Entrepreneur autochtone	5, Place Ville-Marie, bureau 400 Montréal (Québec) H3B 5E7 1 877 232-2269 www.bdc.ca/FR/je_suis_entrepreneur_autochtone/Pages/entrepreneur_autochtone.aspx

ANNEXES

APPARTENANCE COMMUNAUTAIRE ET LUTTE À L'EXCLUSION

**Association des Inuits de Montréal (AIM) /
Société Makivik***

111, boul. Dr.-Frederik-Philips, 3^e étage
Montréal (Québec) H4M 2X6
514 745-8880
www.makivik.org

Centre Wampum

1160, rue Panet
Montréal (Québec) H2L 2Y7
514 525-5133
<http://w115.cnd-m.org/organismes/fr/wampum.html>
htmlcnd@cnd-m.org

Exeko

5445, av. de Gaspé, bureau 405
Montréal (Québec) H2T 3B2
514 528-9706
www.exeko.org
info@exeko.org

ARTS, CULTURE ET RÉAPPROPRIATION CULTURELLE

Jardin des Premières Nations / Jardin botanique

4101, Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1X 2B2
514 872-9613
www.espacepourelavie.ca/jardin-des-premieres-nations

Institut culturel AVATAQ

215, av. Redfern, bureau 400
Westmount (Québec) H3Z 3L5
514 989-9031 / 1 800 361-5029
www.avataq.qc.ca
avataq@avataq.qc.ca

Montréal Autochtone / Native Montreal	2306, Sherbrooke Est, bureau 1 Montréal (Québec) H2K 1E5 514 331-6587 www.nativemontreal.com info@nativemontreal.com
Les Productions Ondinnok	6645, avenue des Érables Montréal (Québec) H2G 2M9 514 593-1990 www.ondinnok.org
Wapikoni mobile	3155, chemin de la Côte-de-Liesse Montréal (Québec) H4N 2N4 514 283-3542 www.wapikoni.ca info@wapikoni.ca
Présence Autochtone / Montréal First Peoples Festival	Terres en vues / Land InSights 5445, av. de Gaspé, bureau 508 Montréal (Québec) H2T 3B2 Ligne INFO-FESTIVAL : 514 813-6663 www.presenceautochtone.ca tev@nativelynx.qc.ca
Les Productions Feux Sacrés	431, Place Jacques-Cartier Montréal (Québec) H2Y 3B1 514 875-2772 www.productionsfeuxsacres.ca info@productionsfeuxsacres.ca
Onishka	www.onishka.org info@onishka.org

ANNEXE 2 LISTE DES PRATIQUES INSPIRANTES

2.1 Accueil et vie quotidienne

PRINCIPAUX OBSTACLES ÉNONCÉS	STRATÉGIES PRÉCONISÉES	PRATIQUES EXISTANTES D'INTÉRÊT	LOCALISATION	INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES
Difficultés liées à la recherche de logement (prix, manque de connaissances sur le fonctionnement, discrimination, barrière linguistique, absence de références, etc.	Service d'accompagnement	1) Service d'accompagnement à la recherche de logement – Propulsion Lanaudière	Lanaudière	<p>Description de la pratique : Le service d'accompagnement à la recherche de logement aide les personnes dont l'état de santé requiert qu'on les assiste dans leur recherche de logement. Si les personnes n'ont aucun soutien extérieur, l'organisme peut les aider à s'installer et, par la suite, leur offrir un suivi. Le soutien postinstallation vise à faciliter l'adaptation de la personne dans son nouvel environnement.</p> <p>Description de l'organisme : Propulsion Lanaudière est un organisme qui offre différents services en lien avec le logement. Cela inclut l'accompagnement à la recherche de logement, le soutien en logement, l'acquisition d'immeubles d'habitation à but non lucratif et la sensibilisation des propriétaires.</p> <p>Site Web : http://www.propulsion-lanaudiere.com/ServAccRechLog.html</p>
Méconnaissance des services et programmes existants	Difficulté des organismes à rejoindre les jeunes Autochtones	2) Coupe communautaire	Ottawa	<p>Description de la pratique : La Coupe communautaire cherche à favoriser l'intégration des nouveaux arrivants par le sport et le bénévolat. C'est un événement communautaire gratuit, multigénérationnel et multiculturel qui offre plusieurs activités : tournoi de football, tente communautaire (regroupant des organismes), démonstrations sportives, danse multiculturelle, cuisine locale, activités familiales, etc.</p> <p>Description de l'organisme : Coupe communautaire est un programme à but non lucratif créé en 2005 par Dan Dubeau et initié par le Catholic Center for Immigrants. Cette initiative ottavienne se développe à présent dans d'autres villes du Canada. Le programme vise une meilleure ouverture des collectivités aux nouveaux arrivants, en plus de permettre à ces derniers de se construire un réseau d'entraide dans leur communauté.</p> <p>Site Web : http://www.communitycup.ca/?lang=fr</p> <p>* Pratique conçue pour les personnes immigrantes devant être adaptée aux jeunes Autochtones</p>

2.2 Santé et services sociaux

PRINCIPAUX OBSTACLES ÉNONCÉS	STRATÉGIES PRÉCONISÉES	PRATIQUES EXISTANTES D'INTÉRÊT	LOCALISATION	INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES
<p>Problèmes d'accès à des soins de santé traditionnels</p>	<p>Bonification de l'offre de soins de santé traditionnels</p> <p>Adaptation de la prestation de soins de santé et de services sociaux en prenant davantage en compte les besoins et les réalités spécifiques des jeunes Autochtones</p>	<p>3) Clinique Minowé au Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or</p>	<p>Val-d'Or</p>	<p>Description de la pratique : La Clinique Minowé est une ressource intégrée au réseau local de santé et de services sociaux de la Vallée-de-l'Or. Elle facilite aux Autochtones l'accès à des services culturellement pertinents et sécurisants en santé et services sociaux. Elle contribue activement à engager la communauté autochtone comme acteur premier dans l'amélioration de la santé globale par des pratiques propres à la culture des Premiers Peuples.</p> <p>Description de l'organisme : Le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or est un carrefour de services urbain, un milieu de vie et un ancrage culturel pour les Premiers Peuples; voué au mieux-être, à la justice et à l'inclusion sociale, il favorise la cohabitation harmonieuse dans son milieu.</p> <p>Site Web : http://www.caavd.ca/clinique-minowe.html</p>
<p>Problèmes d'accès à des soins de santé traditionnels</p> <p>Crainte d'être mal compris ou victime de discrimination dans la prestation des soins de santé</p>	<p>Bonification de l'offre de soins de santé traditionnels</p> <p>Adaptation de la prestation de soins de santé et de services sociaux en prenant davantage en compte les besoins et les réalités spécifiques des jeunes Autochtones</p>	<p>4) Centre Wabano pour la santé des Autochtones</p>	<p>Ottawa</p>	<p>Description de la pratique et de l'organisme : Le Centre Wabano pour la santé des Autochtones est un centre de santé urbain qui : fournit des services de santé de qualité, holistiques et culturellement pertinents aux communautés inuite, métisse et des Premières Nations d'Ottawa; prend part à des projets cliniques, sociaux, économiques et culturels qui favorisent la santé des tous les Autochtones; promeut le renforcement de la communauté par l'éducation et l'échange; agit comme centre d'excellence pour la santé des Autochtones urbains.</p> <p>Site Web : http://www.wabano.com</p>

ANNEXES

PRINCIPAUX OBSTACLES ÉNONCÉS	STRATÉGIES PRÉCONISÉES	PRATIQUES EXISTANTES D'INTÉRÊT	LOCALISATION	INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES
<p>Problèmes d'accès à des soins de santé traditionnels</p> <p>Crainte d'être mal compris ou victime de discrimination dans la prestation des soins de santé</p>	<p>Bonification de l'offre de soins de santé traditionnels</p> <p>Adaptation de la prestation de soins de santé et de services sociaux en prenant davantage en compte les besoins et les réalités spécifiques des jeunes Autochtones</p> <p>Ateliers de sensibilisation aux réalités autochtones pour le personnel du secteur de la santé et des services sociaux</p>	<p>5) Programme de santé autochtone de l'hôpital et du centre de santé pour femmes de la Colombie-Britannique</p>	Vancouver	<p>Description de la pratique et de l'organisme :</p> <p>La programme fournit des services sur place de soutien pour améliorer la santé des femmes et des filles autochtones et celle de leur famille. Les agent.es de liaison offrent aux personnes et aux organismes autochtones des services d'information, de référence et de conseil, d'intervention et de développement et la mise en œuvre de services de santé culturellement adaptés et sécurisants. Les activités communautaires incluent de l'éducation sur la santé des femmes, des formations sur la sensibilité culturelle auprès du personnel infirmier et des représentant.es de la santé communautaire ainsi que les cliniques de mieux-être pour femmes qui offrent notamment le dépistage en santé de la reproduction, dans et hors la communauté.</p> <p>Site Web : http://redbookonline.bc211.ca/service/9492827_9492827/aboriginal_health_program</p>
<p>Obstacles multiples liés à la consommation de drogue et d'alcool</p> <p>Manque d'éducation et de sensibilisation à un mode de vie sain</p>	<p>Bonification des programmes de prévention de la consommation d'alcool et de drogue</p> <p>Bonification de l'offre de formation et d'ateliers à un mode de vie sain</p>	<p>5) Ma vie, j'en fais mon affaire!</p>	Montréal	<p>Description de la pratique :</p> <p>Le projet « Ma vie, j'en fais mon affaire! » de l'organisme Dianova a pour objectif d'amener des jeunes à risque vers des modes de vie plus sains. Le projet mise d'une part sur le développement de compétences et d'habiletés dans les relations interpersonnelles, l'estime de soi, et la gestion de la colère et du stress. D'autre part, il vise à développer une meilleure connaissance des différentes drogues et des problèmes liés à l'abus de celles-ci, tels que les pratiques sexuelles à risque.</p> <p>Description de l'organisme :</p> <p>Dianova est un organisme qui a pour objectif d'aider les personnes à retrouver leur autonomie. Dianova offre ses services aux hommes et aux femmes adultes aux prises avec des problèmes de consommation de drogue, d'alcool et de médicaments et aux personnes itinérantes, à risque d'itinérance ou vivant de l'instabilité résidentielle avec de la difficulté à se loger sur le marché locatif. Le centre de traitement des dépendances de Dianova est certifié par le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.</p> <p>Site Web : http://www.dianova.ca/index.php/short-code/projets/projet-de-prevention</p>

PRINCIPAUX OBSTACLES ÉNONCÉS	STRATÉGIES PRÉCONISÉES	PRATIQUES EXISTANTES D'INTÉRÊT	LOCALISATION	INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES
<p>Crainte d'être mal compris ou victime de discrimination dans la prestation des soins de santé</p>	<p>Ateliers de sensibilisation aux réalités autochtones pour le personnel du secteur de la santé et des services sociaux</p>	<p>6) Formation Piwaseha</p>	<p>L'ensemble du Québec</p>	<p>Description de la pratique : Ces ateliers permettent de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - déterminer les différents obstacles qui nuisent à la communication et aux relations avec les Autochtones; - reconnaître l'impact des perceptions négatives sur l'estime de soi chez les Autochtones; - reconnaître ses propres valeurs culturelles et tenir compte de l'identité autochtone dans les rapports interculturels; - comparer sa propre culture et celle des Autochtones. <p>Cette formation est régulièrement offerte au sein d'organismes ainsi que des milieux de l'éducation et professionnels.</p> <p>Description de la formatrice : Membre de la nation crie et titulaire d'un baccalauréat en enseignement préscolaire et primaire et d'une maîtrise en psycho-éducation, Janet Mark se préoccupe depuis toujours du bien-être des Autochtones et elle a au cours de ses emplois mis de l'avant une gamme de services pour la population autochtone. Elle travaille à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) depuis dix ans. Elle y coordonne, depuis l'automne 2011, les dossiers autochtones au Service de la formation continue et elle donne elle-même des cours en lien avec la culture et les réalités autochtones. Elle est aussi vice-présidente du conseil d'administration du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or et membre du Conseil supérieur de l'éducation du Québec.</p> <p>Site Web : http://formationcontinue.uqat.ca/fr/DCH-605.html</p>

ANNEXES

PRINCIPAUX OBSTACLES ÉNONCÉS	STRATÉGIES PRÉCONISÉES	PRATIQUES EXISTANTES D'INTÉRÊT	LOCALISATION	INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES
<p>Manque de service d'aide juridique à faible coût</p>	<p>Service de référence pour l'accueil de jeunes Autochtones</p>	<p>7) Programme d'assistance parajudiciaire aux Autochtones</p>	<p>L'ensemble du Québec</p>	<p>Description de la pratique et de l'organisme : Ce programme a pour but d'aider les personnes autochtones aux prises avec le système de justice pénale à obtenir un traitement juste, équitable et adapté à leur réalité culturelle.</p> <p>Les objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aider les Autochtones à comprendre leurs droits de parler en leur propre nom ou de faire appel aux services d'un avocat, ainsi qu'à comprendre la nature des accusations portées contre eux et le fonctionnement du système de justice criminelle et pénale; - sensibiliser les personnes impliquées dans l'administration de la justice aux valeurs, aux coutumes, aux langues et aux conditions socioéconomiques des Autochtones; - établir une liaison afin de faciliter les communications entre les Autochtones et les intervenant.es du système de justice. <p>Site Web : http://www.justice.gc.ca/fra/fina-fund/gouv-gov/apc-acp/index.html</p>

2.3 Éducation, emploi et formation

PRINCIPAUX OBSTACLES ÉNONCÉS	STRATÉGIES PRÉCONISÉES	PRATIQUES EXISTANTES D'INTÉRÊT	LOCALISATION	INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES
<p>Grande difficulté à accéder au marché de l'emploi</p> <p>Besoin d'un accompagnement plus personnalisé pour la recherche d'emploi</p>	<p>Service visant à favoriser les liens entre les employeurs et les chercheurs d'emploi</p>	<p>8) Service de développement des ressources humaines des Premières Nations de Montréal</p>	<p>Montréal</p>	<p>Description de la pratique : Sa principale mission est d'offrir des services et des programmes d'emploi et de formation aux membres des Premières Nations, aux Inuit.es et aux Métis.es pour les soutenir et les aider à intégrer le marché du travail. Pour faciliter leurs démarches, le Service mise sur une approche globale, individuelle et confidentielle dispensé dans l'un des points de services de la Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec (CDRHPNQ).</p> <p>Description de l'organisme : En tant qu'une des commissions régionales de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL), la CDRHPNQ représente un ensemble de 33 points de services axés sur l'emploi et la formation, situés dans 29 communautés de Premières Nations et dans quatre centres urbains.</p> <p>Site Web : http://employnations.com</p>
<p>Problèmes d'insertion au marché du travail</p>	<p>Formations, ateliers et outils visant le développement de la confiance en soi et du potentiel socioprofessionnel des jeunes Autochtones</p>	<p>9) Programme Étinc'elle du YWCA</p>	<p>Québec</p>	<p>Description de la pratique : Étinc'elle est un programme de retour à l'emploi axé sur la réalisation de soi et le savoir-être. Les participantes bénéficient de rencontres avec une « marraine » qui agit comme mentor. Des ateliers avec des stylistes, esthéticiennes et coiffeuses bénévoles sont aussi prévus au programme.</p> <p>Description de l'organisme : Depuis 160 ans, les YMCA du Québec œuvrent à l'instauration de communautés dynamiques et en santé. Dans cette optique, ils offrent des services pour tous, incluant des installations sportives, des activités pour personnes âgées, des cours de langue pour les nouveaux arrivants et des services aux personnes en situation de vulnérabilité.</p> <p>Site Web : http://www.ymcaquebec.org/fr</p> <p>* Pratique conçue pour les femmes devant être adaptée aux jeunes femmes autochtones</p>

ANNEXES

PRINCIPAUX OBSTACLES ÉNONCÉS	STRATÉGIES PRÉCONISÉES	PRATIQUES EXISTANTES D'INTÉRÊT	LOCALISATION	INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES
Problèmes d'insertion au marché du travail	Formations, ateliers et outils visant le développement de la confiance en soi et du potentiel socioprofessionnel des jeunes Autochtones	10) Programme Antidote	L'ensemble du Québec	<p>Description de la pratique : Il s'agit d'une démarche collective en deux temps, soit prendre conscience de son identité et de ses points communs avec les autres femmes (Antidote 1), puis accroître son autonomie affective (Antidote 2). Le programme permet de créer des liens de solidarité avec les autres femmes, tout en s'attardant à la prise de conscience de sa propre identité, la croissance de l'estime personnelle, l'affirmation de soi et la redéfinition de ses relations avec les autres.</p> <p>Description de l'organisme : Antidote a été créé en 1990 par la psychopédagogue Nikole Dubois. La formation a été proposée dans de nombreux centres de femmes du Québec.</p> <p>Site Web : http://www.mamrot.gouv.qc.ca/developpement-regional-et-rural/ruralite/reussites-rurales/les-formations-antidote-monde/</p> <p>* Pratique conçue pour les femmes devant être adaptée aux jeunes femmes autochtones</p>
Problèmes d'insertion au marché du travail	Augmenter l'employabilité des jeunes Autochtones et leur offrir des expériences de travail	11) Wâbidijan – Parcours en développement des compétences	Val-d'Or	<p>Description de la pratique : Le parcours Wâbidijan (« montre-moi ») vise à accroître les connaissances et les compétences professionnelles des jeunes Autochtones âgés de 18 à 30 ans en leur offrant des ateliers et des stages professionnels. Ceux-ci incluent l'employabilité et les expériences de travail en hôtellerie : accueil et réception, restauration, hébergement, entretien et maintenance. Ils offrent aussi des ateliers et des stages professionnels.</p> <p>Description de l'organisme : Le centre d'amitié autochtone de Val-d'Or est un carrefour urbain qui offre des services aux Autochtones vivant en ville. Il a été créé en 1974 et est aujourd'hui un des plus grands fournisseurs de services aux personnes autochtones – il est classé 4^e sur les 122 existants au Canada.</p> <p>Site Web : http://www.caavd.ca/parcours-en-deacutedeveloppement-des-compeacutetences.html</p>

2.4 Appartenance communautaire et lutte à l'exclusion

PRINCIPAUX OBSTACLES ÉNONCÉS	STRATÉGIES PRÉCONISÉES	PRATIQUES EXISTANTES D'INTÉRÊT	LOCALISATION	INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES
Manque d'images et de modèles positifs	Initiatives visant à mettre de l'avant des jeunes Autochtones qui se sont démarqués	12) Gala Mëmëgwashi du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or	Val-d'Or	<p>Description de la pratique : Ce gala annuel reconnaît et récompense la persévérance et la réussite scolaire des enfants autochtones qui fréquentent les écoles des commissions scolaires de l'Or-et-des-Bois et Western Québec.</p> <p>Description de l'organisme : Le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or est un carrefour de services urbain, un milieu de vie œuvrant à la mise en place d'un ancrage culturel pour les Autochtones de la région. Le centre est avant tout voué au mieux-être, à la justice et à l'inclusion sociale. Il favorise la cohabitation harmonieuse dans son milieu.</p> <p>Site Web : http://www.caavd.ca/gala-memegwashi.html</p>
Manque d'images et de modèles positifs	Formation en développement du leadership pour les jeunes Autochtones Initiatives visant à mettre de l'avant des jeunes Autochtones qui se sont démarqués	13) École Femmes et démocratie — Session jeunes leaders	L'ensemble du Québec	<p>Description de la pratique : D'une durée de 4 à 5 jours, ces séances intensives de formation et de réseautage sont offertes aux femmes désireuses de briguer un poste électif à l'échelle scolaire, municipale, provinciale ou fédérale, ou encore, d'investir les lieux de pouvoir grâce à une participation accrue des étudiantes et étudiants et des organismes jeunesse (session jeunes leaders).</p> <p>Description de l'organisme : La mission du Groupe Femmes, Politique et Démocratie est d'éduquer la population en général, et plus particulièrement les femmes, à l'action citoyenne et démocratique, de promouvoir une plus grande participation des femmes à la vie politique et de soutenir, auprès de toutes, l'exercice plein et entier de la citoyenneté.</p> <p>Site Web : http://www.gfpd.ca/formations/les-ecoles-femmes-et-democratie-6-40</p> <p>* Pratique conçue pour les femmes devant être adaptée aux jeunes femmes autochtones</p>

ANNEXES

PRINCIPAUX OBSTACLES ÉNONCÉS	STRATÉGIES PRÉCONISÉES	PRATIQUES EXISTANTES D'INTÉRÊT	LOCALISATION	INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES
Manque d'images et de modèles positifs	Campagne de promotion présentant les succès de personnes immigrantes dans l'agglomération	14) Portrait de personnes immigrantes de la Ville de Sherbrooke	Sherbrooke	<p>Description de la pratique : Ce projet a permis la création d'un partenariat avec le journal local, <i>Tribune de la diversité</i>, qui présente, entre autres, des articles mettant en valeur des projets en matière de promotion de la diversité et des portraits de citoyen.nes issus de l'immigration.</p> <p>Description de l'organisme : Ville de Sherbrooke</p> <p>* Pratique conçue pour les personnes immigrantes devant être adaptée aux jeunes Autochtones</p>
Manque d'images et de modèles positifs	Campagne de promotion présentant les succès de personnes immigrantes dans l'agglomération	15) Vidéos, films et séries promotionnels	Gatineau, Abitibi-Témiscamingue	<p>Description de la pratique : En partenariat avec la télévision communautaire Vox-Outaouais, la Ville de Gatineau a produit la série télévisée <i>Une planète dans ma ville</i>. Cette série, qui comporte 14 émissions d'une heure sur l'accueil et la richesse de la diversité ethnoculturelle, a été diffusée pendant trois ans; elle est maintenant disponible en bibliothèque.</p> <p>Description de l'organisme : Gatineau est la deuxième région de destination des immigrant.es au Québec et ils représentent 10 % de sa population. La Ville a d'ailleurs mis en place un plan d'action 2013-2105 en matière d'immigration qui comprend trois grands axes : - promotion et communication; - rétention et intégration; - concertation, convergence et complémentarité.</p> <p>La CRÉ de l'Abitibi-Témiscamingue est l'organe qui chapeaute la table régionale en immigration. Elle a pour objectif de déterminer les besoins relatifs à l'immigration, de concerter les partenaires régionaux et d'assurer une compréhension commune de tous les organismes sur la question de l'immigration.</p> <p>Site Web : www.conferenceregionale.ca/commissions-comites/14/table-regionale-de-concertation-en-immigration</p> <p>* Pratique conçue pour les personnes immigrantes devant être adaptée aux jeunes Autochtones</p>

PRINCIPAUX OBSTACLES ÉNONCÉS	STRATÉGIES PRÉCONISÉES	PRATIQUES EXISTANTES D'INTÉRÊT	LOCALISATION	INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES
Manque d'images et de modèles positifs	Programmes et actions favorisant une plus grande représentation des jeunes Autochtones dans les instances décisionnelles, les postes d'élu.es, les tribunes publiques et les postes de grande visibilité	16) Le projet de médiation interculturelle « Vivre ensemble » de l'arrondissement de Saint-Laurent	Équipe culture de l'arrondissement de Saint-Laurent, Montréal	<p>Description de la pratique : « Vivre ensemble » est une invitation aux jeunes de 15 à 17 ans, issus des communautés juives et arabes, à présenter leur famille et leur vie quotidienne. La photographe et réalisatrice Amanda Tétrault propose aux jeunes de l'arrondissement Saint-Laurent une forme d'animation pour qu'ils développent leur créativité de façon ludique par le biais de la photographie numérique et de la prise de vue image par image (<i>stop motion</i>). Avec cette approche, les jeunes découvrent une nouvelle technique qui permet aux objets inanimés de se déplacer et de prendre vie tout en expérimentant des modes d'expression artistique non verbale. La deuxième étape du projet, nommée À travers la lentille, vise le rapprochement interculturel. Ce projet contribue à faire tomber des barrières et à éliminer les préjugés entre ces groupes considérés parfois comme antagonistes et invite ces jeunes à vivre des rencontres artistiques et humaines. L'initiation à cette technique permet aux participant.es de raconter leur histoire à travers les photos et à exprimer tant leur individualité que leur collectivité. Les jeunes de ces communautés n'ont pas souvent l'occasion de se côtoyer, en voilà une qui repose sur l'art et l'échange.</p> <p>Description de l'organisme : Arrondissement de Saint-Laurent, Montréal</p> <p>Site Web : http://montreal.mediationculturelle.org/les-projets/vivre-ensemble-un-projet-avec-les-communautés-juives-et-arabes</p> <p>* Pratique conçue pour les personnes immigrantes devant être adaptée aux jeunes Autochtones</p>

ANNEXES

PRINCIPAUX OBSTACLES ÉNONCÉS	STRATÉGIES PRÉCONISÉES	PRATIQUES EXISTANTES D'INTÉRÊT	LOCALISATION	INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES
<p>Manque d'échanges et de liens entre les jeunes Autochtones et Allochtones</p> <p>Manque d'échanges et de liens entre les jeunes Autochtones de différentes nations</p> <p>Manque d'images et de modèles positifs</p>	<p>Bonification des occasions de rencontre, des programmes de parrainage et de jumelage entre les jeunes Autochtones</p> <p>Programmes et actions favorisant une plus grande représentation des jeunes Autochtones dans les lieux décisionnels, les postes d'élu.es, les tribunes publiques et les postes de grande visibilité</p>	<p>17) Projet de développement du leadership DiverseCity à Toronto</p>	<p>Toronto, Richmond Hill</p>	<p>Description de la pratique : Les objectifs de ce projet sont d'étendre le réseautage, de renforcer les institutions publiques et privées et de faire avancer la connaissance quant au rôle de la diversité dans le leadership. Parmi les initiatives lancées dans le cadre de cette initiative, notons DiverseCity Nexus (conférences établissant un pont entre les leaders corporatifs et ceux émergents), DiverseCity Advantage (production de connaissances sur les bénéfices économiques et sociaux de la diversité sur le leadership), DiverseCity Perspectives (dialogues explorant la signification de la diversité et ses bienfaits), DiverseCitySchool4Civics et Building Blocks (mentorat et programme de stages). Il y a aussi DiverseCity on Board qui permet de lier des candidat.es qualifiés à des instances gouvernementales (p. ex. : commissions, conseils, etc.) pour s'assurer une meilleure représentation des personnes de minorités visibles dans les postes décisionnels.</p> <p>Description de l'organisme : Lancé par la fondation Maytree et The Greater Toronto CivicAction Alliance, l'objectif de DiverseCity est d'encourager l'émergence d'un leadership diversifié comme moyen d'accroître la prospérité de la région de Toronto.</p> <p>Site Web : http://www.richmondhill.ca/subpage.asp?textonly=&pageid=hotnews_2011_awards http://diversecitytoronto.ca</p>

2.5 Arts, culture et réappropriation culturelle

PRINCIPAUX OBSTACLES ÉNONCÉS	STRATÉGIES PRÉCONISÉES	PRATIQUES EXISTANTES D'INTÉRÊT	LOCALISATION	INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES
<p>Manque de soutien au développement de carrière artistique à Montréal</p>	<p>Service-conseil pour le développement de carrière artistique adapté aux besoins des jeunes Autochtones</p>	<p>18) Accompagnement en gestion de projet artistique et service-conseil</p>	<p>Estrie</p>	<p>Description de la pratique : Le service-conseil en gestion de projet artistique du Conseil de la culture de l'Estrie permet à un artiste ou à un travailleur culturel de bénéficier d'un accompagnement de courte durée vers l'atteinte d'un ou de plusieurs objectifs professionnels.</p> <p>Au cours de cet accompagnement, il est possible de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - approfondir sa connaissance des réseaux de diffusion et de promotion; - clarifier et chiffrer ses objectifs professionnels; - développer ou bonifier un ou plusieurs outils de travail utiles à sa carrière artistique; - élaborer son budget de projet en déterminant à la fois ses besoins (postes de dépenses) et sa clientèle (sources de revenu). <p>L'objectif du service est de favoriser le développement de l'autonomie entrepreneuriale et de la carrière artistique de la personne.</p> <p>Description de l'organisme : Organisme à but non lucratif, le Conseil de la culture de l'Estrie regroupe des organismes, des artistes et des travailleurs culturels. Il intervient à l'échelle disciplinaire, soit en arts de la scène, en arts visuels, en arts médiatiques, cinéma/vidéo, dans le domaine du livre et de la littérature, des métiers d'art, de la muséologie et du patrimoine. Il joue aussi un rôle en participant à l'élaboration de politiques culturelles municipales ou encore en soutenant des initiatives locales axées sur le développement des arts et de la culture.</p> <p>Site Web : http://www.cultureestrie.org/oracle/gpa.php</p>

ANNEXES

PRINCIPAUX OBSTACLES ÉNONCÉS	STRATÉGIES PRÉCONISÉES	PRATIQUES EXISTANTES D'INTÉRÊT	LOCALISATION	INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES
Manque de techniques et de savoir-faire liés à l'art traditionnel	Bonification de l'offre de formations et d'ateliers sur la culture autochtone adaptée aux jeunes Autochtones	19) Centre de développement communautaire autochtone à Montréal	Montréal	<p>Description de la pratique et de l'organisme :</p> <p>La mission du CDCAM est d'améliorer la qualité de vie des Autochtones vivant dans la région de Montréal en offrant un carrefour de services urbains, un milieu positif et un ancrage culturel. Les activités culturelles offertes sont variées (p. ex. : cours de danse traditionnelle, cours de langues autochtones, fabrication de mocassins, etc.). Ces activités apportent des connaissances qui ne sont pas facilement accessibles hors des communautés. Par ces activités, le CDCAM vise à renforcer le sentiment de fierté culturelle et à diminuer le sentiment de déracinement, tout en combattant l'isolement qui est souvent le lot des Autochtones qui s'installent en ville ou sont issus du milieu urbain.</p> <p>Site Web : http://www.nativemontreal.com</p>
<p>Manque de valorisation et de rayonnement de l'art autochtone</p> <p>Manque de valorisation de l'art moderne réalisé par les Autochtones</p> <p>Manque de valorisation et de rayonnement de la culture autochtone</p>	Bonification de l'offre de formations et d'ateliers sur l'art autochtone adaptée aux jeunes Autochtones	20) Le programme de formation de nouveaux cinéastes du Wapikoni mobile	Montréal et ailleurs au Québec	<p>Description de l'organisme :</p> <p>Cofondé en 2003 par Manon Barbeau, le Conseil de la Nation Atikamekw et le Conseil des jeunes des Premières Nations du Québec et du Labrador, avec le soutien de l'Assemblée des Premières Nations et la collaboration de l'Office national du film du Canada, le lancement du Wapikoni mobile a eu lieu en 2004 dans le cadre du festival Présence autochtone à Montréal. Le Wapikoni mobile a pour mission de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - combattre l'isolement et le suicide chez les jeunes des Premières Nations en développant des compétences artistiques, techniques, sociales et professionnelles; - diffuser les films réalisés et de sensibiliser différents publics aux enjeux des Premières Nations en valorisant une culture riche et trop souvent méconnue; - contribuer à la sauvegarde du patrimoine culturel des Premières Nations. <p>Site Web : http://www.wapikoni.ca</p>

PRINCIPAUX OBSTACLES ÉNONCÉS	STRATÉGIES PRÉCONISÉES	PRATIQUES EXISTANTES D'INTÉRÊT	LOCALISATION	INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES
Manque de soutien au développement de carrière artistique à Montréal	Banque de personnes détenant les compétences liées aux pratiques culturelles et artistiques dans la région de Montréal	21) Le programme Audition de la diversité de Diversité artistique Montréal (DAM)	Montréal	<p>Description de la pratique :</p> <p>Le programme Audition de la diversité permet aux artistes issus de la diversité de rencontrer des professionnels du milieu (p. ex. : réalisateur.trices, agences de distribution, équipes de production, etc.). Ce programme est né du constat qu'il y a un manque flagrant de comédien.nes issus des communautés ethnoculturelles. Il se présente comme le rendez-vous annuel incontournable qui permet aux gens de l'industrie de découvrir ces talents.</p>
<p>Manque de soutien au développement de carrière artistique à Montréal</p> <p>Manque de valorisation et de rayonnement de l'art autochtone</p> <p>Manque de valorisation et de rayonnement de la culture autochtone</p>	<p>Service-conseil pour le développement de carrière artistique adapté aux besoins des jeunes Autochtones</p> <p>Bonification de l'offre de formation et d'ateliers sur l'art autochtone adaptée aux jeunes Autochtones</p>	22) Le programme DemArt Montréal de Diversité artistique Montréal (DAM)	Montréal	<p>Description de la pratique :</p> <p>Ce programme propose aux entreprises culturelles d'accueillir des stagiaires issus de la diversité, des nouveaux arrivant.es et des immigrant.es de première génération. Il a pour objectif de développer les compétences de ces artistes et de favoriser la diversité culturelle.</p> <p>Description de l'organisme :</p> <p>Depuis 2006, DAM a pour mission de promouvoir la présence des artistes et des organismes artistiques de la diversité culturelle dans le paysage artistique montréalais. Afin d'y parvenir, il prend position publiquement sur les sujets touchant les champs d'intérêt de ces artistes et ces organismes et offre une trousse de services visant à les outiller pour la réalisation de leurs projets artistiques ou d'affaires.</p> <p>Site Web : http://www.diversiteartistique.org/fr</p> <p>* Pratique conçue pour les immigrant.es devant être adaptée aux jeunes Autochtones</p>

ANNEXES

PRINCIPAUX OBSTACLES ÉNONCÉS	STRATÉGIES PRÉCONISÉES	PRATIQUES EXISTANTES D'INTÉRÊT	LOCALISATION	INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES
Manque de soutien au développement de carrière artistique à Montréal		23) Service d'accompagnement des artistes immigrants de l'organisme DAM	Montréal	<p>Description de la pratique : DAM propose de l'accompagnement en développement de projets artistiques, des rencontres d'orientation et des conseils, des outils d'introduction facilitant l'accès aux réseaux artistiques montréalais, des activités de réseautage et des ressources informatives sur l'actualité artistique montréalaise, la promotion des projets artistiques par des outils de communication (p. ex. : revue <i>TicArtToc</i>, infolettre, réseaux sociaux).</p> <p>Site Web : http://www.diversiteartistique.org</p> <p>* Pratique conçue pour les immigrant.es devant être adaptée aux jeunes Autochtones</p>
Manque de soutien au développement de carrière artistique à Montréal	Service-conseil pour le développement de carrière artistique adapté aux besoins des jeunes Autochtones	24) Centre de diffusion favorisant les artistes émergents (Première Ovation)	Montréal	<p>Description de la pratique : Première Ovation propose divers programmes et fonds aux artistes leur permettant de créer et de bénéficier de l'encadrement d'artistes de renom, en plus de s'intégrer dans le milieu artistique en tant que professionnels. Il a pour but d'encourager le développement de carrière et l'émergence de nouveaux talents.</p>
Manque de valorisation et de rayonnement de l'art autochtone	Sensibiliser le Conseil des arts de Montréal, les centres de diffusion, les centres d'artistes, les maisons de la culture, les bibliothèques municipales aux réalités propres aux artistes autochtones émergents.	25) Formation de sensibilisation aux réalités autochtones	Montréal	<p>Description de la pratique : Le Centre de développement communautaire autochtone à Montréal offre des ateliers de sensibilisation sur les réalités et les cultures des Autochtones vivant en milieu urbain au Québec et au Canada afin de réduire la méconnaissance pouvant mener au racisme et à la discrimination.</p> <p>Site Web : http://www.nativemontreal.com/fr/accueil.html</p>



BIBLIOGRAPHIE

- AGENCE DE SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA, *Déterminants de la santé*, [En ligne]. [<http://www.phac-aspc.gc.ca/ph-sp/determinants/index-fra.php>]. (Consulté en ligne le 12 septembre 2015).
- ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR (APNQL) et COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR (CŜSSPNQL) (2008). *Le phénomène de l'itinérance chez les Premières Nations au Québec*, Wendake, QC, 42 p.
- BASKIN, C. (2007). « Aboriginal Youth Talk About Structural Determinants as The Cause of Their Homelessness », *First Peoples Child & Family Review*, vol. 3, n° 3, p. 31-42.
- BÉLANGER, Y. D., WEASEL HEAD, G. et O. AWOSOGA (2012). « Housing and Aboriginal People in Urban Centres : A Quantitative Evaluation », *Aboriginal Policy Studies*, vol. 2, n° 1, p. 4-25.
- BOUCHARD, G. et C. TAYLOR (2008). *Fonder l'avenir. Le temps de la conciliation*, Commission de consultation sur les pratiques d'accommodement reliées aux différences culturelles, Québec, [En ligne]. [<https://www.mce.gouv.qc.ca/publications/CCPARDC/rapport-final-integral-fr.pdf>] (Consulté le 12 septembre 2015).
- BRASSARD, R., GIROUX, L. et D. LAMOTHE-GAGNON (2011). *Les Autochtones confiés aux Services correctionnels*. Québec, ministère de la Sécurité publique, [En ligne]. [<http://www.securitepublique.gouv.qc.ca/services-correctionnels/publications-et-statistiques/profil-autochtones-2007-2008/>]. (Consulté le 12 septembre 2015).
- BROWNE, A. J., MCDONALD, H. et D. Elliott (2009). *First Nations Urban Aboriginal Health Research Discussion Paper: A Report for the First Nations Centre*, National Aboriginal Health Organization, Ottawa. [En ligne]. [<http://www.naho.ca/documents/fnc/english/rbanFirstNationsHealthResearchDiscussionPaper.pdf>]. (Consulté le 29 septembre 2015).
- BRUCE, D. et A. MARLIN (2012). *Analyse documentaires des facteurs affectant la transition des études au marché du travail pour les jeunes autochtones*, rapport présenté au Conseil des ministres de l'Éducation (Canada), Toronto, 126 p.
- CARLI, V. (2012). « The City as a "Space of Opportunity" : Urban Indigenous Experiences and Community Safety Partnerships » dans D. Newhouse, K. D. Fitzmaurice, T. McGuire-Adams et D. Jetté, *Well-Being in the Urban Aboriginal Community : Fostering Biimaadiziwin, A National Research Conference on Urban Aboriginal Peoples*, Toronto : Thompson Educational Publishing.
- CENTRE DE COLLABORATION NATIONALE DE LA SANTÉ AUTOCHTONE (2012). *Art et santé : l'importance de l'art pour la santé et la guérison des peuples autochtones*, Université du Nord de la Colombie-Britannique, Prince George, BC, [En ligne]. [http://www.nccah-ccnsa.ca/Publications/Lists/Publications/Attachments/26/art_wellness_FR_web.pdf]. (Consulté le 7 août 2015).
- COMAT, I., O'BOMSAWIN, K., CLOUTIER, É., LÉVESQUE, C. et D. SALÉE (2010). « Comprendre pour mieux agir afin d'éliminer la discrimination et le racisme à l'endroit des Premiers Peuples », *Cahiers ODENA*, n° 1.
- COMITÉ SENATORIAL PERMANENT DES PEUPLES AUTOCHTONES (2003). *Les jeunes autochtones vivant en milieu urbain. Plan d'action pour le changement. Rapport final*, Ottawa, [En ligne]. [<http://www.parl.gc.ca/Content/SEN/Committee/372/abor/rep/repfinoct03-f.pdf>]. (Consulté le 12 septembre 2015).

- COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR (CSSSPNQL) (2006). *Enquête régionale longitudinale sur la santé des Premières Nations de la région du Québec. Rapport des Premières Nations vivant hors communauté en milieu urbain*, Wendake, QC.
- COMMISSION DES DÉTERMINANTS SOCIAUX DE LA SANTÉ (CDSS) (2009). *Comblent le fossé en une génération : instaurer l'équité en santé en agissant sur les déterminants sociaux de la santé. Rapport final de la CDSS*, Genève : OMS.
- CONSEIL DES ARTS DE MONTRÉAL (2012). *Plan d'action pour la diversité culturelle dans les arts 2012-2015*, Montréal.
- CONSEIL EN ÉDUCATION DES PREMIÈRES NATIONS (CEPN) (2006). *Vers une politique gouvernementale contre le racisme et la discrimination*, Mémoire présenté par le Conseil en Éducation des Premières Nations, Wendake.
- CONSEIL NATIONAL DU BIEN-ÊTRE SOCIAL (2007). *Agissons maintenant pour les enfants et les jeunes Métis, Inuits et des Premières Nations*, Ottawa, rapports du Conseil national du bien-être social, vol. 127.
- CONSEIL QUÉBÉCOIS DU THÉÂTRE (2015). *Événements*. [En ligne]. [<http://www.cqt.ca/evenements/congres>]. (Consulté le 10 novembre 2015).
- CORNELLIER, F. (2009). « Investir la ville sur les plans spatial et social : le cas de Val-d'Or », *Bulletin Dialog*, juin 2009, p. 5-7.
- CUNNINGHAM, J. (2010). « 13^e Journées annuelles de santé publique (JASP), Montréal, 9 mars 2010 », *Bulletin Dialog*, mai 2010, p. 3-6.
- CUNNINGHAM, J. et É. CLOUTIER (2010). « Justice communautaire autochtone », *Cahiers ODENA*, n° 2.
- DIRECTION DE SANTÉ PUBLIQUE DU CIUSSS DU CENTRE-EST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL (2015). *Un portrait de santé des Autochtones de Montréal*, Québec.
- DIVISION DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET INSTITUTIONNELLES (2010). *Portrait de la population autochtone à Montréal, Ville de Montréal*, [En ligne]. [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/mtl_stats_fr/media/documents/PROFIL%20DE%20LA%20POPULATION%20AUTOCHTONE_V3.PDF]. (Consulté le 8 août 2015).
- ENVIRONICS INSTITUTE (2011). *Urban Aboriginal Peoples Study. Montreal Report*, Toronto, [En ligne]. [<http://www.uaps.ca/wp-content/uploads/2010/02/UAPS-Montreal-report1.pdf>]. (Consulté le 7 août 2015).
- FAST, E. (2014). *Exploring the Role of Culture Among Urban Indigenous Youth in Montreal*, thèse de doctorat, Université Concordia, Montréal.
- FITZGERALD, R. T. et P. J. CARRINGTON (2008). « The Neighbourhood Context of Urban Aboriginal Crime », *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, vol. 50, n° 5, p. 523-557.
- FRIEDEL, T. L. (2010, Janvier). *Finding a Place for Race at the Policy Table : Broadening the Indigenous Education Discourse in Canada*, Institut sur la gouvernance, University of British Columbia, Vancouver.



BIBLIOGRAPHIE

- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (2008). *Le phénomène de l'itinérance au Québec*, document de consultation, Commission des affaires sociales, Québec, QC.
- « Inuit », [En ligne], *Grand Dictionnaire terminologique*, Office québécois de la langue française. [http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=1299241]
- IVTF ET VILLE D'OTTAWA (2010). *Portrait de la diversité. Les peuples autochtones : Premières Nations, Inuits et Métis. Optique d'équité et d'inclusion*, [En ligne]. [http://documents.ottawa.ca/sites/documents.ottawa.ca/files/documents/aboriginal_fr.pdf]. (Consulté le 12 septembre 2015).
- JACOBS, K. et K. GILL (2002). « Substance Abuse in an Urban Aboriginal Population : Social, Legal and Psychological Consequences », *Journal of Ethnicity in Substance Abuse*, vol. 1, n° 1, p. 7-25.
- LAPRAIRIE, C. (1992). *Dimensions of Aboriginal Over-Representation in Correctional Institutions and Implications for Crime Prevention/La surreprésentation des Autochtones dans les établissements correctionnels et ses répercussions sur la prévention du crime*, Ottawa, Solliciteur général Canada.
- LAPRAIRIE, C. (2002, Avril). « Aboriginal Over-Representation in the Criminal Justice System : A Tale of Nine Cities », *Canadian Journal of Criminology/Revue canadienne de criminologie*, p. 181-208.
- LATIMER, J. et L. F. CASEY (2005, Juillet). « The Sentencing of Aboriginal and Non-Aboriginal Youth under the Young Offender Act : A Multivariate Analysis », *Canadian Journal of Criminology and Criminal Justice*, p. 481-500.
- LAURENT SÉDILLOT, C. (2009). *Le projet du Wapikoni mobile, médiation et représentation. Création audiovisuelle et changement socioculturel dans la communauté atikamekw de Manawan*, Mémoire de maîtrise, Faculté des études supérieures, Université de Montréal, Montréal.
- LE BLANC, M.-F., RAYNAULT, M.-F. et R. LESSARD (2011). *Rapport du directeur de santé publique 2011 : Les inégalités sociales de santé à Montréal*, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, Montréal, [En ligne]. [http://publications.santemontreal.qc.ca/uploads/tx_assmpublications/978-2-89673-115-2.pdf]. (Consulté le 12 septembre 2015).
- LÉVESQUE, C. (2003). « La présence des Autochtones dans les villes du Québec; mouvements pluriels, enjeux diversifiés », dans D. Newhouse, & E. J. Peters (2003), *Des gens d'ici : les Autochtones en milieu urbain. Projet de recherche sur les politiques*, Gouvernement du Canada, [En ligne] [http://publications.gc.ca/collections/Collection/CP22-71-2003F.pdf]. (Consulté le 7 août 2015).
- MAXIM, P. et J. WHITE (2013). « School Completion and Workforce Transitions Among Urban Aboriginal Youth » dans J. P. White, S. Wingert, D. Beavon et P. Maxim (dirs.). *Moving Forward, Making a Difference. Aboriginal Policy Research Volume III*, Toronto : Thompson Educational Publishing, p. 33-52.
- MONTRÉAL AUTOCHTONE (2015). *Accueil*, [En ligne]. [http://www.nativemontreal.com/fr/accueil.html]. (Consulté le 12 septembre 2015)

- « Métis », [En ligne] *Grand Dictionnaire terminologique*, Office québécois de la langue française. [http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=1299269].
- NEWHOUSE, D. & E. J. PETERS (2003). *Des gens d'ici : les Autochtones en milieu urbain. Projet de recherche sur les politiques*, Gouvernement du Canada, [En ligne]. [http://publications.gc.ca/collections/Collection/CP22-71-2003F.pdf]. (Consulté le 7 août 2015).
- NING, A. et K. WILSON (2012). « A Research Review : Exploring the Health of Canada's Aboriginal Youth », *International Journal of Circumpolar Health*, vol. 71, p. 1-10.
- NORRIS, M. J. et L. JANTZEN (2003). « Les langues autochtones en milieu urbain au Canada : caractéristiques, considérations et conséquences », dans Newhouse, D. & E. J. Peters (2003). *Des gens d'ici : les Autochtones en milieu urbain. Projet de recherche sur les politiques*, Gouvernement du Canada, [En ligne]. [http://publications.gc.ca/collections/Collection/CP22-71-2003F.pdf]. (Consulté le 7 août 2015).
- NORRIS M. J et S. CLATWORTHY (2011). « Urbanization and Migration Patterns of Aboriginal Populations in Canada: A Half Century in Review », *Aboriginal Policy Studies*, Volume 1, Number 1, p. 13-77.
- O'BOMSAWIN, K. (2011). *Le racisme à l'égard des Autochtones en milieu urbain au Québec : expériences, enjeux et défis*, Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, Montréal.
- PETERS, E. J. (2011). « Emerging Themes in Academic Research in Urban Aboriginal Identities in Canada, 1996-2010 », *Aboriginal Policy Studies*, vol 1, n° 1, p. 78-105.
- PRODUCTIONS FEUX SACRÉS (2015). *Qui nous sommes*. [En ligne]. [http://productionsfeuxsacres.ca/qui-nous-sommes/#mandat]. (Consulté le 9 novembre 2015).
- RATEL, J.-L. (2013). « Comment les universités peuvent-elles contribuer au mieux-être des Autochtones? Quelques cas d'étudiants et de diplômés universitaires autochtones au Québec », dans D. Newhouse et al., *Well-Being in the Urban Aboriginal Community : Fostering Biimaadiziwin, A National Research Conference on Urban Aboriginal Peoples*, Toronto : Thompson Educational Publishing, p. 201-224.
- REGROUPEMENT DES CENTRES D'AMITIÉ AUTOCHTONES DU QUÉBEC (RCAAQ) (2008a). *Évaluation des besoins des Autochtones qui composent avec la réalité urbaine de Montréal*, Wendake, [En ligne]. [http://www.rcaaq.info/images/stories/docs/final_eval.pdf]. (Consulté le 7 août 2015).
- REGROUPEMENT DES CENTRES D'AMITIÉ AUTOCHTONES DU QUÉBEC (RCAAQ) (2008b). *Mémoire sur le renouvellement de la Stratégie d'action jeunesse. Présenté au Secrétariat à la jeunesse*, Wendake. [En ligne]. [http://www.rcaaq.info/images/stories/docs/memoire_strategie_jeunesse.pdf]. (Consulté le 12 septembre 2015).
- REGROUPEMENT DES CENTRES D'AMITIÉ AUTOCHTONES DU QUÉBEC (RCAAQ) (2009a). *Évaluation des besoins en matière de services psychosociaux du Mouvement des centres d'amitié autochtones du Québec*, RCAAQ, Wendake. [En ligne]. [http://www.rcaaq.info/images/stories/docs/eva_f.pdf]. (Consulté le 12 septembre 2015).

BIBLIOGRAPHIE

- REGROUPEMENT DES CENTRES D'AMITIÉ AUTOCHTONES DU QUÉBEC (RCAAQ) (2009b). *Portrait de la littératie dans le Mouvement des centres d'amitié autochtones du Québec*, RCAAQ, Wendake. [En ligne]. [http://www.rcaaq.info/images/stories/docs/portrait_de_la_litteratie_%202009.pdf]. (Consulté le 12 septembre 2015).
- REGROUPEMENT DES CENTRES D'AMITIÉ AUTOCHTONES DU QUÉBEC (RCAAQ) (2013). *Mémoire du mouvement des Centres d'amitié autochtones du Québec pour contrer le racisme et la discrimination envers les Autochtones du Québec*, RCAAQ, Québec, [En ligne]. [http://www.rcaaq.info/images/stories/docs/Memoire_RCAAQ_2013_Racisme-SAA.pdf]. (Consulté le 7 août 2015).
- REGROUPEMENT DES CENTRES D'AMITIÉ AUTOCHTONES DU QUÉBEC (RCAAQ) (2014a). *Lutte à l'intimidation envers les Autochtones dans les villes*, Mémoire du RCAAQ déposé dans le cadre de la consultation publique sur la lutte à l'intimidation, Wendake, [En ligne]. [http://www.rcaaq.info/images/stories/docs/Me%CC%81moire_RCAAQ_2014_Intimidation_MFA_francais.pdf]. (Consulté en ligne le 7 août 2015).
- REGROUPEMENT DES CENTRES D'AMITIÉ AUTOCHTONES DU QUÉBEC (RCAAQ) (2014b). *Vers une politique nationale de l'habitation*, RCAAQ, Québec, [En ligne]. [http://www.rcaaq.info/images/stories/docs/Memoire_RCAAQ_2014_Habitation-SHQ.pdf]. (Consulté le 7 août 2015).
- REGROUPEMENT DES CENTRES D'AMITIÉ AUTOCHTONES DU QUÉBEC (RCAAQ) (2015). *La jeunesse autochtone dans les villes : une force de l'avenir*, RCAAQ, Wendake, [En ligne]. [<https://www.jeunes.gouv.qc.ca/consultations-jeunesse/documents/memoires/regroupement-centres-amitie-autochtones.pdf>]. (Consulté le 30 octobre 2015).
- « Réserve indienne », [En ligne] *Grand Dictionnaire terminologique*, Office québécois de la langue française. [http://gdt.oqlf.gouv.qc.ca/ficheOqlf.aspx?Id_Fiche=1299493].
- RÉSEAU POUR LA STRATÉGIE URBAINE DE LA COMMUNAUTÉ AUTOCHTONE À MONTRÉAL (2015). *Améliorons notre qualité de vie ensemble! Planification stratégique du RÉSEAU 2012-2017*. Montréal, Québec.
- SERVICE PREMIÈRES NATIONS (2008). *Résultats de l'analyse des besoins de formation chez les Premières Nations*. Val-d'Or : UQAT, 15 p.
- SIDER, D. (2005). *A Sociological Analysis of Root Causes of Aboriginal Homelessness in Sioux Lookout, Ontario*, The Canadian Race Relations Foundation.
- SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUE ET DE LOGEMENT. *Le logement au Canada – Définitions*, [En ligne]. [http://cmhc.beyond2020.com/HiCODefinitions_FR.html]. (Consulté le 12 septembre 2015).
- SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DE VILLE-MARIE (2013). *Étude statistique. L'itinérance à Montréal, projet « Premier pôle de services en itinérance »*, [En ligne]. [http://www.collectifquartier.org/wp-content/uploads/2013/08/ITINERANCE_2013-08-06-%C3%89tude-statistique.pdf]. (Consulté le 12 septembre 2015).
- STATISTIQUE CANADA (2009). « Profil de la population autochtone de 2006 pour Montréal », [En ligne]. [<http://www.statcan.gc.ca/pub/89-638-x/2009002/article/11059-fra.htm>]. (Consulté le 7 août 2015).

- STATISTIQUE CANADA (2010). *Projections des populations autochtones, Canada, provinces et territoires, 2001 à 2017*, [En ligne]. [<http://www.statcan.gc.ca/pub/89-645-x/2010001/life-expectancy-esperance-vie-fra.htm>]. (Consulté le 12 septembre 2015).
- STATISTIQUE CANADA (2015). « Encadré 6 : concepts et définitions », [En ligne], [<http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/as-sa/99-011-x/99-011-x2011001-fra.cfm#bx6>].
- STRATÉGIE POUR LES AUTOCHTONES VIVANT EN MILIEU URBAIN (SAMU) (2015). *Les Autochtones en milieu urbain à Montréal*, Montréal, [à paraître].
- VAUDRY-GAUTHIER, S. (2013). *Être Inuit, jeune et vivre en ville : le cas ottavien*, Mémoire de maîtrise, Département de sociologie et d'anthropologie, Faculté des Sciences sociales, Université d'Ottawa.
- VILLE DE MONTRÉAL (2010). « Portrait de la population autochtone à Montréal », Division des affaires économiques et institutionnelles, [En ligne]. [http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/mtl_stats_fr/media/documents/PROFIL%20DE%20LA%20POPULATION%20AUTOCHTONE_V3.PDF]. (Consulté le 8 août 2015).
- WABANO CENTER FOR ABORIGINAL HEALTH (2008). *I Belong Here : A Framework to Promote Healthy Development of Urban Aboriginal Children, 6-12 years*, Ottawa.
- WALKER, R. C. (2008). « Improving the Interface Between Urban Municipalities and Aboriginal Communities ». *Canadian Journal of Urban Research, Suppl. Canadian Institute of Planners*, vol. 17, n° 1, p. 20-36.
- WANG, E. L. (2010). « The Beat of Boyle Street : Empowering Aboriginal Youth Through Music Making », *New Directions for Youth Development*, n° 125, p. 61-70.
- WAPIKONI. Accueil, [En ligne]. [<http://www.wapikoni.ca/accueil>]. (Consulté le 12 septembre 2015).
- WILSON, L. et N. CARDWELL (2012). « Urban Aboriginal Health : Examining Inequalities Between Aboriginal and non-Aboriginal Populations in Canada », *The Canadian Geographer/Le géographe canadien*, vol. 56, n° 1, p. 98-116.

Remerciements

- › Centre d'amitié autochtone
- › Concordia Aboriginal Student Resource Centre
- › Femmes autochtones du Québec
- › Ivirtivik
- › Ka Mamukanit
- › Khanawake Youth Center
- › Montréal Autochtone
- › RÉSEAU pour la stratégie urbaine
de la communauté autochtone à Montréal
- › Service de la culture de la Ville de Montréal
- › Service de la diversité sociale et des sports
de la Ville de Montréal
- › Service des ressources humaines
de la Ville de Montréal

Un remerciement spécial à tous les jeunes qui ont participé aux groupes de discussion et aux entrevues pour leur ouverture et leur confiance!



CJMTL.COM